



femmes

ici et ailleurs

#43 | mai-juin 2021

Reportage
**SOS Méditerranée,
les femmes
d'à bord**

Dossier
**L'histoire
oubliée des
« malgré-elles »**

Rencontre
**Jane Goodall
L'engagement
par nature**

Et voilà à qui appartient Femmes ici et ailleurs !

Francesca • Carine • Adrien • Sandrine • Guillaume • Nathalie • Marie • Claire • Christophe
Lorraine • Coralie • Emilie • Sabine • Pierre-Yves • Marie • Alain • Rodolphe • Delphine • Anne
Martine • Caroline • Marcel • Stéphanie • Danièle • Jean-Pierre • Anne-Sophie • Sophie • Nathalie
Muriel • Nicolas • Charles • Muriel • Christine • Frédéric • Marie • Fanny • Ghislaine • Nathalie • Carole
Marie • Julien • Dominique • Clémence • Anthony • Elvire • Clara • Christophe • Marianne • Laura
Lucile • Emmanuelle • Pauline • Géraldine • Corinne • Aurélie • Brigitte • Michel • Pascale • Valériano
Martine • Marie-Hélène • Sandrine • Nadalette • Rose-Marie • Marie-Noëlle • Anne • Sophie
Nathalie • Ana-Maria • Aline • Géraldine • Fanny • Léa • Claudine • Claire • Philippe • Françoise • Baholy
Claire • Alice • Catherine • Véranne • Juliane • Axelle • Emma • Isabelle • Laurent • Anne • Yasmine
Fanny • Céline • Christelle • Anne-Cécile • Pierrette • Anaïs • Thierry • Isabelle • Jean • Jean-Charles
Emmanuelle • Miwon • Marjorie • Marie-Pascale • Magali • Laurence • Margaux • Anne • Yves
Véronique • Amélie • Michel • Stéphanie • Alice • Cathy • Sabine • Alain • Isabelle • Stéphanie
Nathalie • Laurence • Louis • Maud • Leïla • Mathilde • Catherine • Véronique • Marianne • Lucile
Sylvie • Louis • Carole • Johanna • Anne • Pascale • Clémence • Malika • Véronique • Nicole • Marine
Anne • Madeleine • Marie • Agnès • Marie • Pierrette • Delphine • Laurence • Geneviève • Christine
Françoise • Agnès • Elodie • Claudy • Marie-Claire • Anne • Marie-Sophie • Véronique • Françoise
Aurélie • Romain • Claudine • Anne-Laure • Clémence • Alizée • Corinne • Aurélie • Gregory • Nathalie
Eric • Laurence • Nora • Corinne • Sarah • Isabelle • Nathalie • Zohra • Sandra • Pauline • Martine
Cecilia • Cécile • Claire • Isabelle • Julien • Anaëlle • Catherine • Thierry • Agnès • Fahimeh • Susane
Bruno • Aude • Sabine • Véronique • Thierry • Evelyne • Aurore • Marie-Anne • Sylvie • Stéphanie
Tiffany • Roxane • Aurélie • Sophie • Armelle • Martine • Antoinette • Nolwenn • Sandrine • Catherine
Marie-Paule • Gérard • Emilie • François • Fanny • Jean-François • Florence • Magali • Martine
Patrick • Diane • Hélène • Alice • Stéphanie • Claudie • Sylvie • Marion • Karine • Sébastien • Valérie
Anne • Sandra • Marie-Claire • Valérie • Carine • Francesca • Gaëlle • Laetitia • Patricia • Murielle
Dominique • Marie-Laure • Fanny • Amélie • Morgane • Sandrine • Véronique • Martine • Sandrine
Marie-Thérèse • Valérie • Eliane • Marie-Hélène • Séverine • Monique • Cécile-Noëlle • Eve • Catherine
Danièle • Sabrina • Emmanuelle • Flora • Sylvain • Brunette • Sandrine • Hélène • Elodie • Adriana
Marie-José • Pauline • Evelyne • Loïc • Laurence • Gilles • Emmanuelle • Claudine • Sandra • Laurence
Bénédicte • Claire • Béatrice • Claire • Flora • Colette • Christelle • Marie • Maud • Esther • Frédéric
Isabelle • Marie-Claude • Véronique • Valentine • Olivia • Stéphanie • Aude • Armelle • Ando • Juliette
Florence • Marjorie • Noémy • Sophie • Claire • Nathalie • Violaine • Mathilde • Monique • Valérie
Inès • Juliette • Béatrice • Carole • Blandine • Christèle • Frédérique • Yoann • Joëlle • Manuel • Anne
Louis • Valérie • Chantal • Claire • Elisabeth • Aline • Sumana • Martine
Anne-Sophie • Nathalie • Khadija • Marie-Laure • Fanny • Amélie
Frédérique • Didier • Stéphanie • Margaux • Yvalda • Sophie • Jocelyne
Delphine • Christelle • Ionna-Danka • Lillia • Hélène • Agathe
Catherine • Cécile • Catherine • Yasmina • Marianne • Céline • Claire
Marie-Xavière • Penda • David • Véronique • Geneviève • Sabine
Jean Bernard • Laura • Citlali • Patricia • Isabelle • Véronique
Jacqueline • Hélène • Véronique • Béatrice • Adwen • Valerie • Suzon
Anouchka • Evelyne • Clémentine • Stéphane • Claire • Florence • Leila
Roland • Véronique • Amandine • Heidhi • Jean-Michel • Catherine
Sabine • Julien • Jean-Pierre • Gisèle • Séverine • Laura • Françoise
Philippe • Marielle • Béryl • Stéphanie • Ghada • Mercedes • Anne-Cécile

Nous sommes
désormais plus de

400
copropriétaires





31 Reportage

International
SOS
Méditerranée,
les femmes
d'à bord

6 Entre vous & nous

Le Club Femmes
ici et ailleurs 6

Courrier 10

17 Nouvelles ici et ailleurs

12 Idées



Témoignage 12

Comment
je me suis
reconnue
dans les mots
d'une
adolescente

Le mot 13
Inclusif, inclusive

L'experte 14
Vers un accès
égalitaire à
l'espace public?

48 Elles changent le monde



La rencontre 48
Jane Goodall
L'engagement par nature

La sentinelle 52
Ikponwosa Ero
Défendre les droits des
personnes albinos



L'association 53
Led by Her
Se reconstruire
par l'entrepreneuriat

Le portrait 54
Valéria Milewski
Laisser une trace

Engagée
pour elles 56
Dessine l'Espoir

Le crayon 57
Ann Telnaes



59

Dossier

France
**L'histoire
oubliée des
"malgré-elles"**

68

Économie

Tous les métiers
sont mixtes..... 68
Éboueur

Passer un cap 70
Annie Viand

**Cheffes
d'entreprise** 71
Sandra Todorovic
Anne-Marie Gabelica
Maud Billard-Coester
Aurélien Vassy

Échos d'éco 73



74

Mon corps, mes droits

Bien dans
sa peau 74
**Accouchez
où vous voulez...**

Au nom de la loi... 76
**Comment
démontrer une
discrimination
salariale?**



78

Du temps pour soi

Entretien..... 78
**«Qui irait
construire
des statues
en serviettes
à ailettes?»**

Sélection
culture..... 79

Les Immortelles.... 81
Moune de Rivel



82

Au bon vieux temps

**Quand la science
perd le nord**

Magazine bimestriel
Femmes ici et ailleurs,
n° 43, paru en mai 2021.
Date de bouclage :
29 avril 2021.

Édité par la SAS
Les Éditions du 8 mars,
10, rue Germain, 69 006 Lyon
Tél. 04 81 65 63 85.

Les Éditions du
8mars

Contact :
contact@editions-8mars.com
www.editions-8mars.com

Dépôt légal : mai 2021.
ISSN : 2417-8993.
Numéro de commission
paritaire : 0424 D 91616.
Prix de vente France
métropolitaine : 10 €.
Ce magazine est diffusé
dans le cadre du Club
Femmes ici et ailleurs.

Ce magazine contient un
bulletin d'adhésion au Club
Femmes ici et ailleurs.

Imprimé en France
par l'imprimerie Chirat,
744 rue de Sainte-Colombe,
42 540 Saint-Just-la-Pendue.

Directeur de la publication :
Pierre-Yves Ginet.
Rédaction en chef-fe : Sandrine
Boucher et Pierre-Yves Ginet.
Relecture : Emmanuelle Ndiaye.
Création graphique et mise en
page : Fanny Lanz – Graphica.



Les coulisses de votre magazine : l'équipe de Femmes ici et ailleurs !

De gauche à droite et de haut en bas : Sandrine Boucher, corédactrice en chef, Fanny Lanz, graphiste, Marie Charvet, responsable du réseau de diffusion, Anaëlle Borderes, stagiaire en journalisme, Emma Gomez, stagiaire en journalisme, Nathalie Poirrot, responsable de la communication, Pierre-Yves Ginet, corédacteur en chef, Pauline Gigan, stagiaire en communication, Zohra Reynaud, responsable de l'administration des ventes et des finances, Winona Grenier, stagiaire en comptabilité, Mathilde Verjus, stagiaire à l'administration des ventes, Lise-Astrid Gué, stagiaire en comptabilité, Bakhta Benharat, stagiaire à l'administration.

(Absente de la photo : Emmanuelle Ndiaye, correctrice)

La Commune de Paris instaure une première égalité des salaires

Rêve éveillé de justice sociale, la Commune de Paris a voulu faire avancer les droits des femmes. Le 21 mai 1871 est ainsi décrétée l'égalité de traitement entre instituteurs et institutrices, « *considérant que le travail des femmes est égal à celui de l'homme* ». Première histo-

« Une participation massive, extraordinaire, des femmes à la Commune. »

rique et décision révolutionnaire dans une fin de 19^e siècle particulièrement misogyne, où une ouvrière était payée moitié moins qu'un ouvrier. Malgré son éphémère existence (18 mars-28 mai), la

Commune instaure aussi l'enseignement laïc, gratuit et obligatoire pour tous et toutes, ouvre des écoles professionnelles pour les filles, reconnaît l'union libre et les enfants hors mariage.

Ces droits, les Parisiennes ont dû les arracher. Ni les révolutionnaires de 1789 ni ceux de 1848 ne leur avaient accordé une miette de l'égalité qu'ils revendiquaient pour eux-mêmes. Alors, en 1871, elles

sont au rendez-vous. L'historienne Édith Thomas souligne ainsi « *la participation massive, extraordinaire, des femmes à la Commune* », qui a marqué l'ensemble des témoins de l'époque. Si Louise Michel, l'institutrice qui revendique le « *droit de se battre comme un homme* », est devenue l'incarnation de la Commune, elle n'est pas la seule « *pétroleuse*¹ » à livrer bataille. Nathalie Le Mel, Paule Mink, Anna Jaclard, Victorine Brocher-Rouchy, Élisabeth Dmitrieff, André Léo, Marguerite Tinayre, Béatrice Excoffon, Sophie Poirier, Eulalie Papavoine, sans compter toutes les anonymes, elles sont des milliers à s'engager sur tous les fronts. D'ouvrières à aristocrates, elles investissent les clubs de réflexion, participent aux comités de vigilance, créent des sociétés d'entraide, vont au secours des blessé·e·s, gèrent des ateliers coopératifs, forment des bataillons, hissent le drapeau rouge, montent sur les barricades, font le coup de feu. Lors des massacres commis par les troupes versaillaises, les mares de sang sont mixtes. La Commune est écrasée seulement une semaine après la décision sur le traitement des enseignant·e·s, stoppant net l'élan égalitaire impulsé lors de ces soixante-douze jours d'utopie réelle. Aujourd'hui, un siècle et demi plus tard, les hommes gagnent 30 % de plus que les femmes (lire aussi p. 76). ●

Sandrine Boucher



1. Utilisé ici, comme Édith Thomas, pour désigner les « communardes » (ou « communéuses ») en général. En fait, de vraies « *pétroleuses* », « *harpies incendiaires* » et « *hystériques du baril* » qui auraient fait brûler Paris pour freiner l'écrasement de la Commune par les troupes de Versailles, il n'y en a pas eu. Ce qui n'a pas empêché des centaines de femmes suspectées d'avoir incendié au pétrole des immeubles pour venger les communard·e·s fusillé·e·s, d'être abattues par les forces gouvernementales. Accusations qui relevaient d'une « *légende absolument fausse* », avait – déjà – remarqué un observateur direct des événements, pourtant opposé à la Commune. Quelques communardes ont ensuite été condamnées par les conseils de guerre comme incendiaires, sans que rien ne prouve qu'elles l'aient été. Bref, la « *pétroleuse* » est un mythe misogyne, dont les mouvements féministes se sont réapproprié la figure dans les années soixante-dix pour le tourner en symbole de liberté et de révolte. En 1974 paraît ainsi, dans la mouvance du MLF, *La pétroleuse*, le journal des femmes qui luttent.

À lire

Les « Pétroleuses », d'Édith Thomas, ouvrage pionnier (paru pour la première fois en 1963), complet et passionnant sur la participation des femmes à la Commune de Paris. Réédité en février 2021 dans une version préfacée et enrichie par la journaliste Chloé Leprince.

Un espoir mis en chantier, hors-série publié par *L'Humanité* à l'occasion des 150 ans de la Commune de Paris, avec un dossier de vingt pages consacré aux mouvements de femmes et aux personnalités qui les ont marqués.



Pari réussi

En parallèle du bouclage de ce quarante-troisième numéro de votre magazine, nous clôturons avec succès la levée de fonds participative lancée en début d'année pour accompagner le développement de *Femmes ici et ailleurs*.

Quelle fierté pour nous de voir tant de femmes et d'hommes rejoindre le capital des Éditions du 8 mars : des personnalités du monde de l'égalité, de la santé, du sport, de l'entreprise, des personnes connues ou inconnues du grand public, mais toutes aussi formidablement inspirantes les unes que les autres. Peut-être en faites-vous partie, merci à toutes et tous pour votre engagement et votre confiance. Nous sommes désormais près de quatre cents copropriétaires de *Femmes ici et ailleurs*. Ensemble, nous avons réussi ce pari et offrons à notre média engagé de rester indépendant.

Avec un tel engouement, les perspectives de notre aventure collective sont encore plus enthousiasmantes ; et notre ambition commune de faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes est d'autant plus exaltante. Toujours plus nombreuses et nombreux, nous continuerons sans relâche à construire ce monde de demain que nous espérons. Gisèle Halimi disait : « *Ne vous résignez jamais...* » Comptez sur nous, Madame !

À très bientôt,

Marie Charvet

Retour sur...

Pour célébrer le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, nous avons ouvert les deux rencontres de la semaine à tous et à toutes, pour faire découvrir largement l'esprit *Femmes ici et ailleurs* qui vous et nous plaît tant.

Tout d'abord, **Muriel Salle**, maîtresse de conférences à l'université Lyon 1, référente Égalité à Sciences-Po Lyon, nous a expliqué comment et pourquoi « *l'égalité, c'est bon pour la santé* ». ⑧

Dans la foulée, **Claudine Monteil**, amie et biographe de Simone de Beauvoir, et l'une des actrices du *Manifeste des 343*, nous a dévoilé les coulisses de cet acte de désobéissance civile diffusé en une du *Nouvel Observateur* le 5 avril 1971.



Sarah Durieux est directrice France de Change.org, la plus grande plateforme mondiale de pétitions en ligne. À l'occasion de la parution de son livre *Changer le monde - Manuel d'activisme* (lire *Femmes ici et ailleurs* #42), elle est revenue notamment sur quelques mobilisations marquantes.

Depuis le Burkina Faso, **Habibata Somtore**, conseillère technique genre pour Oxfam, est revenue sur la situation des femmes en Afrique, en cette période de pandémie. ①

Autrice engagée et féministe, **Klaire fait Grr** nous a offert une rencontre placée sous le signe de l'humour, autour notamment de son seule-en-scène *Chattologie* (lire son interview dans ce numéro, p. 78). ②

Ghada Hatem-Gantzer, gynécologue-obstétricienne, a fondé en 2016 la Maison des femmes à Saint-Denis (lire *Femmes ici et ailleurs* #22). Elle nous a raconté le quotidien de cette structure, l'une des rares à offrir une prise en charge globale aux femmes victimes de violences et de mutilations sexuelles.



Ladies are Just Amazing! C'est le nom de l'agence pour la promotion du sport féminin créée par **Laura Di Muzio**, rugbywoman ayant joué en équipe de France, aujourd'hui consultante rugby pour France Télévisions. Elle a partagé avec nous son objectif : rendre le sport accessible à toutes. ③

Gisèle Szczyglak est docteure en philosophie politique et en éthique appliquée, et notamment experte en mentoring. Nous avons échangé avec elle en écho à son dernier livre, *Subversives - Ou l'art subtil de n'être jamais là où l'on vous attend* (lire P. 79).





Anne-Cécile Mailfert a cofondé et préside la Fondation des femmes. Elle a présenté aux membres du Club cette structure novatrice et essentielle, qui collecte des dons pour les reverser à des associations et mobilise, avec sa force juridique, l'arme du droit dans la lutte contre les violences sexistes.



Vous avez pu voir dans *Femmes ici et ailleurs* #42 le travail de **Thomas Morel-Fort** sur le quotidien de Donna et Jhen, employées de maison philippines en France. Il a raconté avec émotion ce reportage au long cours, pour lequel il a reçu le prix Camille Lepage au festival Visa pour l'image en 2019.

***Des ateliers de
développement
personnel/
professionnel***

Envie de retrouver une belle énergie qui berce nos cœurs ? Après le do-in de printemps, **Agnès Flipo**, thérapeute en médecine énergétique chinoise, nous a fait pratiquer l'automassage d'été. Avec **Hélène Delmotte** ④, nous avons découvert la CTC (Classe temps commercial), un concept qu'elle a développé pour allier réussite et développement professionnel. Avec **Nathalie Lourdel** ⑤, coach certifiée qui a déjà proposé plusieurs ateliers aux membres du club, nous avons cherché à ajouter de nouvelles compétences et expériences pour reprendre confiance en soi. **Lea Rotnemer** ③, professeure de Pilates et de yoga pré et post-natal, nous a parlé du Seitai, une thérapie manuelle pour équilibrer son énergie vitale. Marre du *mantrumping* ? **Cecilia Poullain** ⑦, coach d'expression orale, a appris aux participantes de cet atelier comment réagir lorsqu'on leur coupe la parole sans cesse. **Christelle Robin**, révélatrice de richesses humaines et créatrice du « *positivisme robinien* », a présenté sa technique pour rester positif et positives malgré le contexte compliqué. Avec **Sylvie Terrien** ⑨, thérapeute et orthophoniste, nous avons été initié-e-s à la psychophonie, une pratique thérapeutique qui permet d'accéder à différents registres émotionnels, affectifs et existentiels. Merci à toutes !

Et aussi...

Les rencontres en ligne continuent dans les régions. Parmi les événements organisés dans les **Hauts-de-France** et dans la **Drôme**, Nathalie Grislain et Florelle Rieser ont proposé deux papotes culturelles autour d'Élisabeth Vigée Le Brun et Margaret MacDonald, toutes deux peintresses. L'équipe **belge** du club *Femmes ici et ailleurs* a organisé une rencontre magique autour de deux membres du club qui ont pour points communs les chevaux, le coaching et l'accompagnement des émotions. Tandis qu'en Loire Atlantique, les rendez-vous Rebonds continuent : à **Nantes**, Clémence Leveau a reçu Tanvire Razaaly et à **Pornic** Marjorie Ciry a accueilli Louisa Batty. Bravo pour toutes ces initiatives.

**Retrouvez tous les événements
du Club sur notre site
et nos réseaux sociaux**

Site : www.editions-8mars.com
Facebook : @Femmesicietailleurs
Instagram : @fia_club

Elles et ils font vivre le Club

Agnès Flipo

Thérapeute, énergéticienne et animatrice d'un réseau de bien-être « Feel better », elle transmet les enseignements et les bienfaits de la médecine chinoise à travers le magnétisme, la digitopuncture, ou encore des conseils alimentaires. En parallèle, elle est aussi développeuse pour Femmes ici et ailleurs. Agnès Flipo se livre à notre interview du tac-au-tac.



Quelle actualité en rapport avec les femmes vous a marquée récemment ?

Récemment j'ai découvert le travail de Ghada Hatem, qui a monté une Maison des femmes, à Saint-Denis. Une autre Maison des femmes est en cours de finalisation à Marseille. C'est vraiment un projet qui m'a marquée, il ouvre des portes.

Votre article préféré dans Femmes ici et ailleurs ?

J'ai adoré le sujet sur les philippines (*Femmes ici et ailleurs* #42). Je suis parisienne donc je sais qu'il existe un trafic d'employées de maison philippines, mais j'étais loin d'imaginer l'ampleur que ça pouvait avoir. C'est le modèle esclavagiste (à peine) revu et corrigé. En lisant l'article, j'étais révoltée. ❶

Quelle personnalité féminine vous inspire le plus ?

Simone Veil, sans hésiter. Elle a fait preuve de beaucoup de courage. Elle a vu l'essentiel de sa famille mourir, ses parents et son frère en déportation, puis sa sœur dans un accident de la route. Mais elle ne laisse pas voir une ombre de colère, ni d'amertume ou de tristesse. Elle a avancé, elle s'est battue. J'aime sa liberté tout en réserve. ❷

Le dernier livre que vous avez lu ?

J'ai lu *Le bazar du zèbre à pois* de Raphaëlle Giordano, une belle histoire sur l'acceptation de soi qui nous conduit à questionner la norme et la différence. ❸

Que contient votre playlist ?

Pour moi, la musique est thérapeutique. Je réfléchis et j'écris souvent avec le *Requiem* de Mozart ou des musiques bouddhistes. Et pour m'amuser, j'adore la balade de Julien Doré, *Nous*.

Votre recette feel good ?

Je cuisine beaucoup de plats asiatiques, toujours en lien avec la médecine chinoise. Un bon poisson, tout simple, avec une rondelle de citron par exemple. Ou bien un tajine de poulet, avec des abricots, des pruneaux. J'adore toutes ces saveurs. ❹

Quelle est votre citation ou devise favorite ?

Encore une fois, les influences chinoises sont là puisque c'est une citation de Lao Tseu : « Celui qui croit en lui-même n'a pas besoin de convaincre les autres. Qui est heureux avec lui-même n'a pas besoin de l'approbation des autres. Celui qui s'accepte lui-même, le monde entier l'acceptera. » Elle est dans mon bureau. C'est ce que j'essaie de transmettre à mes client·e·s : comment se détacher du regard des autres et reprendre confiance en soi.

Vos projets en cours ?

Dès que les rencontres en présentiel seront possibles, je souhaite organiser des week-ends de bien-être, en France et à l'étranger, avec divers·es intervenant·e·s naturopathes, réflexologues ou coachs de vie, qui traiteraient de thématiques comme : se maintenir en énergie, l'énergie dans l'assiette, ou encore comment gérer ses émotions. Et pourquoi pas participer à une Maison des femmes en Hauts-de-France.

Pourquoi êtes-vous devenue membre du Club Femmes ici et ailleurs ?

J'ai eu des problèmes de santé et besoin d'un nouveau souffle. Nathalie Grislin m'a présenté le magazine et j'ai accroché. Sororité, partage, transmission, soit mes intentions pour 2021, sont parfaitement incarnées par *Femmes ici et ailleurs*. Je m'y sens à ma place, surtout depuis que je suis devenue développeuse.

Propos recueillis par Anaëlle Borderes





Pauline Thibeau

Vit et travaille en Loire-Atlantique

Pauline Thibeau a eu plusieurs vies. Ancienne cheffe d'entreprise, elle a dirigé des restaurants, un magasin de décoration, monté un projet de réhabilitation d'un théâtre et été enseignante. Elle est aujourd'hui responsable de la communication et du développement du réseau Canopé pour l'Éducation nationale, sur le territoire Bretagne-Pays de la Loire. Ce réseau produit et diffuse des ressources pédagogiques à destination des professeur·es et forme les enseignant·es au numérique.

Que vous apporte le Club Femmes ici et ailleurs ?

Maman de trois garçons et entourée de frères, rejoindre ce Club où les femmes sont au cœur de l'action était pour moi un réel besoin, surtout depuis la disparition de mes deux modèles féminins. J'apprécie beaucoup l'esprit de sororité et de bienveillance mais aussi l'ouverture du club aux hommes. Le fait de ne pas rester dans un entre-soi est très intéressant car on ne changera pas le monde sans les hommes. J'adhère complètement au fait de les emmener avec nous et de compter sur eux pour faire évoluer la société. Je ressors de chaque moment passé avec les membres du club avec le sourire.

La dernière rencontre liée au Club qui vous a marquée ?

J'ai adoré la rencontre avec Gisèle Szczyglak, j'y ai découvert son livre *Subversives*, et j'ai eu envie de le lire. J'ai beaucoup aimé son approche, à travers une démarche anthropologique, sociologique et philosophique. Je garde en tête son expression « *la subversion, c'est le twist* » : le mouvement est un état d'esprit. Je partage complètement cette vision du féminisme.

Quelle est l'action que vous rêveriez de mettre en place au sein du Club ?

Dans ma ville, à Sainte-Luce-sur-Loire, j'aimerais créer un espace sur les thématiques développées par *Femmes ici et ailleurs*, il faut que je réfléchisse encore à quelle forme lui donner. J'aimerais également, avec l'Éducation nationale, réussir à faire un lien avec des expositions et le réseau Canopé.

Propos recueillis par Emma Gomez

Lucie Maurel

Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes

« J'ai découvert Femmes ici et ailleurs en 2017, avant même que le Club ne soit créé. J'ai rejoint l'aventure et je suis devenue ambassadrice pour l'esprit de communauté très fort de ce réseau.

À Lyon, je participe au club de lecture animé par Anne-Claire Sorne. Nous sommes une dizaine, toutes très impliquées, je sors enrichie de ces échanges à chaque fois ! Le magazine m'inspire aussi beaucoup : quand ma fille est née, je me demandais quelles femmes elle pourrait prendre comme modèles. J'aimerais notamment lui montrer que les femmes enceintes ou avec des enfants sont dynamiques, actives, loin de la vision tronquée de la maternité telle qu'elle est présentée en général. Faire des ponts entre féminisme et maternité fait partie de l'éducation antisexiste que je souhaite lui donner. »

Propos recueillis par A.B.



Mon héroïne !

Ana Martins, quinze ans, habitant à Lyon, en Auvergne-Rhône-Alpes

« Vivian Maier (1926-2009) était une nounou et une grande photographe qui ne sera connue qu'après sa mort grâce à des milliers de pellicules découvertes par hasard. Elle photographie à la volée des gens dans les rues de New York et de Chicago. Son style est facilement identifiable et beaucoup de photographes ont tenté de le reproduire. C'est mon héroïne car elle m'inspire beaucoup pour mon projet d'avenir qui est d'être photographe professionnelle et de partir à la rencontre des gens. C'est une héroïne mystère dont on ne sait pratiquement rien, jusqu'à la vraie orthographe de son prénom. »



Vous aussi, rejoignez le Club Femmes ici et ailleurs !

Pour en savoir plus, contactez-nous au 04 81 65 63 85 ou par mail : rencontres@editions-8mars.com
À bientôt!

“ Être à l'écoute du monde et tendre le micro à ces femmes qui n'occupent pas le devant de la scène des autres médias. C'est ça la force de *Femmes ici et ailleurs*! Bravo pour cette belle ligne éditoriale.
Véronique Perrais Philippe

“ Un indispensable pour tou-te-s les femmes et les hommes! De l'inspiration à l'état brut, des témoignages sans filet et une équipe édito au top!
Awataf Temagoulte



“ Merci au club qui nous permet de constituer cette force collective à l'instar de ces 343 femmes.
Nicole Abar

“ Quel plus beau symbole que de recevoir, ce matin, le magazine *Femmes ici et ailleurs* en cette Journée internationale de lutte pour les droits des femmes? Un magazine qui met en lumière les femmes pour ce qu'elles sont et ce qu'elles font... Rien de plus simple, et pourtant, quoi de plus essentiel en 2021?
Marion Meynet

“ Les magazines, les rencontres, les webinaires, les ateliers sont toujours extrêmement intéressants et enrichissants. Les thèmes sont tellement variés que j'ai augmenté ma culture générale en très peu de temps! J'adore!
Christelle Robin

“ Qui aurait pu citer autant de femmes dans les étoiles? Waouh! Quel article et quelle belle vision pour plein de petites filles qui peuvent suivre Thomas Pesquet et imaginer lui succéder!
Laurence Benoist

Mujeres en resistencia

Avant d'être corédacteur en chef de *Femmes ici et ailleurs*, Pierre-Yves Ginot a parcouru le monde à la rencontre de femmes en action. Son exposition, *Femmes en résistance*, est aujourd'hui présentée en Espagne, dans le réseau des Alliances françaises et des Instituts français.

Après Oviedo, Grenade et Bilbao, voici les prochaines dates :

Du 9 au 30 mai : Institut français de Barcelone

Du 7 juin au 25 juillet : Alliance française de Malaga

Du 4 au 24 août : Alliance française de Madrid



Coup de cœur

Boîte à outils

Pour dénoncer les violences faites aux femmes et agir pour faire avancer l'égalité, il est important de disposer de bons outils. Nous souhaitons mettre en lumière trois initiatives récentes et pertinentes, pour étoffer votre arsenal.



Le Mooc Equality Academy, porté par l'agence Alter Égaux de Nice, lancé fin mars, permet de se former à une communication égalitaire, garantie sans stéréotype.

Avec la Fondation des Femmes, vous pouvez rejoindre les formations Stand Up, une heure en ligne pour contrer le harcèlement de rue, qui concernerait 81 % des femmes.

Et pour *En finir avec les violences sexistes et sexuelles*, le livre de Caroline de Haas, paru début mars, propose un programme en trois étapes : identifier, comprendre, agir, pour les victimes et les témoins. À noter : les personnes violentes ne sont pas oubliées dans cet ouvrage, parce que selon l'auteure, elles peuvent changer. En prime, ses droits sont reversés au collectif #NousToutes, rassemblant une grande diversité de structures et de personnes pour dénoncer les violences sexistes et sexuelles.

Elles et ils ont contribué à ce numéro

Melissa Dufour – Simpacid

Illustratrice

Artiste évoluant sous le nom de Simpacid, Mélissa Dufour n'a pas peur de la différence, au contraire... Elle s'investit dans l'illustration engagée, ironique, décalée, parfois provocatrice ou dérangeante. Proche d'un univers psychédélique et très coloré, elle travaille pour différents médias et projets (fresques, skateboard, étiquettes de bière, tee-shirts, objets en argile...). Simpacid autoédite également ses illustrations et créations pleines d'énergie. Elle signe les dessins de la rubrique droit (p. 76).



Deborah Liss

Journaliste

Journaliste pigiste à Strasbourg, elle collabore avec le site d'actualité *Rue 89 Strasbourg*, mais aussi avec *Causette* et *Madmoizelle*. Elle a également eu de belles expériences radio. Elle s'intéresse aux sujets de société et aime particulièrement faire des portraits pour mettre en avant des personnalités inspirantes. Elle est membre de l'association des journalistes LGBT. Elle est allée à la rencontre de Valéria Milewski, biographe hospitalière (p. 54).



Elles et ils ont également contribué à ce numéro :

Julien Faure, photographe (lire sa bio dans *Femmes ici et ailleurs* #25), Clémence Leveau, journaliste (#36), Daphné Collignon, illustratrice (#37), Louise Pluyaud, journaliste (#42), Élodie Horn, journaliste (#42), La Petite Roberte, chroniqueuse (#42), Éric Meurice – Moricio, illustrateur (#42).

Jérémie Lusseau

Photographe

Ce photojournaliste membre du Studio Hans Lucas est basé à Nantes depuis 2016. Son travail est résolument axé sur des questions sociales : migrations, mobilisations militantes et citoyennes, questions environnementales, inclusion des personnes précaires et marginalisées dans la société... Autant de réalités souvent occultées auxquelles il veut donner une visibilité. Ses images sont régulièrement diffusées dans *Le Monde*, *Libération*, *La Croix*, *L'Humanité*, *L'Obs*, *Paris Match*, *La Vie*, *Télérama*, *Politis*, *Mediapart*, *Reporterre*... Il signe dans ce numéro le reportage sur SOS Méditerranée (p. 28).



Éline Roy

Journaliste

Après une licence franco-allemande en culture européenne des médias et un service civique chez Couleurs FM, Éline Roy intègre un master de journalisme à Lyon et devient rédactrice pour le magazine *Tout Va Bien*. Engagée pour l'égalité femmes-hommes, elle a cofondé le podcast *Ru'elles lyonnaises*. Après un stage au sein de la rédaction de *Femmes ici et ailleurs* au cours de l'été 2020, elle collabore depuis régulièrement au magazine. Dans ce numéro, elle présente le parcours de la cheffe d'entreprise Maud Billard-Coester (p. 72) et celui d'Annie Viand pour la rubrique « *Passer un cap* » (p. 70).



Anaëlle Borderes

Stagiaire en journalisme

Étudiante à Sciences Po Lyon et Sciences Po Toulouse, elle termine son Master 2 Politiques, discriminations et genre après une spécialisation dans les relations internationales contemporaines.



Emma Gomez

Stagiaire en journalisme

À la fois passionnée et intriguée par le monde des médias, elle se dirige vers un Master journalisme à l'Institut de sciences politiques de Toulouse, cursus dont elle sera diplômée cette année.



Comment je me suis reconnue dans les mots d'une adolescente

Quand j'ai appris que, dans le lycée où je venais d'arriver comme enseignante remplaçante, était organisée une semaine d'actions contre le sexisme et les violences faites aux femmes, j'ai osé. J'ai osé dire que si j'étais particulièrement sensible émotionnellement depuis mon arrivée, c'est parce que moi-même j'avais été reconnue victime de violences par un tribunal, à peine un mois auparavant. J'ai osé dire aussi que mon expérience pouvait peut-être être utile et que je pouvais témoigner.



Tout de suite, mon geste a été reçu et dirigé vers l'organisatrice de cette semaine d'actions qui m'a accueillie avec énormément de bienveillance. Le temps de dire « ouf » et je me trouvais avec elle pour m'exprimer devant ma classe, non pas comme enseignante, mais comme victime de ces violences.

Mes élèves de la filière Métiers de la sécurité¹ ont lancé un débat en s'appuyant sur l'enregistrement audio du témoignage de l'une de leurs camarades. De treize à seize ans, elle avait vécu l'enfer avec un garçon de trois ans son aîné. Entendre les mots de cette adolescente qui tentait de se relever après son calvaire, trois tentatives de suicide, plusieurs hospitalisations, la perte de toute estime d'elle-même, a conduit la femme adulte que je suis à me reconnaître dans ce que j'avais moi-même vécu. Comment avais-je pu accepter l'inaacceptable ? Comment avais-je pu tolérer l'intolérable ? L'amour ou le manque d'amour expliquait-il tout ?

Devant trois groupes, trois fois une heure chacun, à leur grande surprise, je racontai alors mon histoire, sans tabou ni fards, sans cacher les faits sombres ou sordides, sans me chercher d'excuse, sans me donner le beau rôle (si tant est qu'il puisse y avoir un beau rôle à jouer dans ce genre de situation), sans occulter que ce n'était pas le premier homme qui me blessait, en expliquant les conséquences mais aussi les signes avant-coureurs... Le terrain préalable, le contexte, l'éducation, l'abandon, les gestes ou les mots déplacés dont on rit parce qu'on ne sait quoi en faire et qui installent des possibles, créent des préalables, le manque de courage, la peur du jugement...

Devant ces jeunes, je me suis livrée comme on livre une bataille, contre les mauvais souvenirs, les fantômes. Pour que ça ne m'arrive plus. Pour que ça n'arrive pas aux autres. Pour que ça n'arrive plus tout court.

Si mes élèves ont fait le choix de ces métiers, se destinant à être pompier·ère·s, militaires, policier·ère·s, c'est justement pour, au moins, être capables d'agir, d'empêcher, de réparer...

J'avais eu la prétention de dire que j'avais écrit une partie de mon histoire. Mes élèves ont voulu en savoir plus. Elles et ils m'ont dit que ce récit allait les aider à la réalisation de leur chef d'œuvre² !

J'ai hésité.

J'avais déjà eu des retours tellement forts après avoir partagé ces trois séances de témoignages devant mes élèves : les larmes au bord des yeux, les émotions palpables chez les unes et les autres, les applaudissements... Trois groupes, trois tsunamis émotionnels. En partageant mon expérience, mes émotions, mes ressentis, j'avais gagné leur respect, leur affection et remué leur être au plus profond.

Alors je leur ai lu mon texte, *Pourquoi j'ai failli laisser tuer celle que j'étais...* Plus d'une heure de lecture et de chansons, reçues par une écoute attentive, dans le silence et l'émotion.

Sarah a confié ensuite que lors de mon intervention, j'avais « réussi à capter l'attention de chaque élève ». « Elle nous a permis de mieux la connaître et de poser sur elle un tout autre regard. On ne la voyait que comme une prof basique qui venait nous donner des cours. Elle s'est ouverte à nous et nous avons compris que cette femme était une survivante. Aujourd'hui, j'ai encore plus de respect et de fascination pour elle, qui a prouvé que toute femme est une battante et qu'elle peut tout surmonter. » Et Esteban d'ajouter : « Je ne pensais pas que ma prof pouvait avoir vécu cela. En écoutant son histoire en entier, j'ai été bouleversé de constater qu'on pouvait faire mal à sa compagne encore de nos jours. Je vous encourage à tenir bon même si vous nous avez bien dit que c'était encore difficile. Sachez que tout notre courage vous accompagne. » Aujourd'hui, en partie grâce à ces jeunes gens, qu'infiniment je remercie, je sais que c'est justement parce que je n'ai pas accepté l'inaacceptable, que je n'ai pas toléré l'intolérable, que je suis encore là, confiante en la vie et en l'amour.

Avec encore plus d'amour et de compréhension, avec le désir de transmettre et d'aider à grandir³. ●

Hélène Fontaine

1. Les élèves de première Métiers de la sécurité du lycée Jean-Paul II à Denain (59) sont pour deux tiers des garçons. L'an dernier, au même niveau, les garçons représentaient 4/5^e du groupe classe. L'an prochain, au même niveau, autant de filles que de garçons.

2. Le chef d'œuvre en bac pro est une réalisation individuelle ou collective qui permet aux élèves de développer et mettre en œuvre des compétences en lien avec leur futur métier.

3. Une vidéo est en préparation dans le but de poursuivre, continuer à partager pour monter groupes de parole, temps d'échanges, ateliers d'écriture...



Inclusif, inclusive

Texte de
la Petite Roberte

Illustration de
Daphné Collignon

Autant le terme « exclusif » est bien compris par le marketing pour vendre la même chose à tout le monde (information exclusive, concert exclusif, soldes exclusives...), autant celui d'« inclusif » suscite encore souvent un haussement de sourcils interrogatif et/ou un froncement désapprobateur (exercice physique majeur depuis un peu plus d'un an).

Du latin médiéval *inclusivus*, l'inclusif est joliment polysémique, signifiant à la fois « *qui enferme, qui contient en soi quelque chose d'autre* » et aussi « *qui n'exclut personne* ».

Loin d'enserrer quiconque (dans un rayon de dix kilomètres ou entre quatre murs), une politique d'inclusion vise au contraire à émanciper : femmes et hommes, adultes, enfants et personnes âgées, valides et en situation de handicap, etc. Concrètement ? Pour la ville inclusive, abaisser les trottoirs au niveau d'un passage piéton permet à tout le monde de se croiser : à pied, en fauteuil roulant, avec une poussette ou une valise à roulettes... C'est-à-dire un système conçu pour tous et toutes. Très différent de la logique où il faut s'adapter pour entrer dans un système. Dans notre exemple, on fabrique des valises à trois roues pour franchir le ressaut. Ce qui facilite la vie des propriétaires de valises à trois roues mais de personne d'autre. Bienvenue en philosophie shadock « *pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué* » (désolée, les jeunes, allez chercher sur le web).

Une ville inclusive permet aussi aux femmes et aux hommes de partager sereinement les mêmes espaces publics, partout et à toute heure (lire

p. 14). Une éducation inclusive défend l'idée que les élèves peuvent tous et toutes apprendre ensemble. Et l'écriture inclusive, vous l'avez sous les yeux... Attention, danger ! On s'approche du point médian.

Les immortel·le·s brandissent un « *péril mortel* ». Les député·e·s, des propositions de loi pour interdire l'écriture inclusive tout en méprisant un sujet « *pas sérieux*¹ ». Et l'État en fait une affaire... d'État. Car l'unité de la patrie serait menacée. De quoi s'agit-il ? De s'affranchir de la norme assez récente dans l'histoire de notre langue² qui veut que

le masculin soit neutre (et vraiment aussi bon qu'un chocolat suisse ?) et l'emporte sur le féminin (même face à Serena Williams sur un court de tennis ?). Bienvenue donc dans notre belle langue aux autrices, aux cheffes d'orchestre et aux droits humains (et pas seulement de l'homme, avec un petit ou un grand « h »), et donc à chacun·e, (ou bien à « chacun et à chacune » si vous n'aimez pas le point médian). L'écriture inclusive n'est pas exclusive. Il est aussi possible de préférer l'accord de proximité, comme dans « *les hommes et les femmes sont belles* ». Illisible, l'écriture inclusive, vraiment ? Poétique, vivante et libre plutôt.

Ainsi, un univers inclusif est ouvert, flexible, conçu pour créer un monde commun, un « chez-soi » pour tous et toutes (forcément), en répondant aux besoins et aux désirs singuliers. C'est-à-dire exactement la définition d'un projet démocratique ou d'une soirée en terrasse. Vous reprendrez bien un peu d'inclusif ? ●

1. Selon les opposant·e·s à l'écriture inclusive, elle serait difficile d'accès aux personnes dyslexiques. Pour information, un système d'aide à la lecture pour les personnes dys comme Aidodys, développé d'ailleurs avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale, prend parfaitement en compte le point médian.

2. Voir la Parole d'experte d'Éliane Viennot dans *Femmes ici et ailleurs* #22)

Vers un accès égalitaire à l'espace public ?

Femmes et hommes n'ont pas le même usage des villes, en particulier des espaces extérieurs et des équipements collectifs. Un constat rarement fait, qui pose la question de l'égalité devant la dépense publique, de l'exercice des droits réels, mais aussi de la construction de la citoyenneté pour tous et toutes. Pourtant, des solutions simples existent.

Propos recueillis par
Sandrine Boucher

Les villes sont-elles faites par et pour les hommes ?

La ville a été un lieu d'émancipation pour les femmes, où elles ont accédé au travail, à une vie sociale et gagné une part de liberté grâce à un anonymat relatif.

Pourtant, si les femmes sont aussi nombreuses que les hommes aujourd'hui dans l'espace urbain, elles y sont « fuyantes », invisibles. Leurs déplacements relèvent de « petites » mobilités, de l'ordre du kilomètre, qui ne « font pas sens », vis-à-vis des questions d'aménagement de la « grande ville » avec ses boulevards et ses périphériques. Les problématiques des femmes sont considérées de moindre valeur que celles des hommes : leur sentiment d'insécurité, ou la façon dont elles doivent articuler leurs temps sociaux (le travail, la sortie de l'école, les courses...).

Observer une place publique donne souvent l'impression que les hommes « occupent le terrain », pendant que les femmes se pressent d'un endroit à l'autre...

Les femmes n'ont pas un égal accès à la liberté et à l'insouciance dans l'espace public où s'expriment des stéréotypes sexistes. Ils remettent en cause leur droit à être là, où et quand elles le veulent, leur droit à se déplacer ou à s'arrêter, et leur imposent des stratégies d'évitement. Les femmes immobiles

subissent des réflexions qui vont les remettre en mouvement. Être dehors est une question de droit, mais aussi d'envie et de légitimité. Comment nos sociétés signifient-elles aux filles, aux femmes, qu'elles sont les bienvenues dehors, quels que soient l'heure, le lieu ou leur tenue ? Aucun message ne leur est envoyé pour qu'elles se sentent à l'aise dans l'espace extérieur. Ni l'affichage public, qui pourrait diffuser des messages encourageant l'égalité au lieu de publicités qui marchandisent le corps des femmes et contribuent à les insécuriser ; ni nous, collectivement. Comment est-il possible d'entendre dire que 100 % des Franciliennes ont été harcelées dans les transports en commun, sans que personne ne l'ait jamais remarqué ?

D'où vient cette inégalité dans l'utilisation des espaces communs ?

Elle débute dès les premières années. À l'école, les filles apprennent à éviter de traverser le milieu de la cour de récréation, pour ne pas gêner les jeux de ballons des garçons, risquer de se faire bousculer voire insulter. Les filles sont reléguées, soit sur les côtés, pour des jeux qui ne prennent pas de place (marelle, saut à l'élastique), soit à l'intérieur, pour des activités manuelles. Rien n'empêche pourtant que ces activités puissent être faites dehors, au centre de la cour... À partir de l'âge de douze ans, les filles doivent affronter des remarques sur leurs tenues vestimentaires et des injonctions à retourner à la maison.

Et ensuite ?

La dépense publique, en matière d'équipements et de mobilité, bénéficie largement plus aux garçons et aux hommes. Ils continuent à préempter les espaces ainsi que les équipements dont l'usage leur est destiné, comme les citystades, les skateparks ou les boulodromes. Ces structures sont fréquentées à 90 % par des garçons et des hommes, vides le reste du temps. Quand un équipement est fait pour



Biographie express

Édith Maruéjols est docteure en géographie. Elle a soutenu en 2014 sa thèse *Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes. Pertinence d'un paradigme féministe*. Fondatrice du bureau d'études L'Arobe, l'atelier recherche observatoire égalité, elle accompagne les collectivités locales à la définition et à la mise en œuvre de politiques intégrant l'égalité, en particulier dans l'espace public.

seulement une partie de la population, quelle est la légitimité de la dépense publique qui lui est consacrée ? Si les hôpitaux étaient utilisés à 90 % par des hommes, ne nous poserait-on pas la question du droit à la santé des femmes ?

On peut opposer que rien n'empêche les femmes et les filles de se rendre au boulo-drome ou au citystade...

Le discours est effectivement d'affirmer que ce sont des lieux ouverts à tout le monde. Ferait-on des espaces uniquement dédiés à la danse ou au roller derby ? Les « pratiques de filles » sont pourtant aussi ouvertes à tout le monde... La neutralité ne fait pas l'égalité. Bien sûr, personne ne fait exprès de construire des équipements pour les hommes. Simplement, la question de la place des femmes n'est pas pensée, n'est pas posée et donc ces biais ne sont pas vus.

En quoi l'égalité à l'espace public est-elle un enjeu important ?

C'est d'abord une question de justice sociale et de redistribution équitable de l'impôt. Au-delà, l'espace extérieur est le lieu où nous faisons société, où la parole est publique, dite et entendue, où se construit la citoyenneté. C'est la présence des filles et des femmes qui assure la mixité d'un lieu. La non-mixité vient du fait que les hommes s'organisent entre eux et excluent les femmes. La non-mixité femmes/hommes entraîne aussi la non-mixité valides/en situation de handicap, la non-mixité des usages et des âges.

Quelles sont les solutions ?

Se poser la question de la place des femmes dans l'espace public et décider qu'il faut faire en sorte qu'elles puissent exercer leur liberté et leurs droits réels à être dehors, conduisent à trouver des solutions qui ne sont ni complexes ni onéreuses. Un espace égalitaire est tout simplement un espace à partager, où chacun-e se sent le droit d'être là et se sent bien. Ce sont des endroits perméables entre le dedans et le dehors, des espaces multifonctions, à l'image des grands parcs de New-York ou des anciennes cités-jardins de Suresnes. Des endroits équipés de toilettes publiques, car les femmes, les enfants et les personnes âgées en ont davantage besoin que les hommes. Des lieux beaux, fleuris, agréables à regarder, où il est possible de s'allonger, de discuter, pique-niquer, organiser une fête avec les enfants, avoir une pratique sportive ou culturelle, assister à une exposition, une animation. Peu importe l'activité, l'important est d'être dehors, de se mélanger et d'être tous et toutes visibles. ●

«Aucun message n'est envoyé aux femmes et aux filles pour qu'elles se sentent à l'aise dans l'espace extérieur.»

Et pour vous ?



Claire, 35 ans

«Nous, les femmes, avons plus de risques de nous faire agresser dans la rue. Alors nous sommes moins à l'aise, nous devons être plus vigilantes et nous avons davantage d'appréhensions.»



Michel, 77 ans

«La place des femmes est lamentablement réduite dans l'espace commun. Mais je pense que les jeunes femmes d'aujourd'hui ont moins d'appréhensions dans la rue, comparé à hier.»



Jules, 34 ans

«Pour moi, femmes et hommes occupent la même place au sein de l'espace public. Après, cela peut varier entre les villes et les campagnes, ou selon les différents quartiers en ville.»



Françoise, 69 ans

«Dans la rue, il manque des toilettes pour les femmes, on n'en trouve jamais ! C'est basique, mais cela montre bien que les villes sont mieux aménagées pour les hommes.»



Louison, 20 ans

«La rue est un espace encore sexiste. Par exemple, nous devons souvent nous écarter lorsqu'on croise un homme, car ils ont tendance à s'imposer quand l'espace est étroit.»



Sow, 55 ans

«Les villes ont été créées par des hommes, qui les ont conçues pour eux. Il faudrait associer les points de vue féminins et masculins pour concevoir un réel espace de vivre-ensemble.»



Textes de
**Sandrine Boucher,
Pierre-Yves Ginet,
Anaëlle Borderes,
Emma Gomez,
Clémence Leveau,
Eline Roy**

Les écoles étant fermées en raison des restrictions liées à la crise sanitaire, Fiammetta, dix ans, assiste à ses cours en ligne, entourée du troupeau de chèvres de son père, berger dans les montagnes. Caldes, Italie, 20 mars 2021. © Martina Valentini/Val di Sole press office/Reuters



International *Impatience planétaire*

Malgré la pandémie, le mois de mars – et en point d'orgue le 8, Journée internationale des droits des femmes –, a été le théâtre de nombreuses mobilisations, partout dans le monde comme à Athènes ❶. Ces rassemblements ont témoigné d'un élan de plus en plus global contre les violences sexistes et sexuelles, d'une exaspération montante de la part des militant·e·s et du public, face à l'inaction relative de nombreux gouvernements. Et, conséquence parfois de cette léthargie, une radicalité croissante des actions. Petit tour d'horizon (subjectif) de quelques événements.

En France ❷, plusieurs milliers de manifestant·e·s se sont réunis dans différentes villes, à l'initiative de trente-sept mouvements syndicaux, politiques et féministes. Un appel à la grève a également été lancé, pour dénoncer les injustices et les violences subies par les femmes, en première ligne pendant la crise sanitaire. « *Quand les femmes s'arrêtent, tout s'arrête !* », ont scandé les féministes. Plusieurs préavis ont été déposés, appelant à cesser le travail à 15h40, heure à laquelle les femmes cessent symboliquement d'être rémunérées, si l'on prend en compte les 25 % d'écart de salaire entre femmes et hommes.

En Équateur, la dirigeante du mouvement indigène Blanca Chancosa a réclamé les droits des femmes à la terre, à l'éducation et à la santé. Sur les pancartes des rassemblements, il était écrit : « *Pas de chocolats, pas de fleurs, nous voulons l'égalité des droits.* »

Au Canada, la ministre Carolyn Bennett a déclaré le 8 mars :

« *La pandémie a eu un effet amplificateur sur le sexisme, le racisme et la marginalisation qui affectent les femmes, les filles et les personnes LGBT+ chez les autochtones* », et s'est engagée à lancer un plan d'action pour mettre un terme à ces violences.

Plus inattendu et symbolisant bien cette internationale en marche, au Kirghizistan ❸, plusieurs centaines de manifestant·e·s ont exigé la démission du ministre de l'Intérieur, après la mort d'Aizada Kanatbekova, kidnappée pour être mariée de force, puis tuée. Dans cette ancienne République soviétique, la coutume des mariages par enlèvement existe depuis 1920. Bien qu'elle soit officiellement interdite depuis 2013, une mariée sur cinq serait encore concernée, selon ONU Femmes.

Au Mexique ❹, où plus de dix femmes sont assassinées chaque jour, les féministes ont, le 8 mars, transformé l'enceinte du Palais présidentiel en mur de la mémoire, où elles ont peint les noms de victimes. Le climat, tendu, a dégénéré en heurts. Vingt jours plus tard, les protestations ont repris de plus belle après la mort de Victoria Esperanza Salazar, à Tulum, lors de son interpellation par les forces de l'ordre. La scène a fait le tour des réseaux sociaux et été comparée au meurtre de George Floyd. Le décès de cette Salvadorienne, réfugiée au Mexique depuis cinq ans et mère de deux enfants, a provoqué des manifestations dans de nombreuses villes du pays, pour dénoncer les féminicides, le racisme et les violences policières.

France-International **Défenseuse internationale**

La Française Agnès Callamard a été nommée, le 29 mars, secrétaire générale d'Amnesty International. Pendant quatre ans, elle sera à la tête de l'organisation mondiale, basée à Londres, et qui compte des bureaux dans soixante-dix pays. Experte en droits humains, elle était jusque-là rapporteuse spéciale de l'ONU sur les exécutions extrajudiciaires. Familière des dossiers brûlants, elle a notamment mené l'enquête sur l'assassinat du journaliste saoudien Jamal Khashoggi en 2018. « *Son acuité intellectuelle, combinée à sa profonde expérience en matière de droits humains et à son courage quand il s'agit de faire entendre sa voix, font d'elle une personne hautement qualifiée pour diriger notre mouvement* », a déclaré Sarah Beamish, présidente du Bureau exécutif international, en annonçant cette nomination. Agnès Callamard avait déjà travaillé pour Amnesty International comme cheffe du cabinet du secrétaire général de 1995 à 2001.



Irak / 01.03.21

Le Parlement irakien a adopté une loi reconnaissant les crimes contre l'humanité dont les femmes yézidiennes ont été victimes (viols, tortures, disparitions) entre 2014 et 2017 de la part de l'État islamique. Une première dans le monde arabe, qui accorde des réparations aux survivant·e·s et à leurs enfants.

Japon / 03.03.21

Avec la nomination de douze femmes en plus, le conseil exécutif des Jeux olympiques de Tokyo en compte désormais 42 %. Cette décision d'œuvrer en faveur de la parité et de l'égalité fait suite à la nomination de Seiko Hashimoto, nouvelle présidente du comité d'organisation des JO.

France / 10.03.21

La maison des femmes de Saint-Denis a annoncé la création du collectif Re#start, un projet regroupant les structures qui soignent et accompagnent les femmes en difficulté ou victimes de violences. Dix structures ont rejoint jusqu'à présent le collectif.

Maroc / 05.04.21

La chanteuse Haja El Hamdaouia, star du chaâbi marocain, est décédée à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Elle s'était retirée de la scène en août 2020, au terme de soixante-dix ans de carrière. Elle restera pour beaucoup une icône de la chanson populaire marocaine.



Inde La colère des femmes

Plus de vingt mille agricultrices indiennes se sont rassemblées dans les environs de New Delhi, à l'occasion du 8 mars, pour « *mettre en avant leur contribution à l'agriculture en Inde, ainsi qu'aux mouvements de protestation* », selon l'activiste Kavitha Kuruganti. Le secteur agricole emploie encore 80 % des travailleuses du sous-continent et elles sont de plus en plus nombreuses à être seules responsables d'exploitation : les hommes quittent en masse les campagnes pour chercher de l'emploi dans les grandes villes, et nombreux sont les agriculteurs qui mettent fin à leurs jours en raison des difficultés économiques. Depuis octobre, des centaines de milliers d'entre eux, rejoints massivement par des agricultrices, se mobilisent sans discontinuer en Inde contre des réformes économiques libérales. En marge de ces manifestations, l'activiste Disha Ravi a été arrêtée le 13 février pour avoir diffusé un « *kit militant* » : une liste de hashtags et de comptes Twitter de responsables politiques. Un collectif de militant·e·s a publié une déclaration qualifiant cette arrestation d'« *abus d'autorité* ».

Allemagne Soutien affiché

Les stades ne sont pas réputés pour leur bienveillance envers la communauté LGBT+. C'est pour lutter contre cette idée et l'homophobie que huit cents joueurs et joueuses de football se sont associé·e·s à une campagne dans le magazine *11 Freund*, spécialisé dans le ballon rond, le 17 février. Elles et ils proclament « *vous pouvez compter sur nous !* », s'engageant notamment à soutenir tou·te·s les joueurs et joueuses qui révèlent leur homosexualité. Les signataires expliquent : « *Personne ne devrait être forcé·e de faire son coming out. C'est une décision personnelle que chaque individu doit prendre. Cependant, nous voulons que quiconque décide de le faire sache qu'elle et il a notre plein soutien et notre solidarité.* » La campagne a été relayée par l'ancien joueur Thomas Hitzlsperger, unique joueur professionnel allemand ouvertement gay.



150

France Info a publié une tribune le 8 mars, dans laquelle 150 élu·e·s locaux·ales, militant·e·s, collaborateur·trice·s, candidat·e·s aux régionales, parlementaires, responsables d'associations ou encore artistes, appellent à un #MeToo des territoires pour écarter les candidats auteurs de violences faites aux femmes.



Pologne-Hongrie *Libertés fondamentales*

Le 11 mars, le Parlement européen a adopté une résolution déclarant l'UE « zone de liberté pour les LGBT+ ». Ce vote symbolique envoie un message clair à la Pologne, dirigée par la droite nationaliste, où, depuis deux ans, une centaine de collectivités locales se sont proclamées zones « LGBT free » (sans LGBT). « Notre liberté suffoque brutalement dans trop d'endroits dans l'Union européenne », regrette la parlementaire allemande Terry Reintke. Le Conseil de l'Europe a par ailleurs « exhorté », le lendemain, la Pologne à offrir un accès légal à l'avortement. Toujours le 12 mars, une loi mettant fin à la reconnaissance légale des certificats de naissance des personnes trans a été invalidée par la Cour constitutionnelle hongroise, qui a rappelé que « le fait d'avoir la possibilité de changer de genre et de nom est un droit fondamental illimité ». Cette loi faisait partie d'un groupe de lois anti-LGBT+ votées en décembre.

Ile Maurice *Grève sous-marine*

Une mobilisation d'un nouveau genre a eu lieu le 18 mars au large de l'Île Maurice : la première manifestation climatique sous-marine du monde, à Saia de Malha, le plus grand banc de sable immergé de la planète. Équipé·e·s de palmes, masques, tubas et pancartes, les manifestant·e·s ont plongé dans l'océan Indien à l'appel de Shaama Sandooyea, biologiste marine et militante écologiste. « Étant originaire d'un pays insulaire, je sais à quel point avoir des océans sains est important, non seulement pour notre climat, mais aussi pour ces milliards de personnes du Sud qui en dépendent », explique-t-elle. Cette grève sous-marine s'inscrit dans le mouvement mondial *Fridays for Future*, dont Shaama Sandooyea est la cofondatrice de l'antenne mauricienne. L'île a été victime l'été dernier d'une marée noire, avec l'échouage d'un navire qui a laissé s'échapper plus de mille tonnes de

fioul, polluant durablement les écosystèmes et interdisant la pêche.



Canada *Pour les Premiers peuples*

Édith Cloutier est née d'une mère anishinaabe – ensemble de tribus autochtones amérindiennes – et d'un père québécois. Très tôt, elle prend conscience de sa différence et participe avec sa mère aux manifestations des années quatre-vingt qui vont aboutir à la modification d'anciennes dispositions législatives sur les femmes des Premiers peuples, rédigées par des hommes blancs aux valeurs victoriennes. Elles avaient explicitement écarté les femmes de toute forme de pouvoir et conditionné leur identité à celle de leur mari. Cette injustice est fondamentale dans l'engagement d'Édith Cloutier qui entre au Centre d'amitié autochtone de Val d'Or, lieu de vie, de culture et de services, avant d'en devenir la directrice générale en 1989. Depuis trente ans, elle multiplie les initiatives en faveur des autochtones dans cette ville minière du Québec créée en 1930 en territoire anishinaabe.

Anne Pastor

La voix des femmes autochtones
www.femmesautochtones.com



Inde / 13.03.21

Le débat autour de l'excision s'ouvre peu à peu dans le pays notamment grâce à « Mumkin », une application lancée par deux Indiennes, qui permet aux internautes de bénéficier d'un « espace sécurisé de conversation » pour aborder des sujets tabous.

Ukraine / 1.04.21

La journaliste d'investigation ukrainienne Natalia Sedletska a réussi à faire condamner son pays par la Cour européenne des droits humains de Strasbourg. Le gouvernement avait tenté de s'emparer de ses sources en 2018 en cherchant à saisir les données de son téléphone, violant l'article dix de la Convention européenne pour la protection des droits humains.

France / 04.04.21

Alors que le *Manifeste des 343* fêtait ses cinquante ans, 343 personnalités ont signé un nouveau manifeste dans lequel elles déclarent avoir avorté au-delà des délais légaux français de douze semaines de grossesse, dont elles réclament l'allongement.

Portugal ***Cher travail domestique***

60 782 € : c'est la somme qu'un homme a été condamné à verser à son ex-épouse en guise de dédommagement pour le travail domestique qu'elle a assumé au cours de leurs trente années de vie commune, au Portugal. Le Supremo Tribunal de Justica a justifié sa décision du 14 janvier en invoquant la « *valeur économique étrangement invisible* » mais « *bien réelle* » des tâches ménagères. Une première en Europe, mais pas dans le monde. En Argentine, un homme a été condamné à verser près de 160 000 € à son ancienne conjointe en juin 2019 pour les mêmes raisons. Et en février 2021, la justice chinoise a rendu un jugement similaire, pour une somme de 50 000 yuans (environ 6 300 €). Ces décisions relancent le débat sur la reconnaissance légale du travail domestique, alors que la crise sanitaire continue de creuser les inégalités au sein des foyers.



États-Unis ***Au firmament***

La cérémonie 2021 des Grammy Awards, le 14 mars, a vu les quatre prix principaux attribués à des femmes. Avec *Folklore*, Taylor Swift a décroché celui du meilleur album de l'année pour la troisième fois : un record pour une artiste féminine, la plaçant à égalité avec Stevie Wonder, Frank Sinatra ou encore Paul Simon. Le prix de l'enregistrement de l'année revient à Billie Eilish, pour la deuxième année consécutive. L'*award* de la chanson de l'année a été décerné à l'artiste H.E.R pour *I can't breathe*, slogan du mouvement Black Lives Matter. Enfin, Meghan Thee Stallion est la première rappeuse à avoir reçu le prix « *Révélation de l'année* » depuis

vingt ans. La reine de la soirée reste Beyoncé, avec neuf nominations et vingt-huit trophées au total : un record pour une artiste féminine dans cette manifestation.



Pérou ***Procès historique***

Alberto Fujimori, emprisonné pour plusieurs violations des droits humains, est à nouveau sur le banc des accusé-e-s depuis le 1^{er} mars. L'ancien Président péruvien, à la santé défaillante, n'a pu assister au début de son procès. Mais malgré son hospitalisation, il est bel et bien jugé, en compagnie de trois de ses anciens ministres de la Santé et deux hauts fonctionnaires, pour leur « *politique d'anti-conception chirurgicale volontaire* », menée de 1996 à 2000. Au cours de cette période, plus de 300 000 femmes, en majorité des Indiennes quechuas et aymaras, ont été stérilisées de force. Dès 1997, Hilaria Supa Huaman, dirigeante paysanne de la région andine de Cuzco, mobilisait les victimes, souvent isolées, voire menacées. En 2001, elle réussissait à convaincre douze femmes, certaines illettrées, de la suivre à Lima pour témoigner devant des juges, des responsables politiques et les médias. Face à l'absence de réaction institutionnelle, elles créaient fin 2005 le Comité des femmes stérilisées de la province d'Anta, le premier du pays. Par la suite, des dizaines de milliers de Péruviennes se sont réunies dans de nombreuses associations similaires. Depuis, elles manifestent régulièrement pour réclamer justice, partout dans le pays. Le procès d'Alberto Fujimori et de ses coaccusés, le plus important de l'histoire du Pérou eu égard au nombre de plaignantes, marque pour les victimes une immense victoire, après parfois des décennies de lutte. Alors que nombre d'entre elles souffrent toujours des séquelles de ces opérations, pratiquées à la chaîne dans les dispensaires, elles espèrent des condamnations pénales et des indemnisations conséquentes.

41 %

En 2020, la part des femmes citées à la radio et la télévision était de 41 %. Ce chiffre est resté stable pour la deuxième année consécutive selon l'étude du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Leur temps de parole reste cependant réduit puisqu'il est de 35 %, a estimé l'Institut national de l'audiovisuel.

15,6 %

Une enquête de l'Association nationale des étudiant-e-s en médecine de France, publiée le 18 mars, a révélé que 15,6 % d'entre elles et eux auraient subi des agressions sexuelles au cours de leur vie universitaire, parmi lesquelles 18,7 % de femmes et 8,1 % d'hommes. Près de la moitié des étudiantes interrogées ont affirmé avoir subi des remarques sexistes.



Birmanie **Ligne de front**

La répression militaire a pris une nouvelle dimension depuis plusieurs semaines, avec des tirs à balles réelles sur les manifestant·e·s pro-démocratie et des bombardements sur les territoires shan et karen, les principales minorités ethniques du pays. Selon différentes données publiées par des médias et des ONG, les forces de sécurité auraient causé la mort de plus de huit cents civil·e·s, depuis le coup d'État du 1^{er} février. Malgré cette violence, les manifestations se poursuivent contre la junte qui a renversé le gouvernement élu d'Aung San Suu Kyi. Et les femmes continuent de s'illustrer au cœur de cette contestation, notamment lors des rassemblements de nuit organisés dans les principales villes. À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, elles ont initié un mouvement dans tout le pays, en quadrillant certaines rues de fils à linge, sur lesquels elles accrochaient leurs *htameins*, ou *sarongs*, pièces de tissu traditionnelles que les Birmanes nouent autour des hanches, pour en faire une jupe longue. Objet de superstitions, les soldats n'osent pas toucher ces vêtements. La junte interdisant cet accrochage dans les rues, elles en ont alors fait des étendards, devenus au mois de mars les principaux signes de ralliement des contestataires. Par ailleurs, la répression féroce dans les villes et les bombardements dans les montagnes ont poussé de nombreuses familles à l'exode. À la frontière thaïlandaise, les réfugié·e·s se sont pressé·e·s en nombre. Comme toujours dans ce type de situation, ce sont essentiellement les femmes qui ont organisé la fuite et la protection des familles de villageois·es.

France **Quel devoir conjugal ?**

Une femme de soixante-six ans a saisi le 5 mars la Cour européenne des droits humains d'un recours contre la France après qu'un divorce à ses torts exclusifs a été prononcé pour ne pas avoir « honoré le devoir conjugal ». Elle confie à *Médiapart* : « C'est une condamnation d'une autre époque. » Depuis 1990, la jurisprudence reconnaît pourtant que les liens du mariage « n'autorisent pas le mari à imposer des rapports sexuels à son épouse », ce que la Cour européenne des droits humains a confirmé en 1995. Selon la loi de 2006, la conjugalité est même une circonstance aggravante du viol (lire la rubrique « droit » de *Femmes ici et ailleurs* #38). La plaignante est soutenue par la Fondation des femmes et le Collectif féministe contre le viol, qui insistent sur le fait qu'une union ne doit pas être « une servitude sexuelle », et rappellent que « dans 47 % des 94 000 viols et tentatives de viol par an, l'agresseur est le conjoint ou l'ex-conjoint de la victime ».



France **Menacées**

Une information judiciaire contre X a été ouverte le 22 avril par le parquet de Saint-Brieuc (Côtes d'Armor), notamment pour « entrave concertée à la liberté d'expression ». Elle fait suite à la plainte déposée par la journaliste Morgan Large, après avoir découvert le sabotage de sa voiture. Cette spécialiste de l'agro-industrie bretonne est victime de multiples pressions depuis son témoignage en novembre 2020, dans le documentaire *Bretagne : une terre sacrifiée*. « C'est un soulagement de voir que le parquet a considéré que cette affaire était assez grave pour agir rapidement », confie Maxime Tessier, l'un de ses avocats. Elle n'est pas la seule à faire les frais de la loi du silence imposée aux journalistes, lanceurs et lanceuses d'alertes qui s'attaquent aux intérêts agroalimentaires de la région. La journaliste Inès Léraud est visée par plusieurs plaintes pour diffamation, déposées par des groupes industriels, après la publication de sa BD d'investigation, *Algues vertes, l'enquête interdite*, en 2019.



2/3

Selon une étude réalisée par l'association Agir pour la santé des femmes (ADSF) auprès de mille et une femmes en situation de grande précarité, deux femmes sur trois présentent des troubles du cycle menstruel et/ou souffrent de maladies gynécologiques (lire notre portrait de l'ADSF dans *Femmes ici et ailleurs* #41)

Japon / 17.03.21

Le tribunal de Sapporo a jugé anticonstitutionnelle la « non-reconnaissance du mariage entre personnes du même sexe ». C'est une première et une victoire historique pour les militant·e·s pour l'égalité des droits : le Japon est le dernier pays du G7 à ne pas reconnaître le mariage pour tou·te·s.

France / 26.03.21

Le prix Alice Guy, récompensant un film français réalisé par une femme, a été décerné à la réalisatrice Maimouna Doucouré pour son premier long-métrage, *Mignonnes*, qui dénonce les diktats de l'apparence et l'influence néfaste des réseaux sociaux. Elle avait déjà reçu le César 2017 du Meilleur court métrage pour son film *Maman(s)*.

France / 31.03.21

La cour d'appel de Paris, infirmant le jugement de première instance, a estimé que les tweets de la journaliste Sandra Muller, initiatrice du #balancetonporc avaient été publiés « dans le cadre d'un débat d'intérêt général », déboutant l'homme qui la poursuivait pour diffamation et qu'elle accusait de harcèlement sexuel.

OSCAR

États-Unis *Triomphe*

Le couronnement de *Nomadland* était attendu, tant le film a trusté les prix internationaux ces derniers mois (voir *Femmes ici et ailleurs* #40). Il n'y a pas eu de surprise, dimanche 25 avril, lors de la 93^e cérémonie des Oscars : *Nomadland*, meilleur film ; Chloé Zhao, meilleure réalisatrice ; et l'éblouissante Frances McDormand, meilleure actrice. Cette dernière, riche de ses trois statuettes, se hisse au niveau des Meryl Streep, Ingrid Bergman et Katharine Hepburn, excusez du peu ! Chloé Zhao, quant à elle, devient seulement la deuxième réalisatrice – après Kathryn Bigelow en 2010 pour *Démoneurs* – à recevoir la statuette dans l'histoire des Oscars, créés en... 1929. Cette soirée des Oscars 2021 restera dans l'histoire pour son cérémonial sobre et peu habituel, pandémie oblige et pour la mixité et la diversité des lauréat·e·s. Les leçons des scandales qui ont ébranlé le monde du cinéma hollywoodien semblent avoir été – enfin – retenues.



Turquie **Erdogan quitte Istanbul**

La mobilisation se poursuit en Turquie, après la décision du Président Recep Tayyip Erdoğan, le 19 mars, de retirer son pays de la Convention d'Istanbul, signée en 2011 par les États du Conseil de l'Europe, qui s'engagent à lutter contre les violences sexistes. Les manifestations des 20 et 27 mars, qui ont rassemblé plusieurs centaines de personnes pour dénoncer ce retour en arrière, ainsi que les réactions du Conseil de l'Europe et de l'ONU, n'ont pour l'heure pas infléchi la position du dirigeant turc. Le pouvoir a justifié sa décision en déclarant que la Convention « a été détournée par un groupe de personnes qui tentent de normaliser l'homosexualité, ce qui est incompatible avec les valeurs sociales et familiales de la Turquie ». Selon les chiffres officiels relayés sur la plateforme « We will stop femicide », trois cents Turques ont été tuées en 2020. Un rapport publié le 8 mars par un député d'opposition, Sezgin Tanrikulu, fait lui état de 6 732 féminicides entre 2002 et 2020, rapporte *Le Monde*.

Royaume-Uni **Fausse note**

La pianiste anglaise Annabel Bennett a révélé, à l'occasion de la sortie de son album le 20 février, avoir utilisé un nom d'homme pendant deux ans pour passer à la BBC. Plus de quarante de ses morceaux ont ainsi été diffusés sous son pseudonyme, Arthur Parker, inspiré du nom de son père, l'arrangeur musical Tom Arthur Parker. Elle communiquait uniquement par mail et s'arrangeait pour éviter les appels téléphoniques. Auparavant, la BBC l'avait ignorée pendant des mois quand elle envoyait ses compositions sous son vrai nom. « Une musique émouvante plaît sûrement davantage quand on s' imagine que c'est un homme qui l'interprète », a supposé Annabel Bennett dans une interview au *Daily Mail*. La BBC nie ces accusations, assurant avoir diffusé la musicienne sous son nom d'origine.



« La lutte féministe est la seule chose qui fait que je suis bien dans mon époque. »

a confié Chloé Delaume, écrivaine et lauréate du prix Médicis pour *Le Cœur synthétique*, invitée du podcast Le Goût de M. Elle s'y réjouit de l'ampleur des luttes féministes et des mouvements de sororité.

France **Convention collective**

« C'est une avancée historique », s'est félicitée la vice-présidente de l'Association des joueurs et joueuses professionnel·le·s de handball (AJPH), Sabrina Ciavatti, après la signature, le 15 mars, d'un accord garantissant des droits nouveaux aux joueuses enceintes. Il leur permet notamment « une maternité plus sereine avec un an de maintien de salaire (...). Le handball féminin sera le premier sport professionnel féminin à signer sa convention collective », a-t-elle ajouté. Jusqu'à présent, le salaire des joueuses enceintes n'était assuré que pendant trois mois. Cette convention s'applique aux quatorze clubs de la D1 féminine, soit cent cinquante joueuses, et doit entrer en vigueur le 1^{er} juillet. Les organisations professionnelles de basket et de volley finalisent elles aussi des accords comparables.



18 millions

5,6 % de la population américaine adulte se revendique LGBT+, soit dix-huit millions d'Américain·e·s, selon un rapport de l'institut Gallup, contre 4,5 % en 2017. L'institut constate une croissance record de 60 % de cette proportion entre 2012 et 2020.

Canada / 01.03.21

Une coalition de plus d'une centaine d'ONG et de survivant·e·s d'exploitation sexuelle réclame des autorités canadiennes une enquête criminelle sur la société MindGeek, qui gère Pornhub, l'accusant de violer les lois sur la protection de l'enfance et de partager des images intimes sans consentement.

Brésil / 12.03.21

Il est désormais inconstitutionnel d'invoquer le « crime d'honneur » comme « circonstance atténuante » dans les affaires de féminicides. La Cour suprême brésilienne estime que cette défense est contraire aux principes « de dignité de la personne humaine, de la protection de la vie et de l'égalité des genres ».

France / 25.04.21

À la veille de la journée mondiale de la visibilité lesbienne, une des premières marches a eu lieu à Paris réunissant plusieurs milliers de manifestant·e·s (4 400 personnes selon la préfecture de police de Paris, 10 000 selon les organisatrices, le collectif Collages Lesbiens). D'autres rassemblements ont eu lieu à Lyon, Toulouse ou encore Bordeaux.

Australie **Scandales en série**

Des vidéos, diffusées le 23 mars, montrant des employés du gouvernement conservateur se livrant à des actes sexuels dans le Parlement, se sont ajoutées à la mise en cause de l'équipe du Premier Ministre – et plus généralement de la classe politique australienne – pour son sexisme. Ce nouveau scandale éclate alors que les accusations de viol se succèdent à grande vitesse, incriminant un collègue de la ministre de l'Industrie de défense, un député travailliste ou le principal conseiller juridique du gouvernement, ce dernier étant accusé d'un viol sur une adolescente de seize ans, en 1988. Un rapport publié fin mars démontre que l'Australie n'a mis en œuvre que 25 % des recommandations des Nations unies visant à éliminer la discrimination à l'égard des femmes, loin des progrès de ses voisins d'Asie-Pacifique. Face à ces révélations, les manifestations se sont multipliées, notamment depuis la mi-mars, sous le titre « *March 4 Justice* » (marches pour la justice). Des dizaines de milliers d'Australien·ne·s, parmi lesquelles certaines victimes, se sont rassemblé·es dans les principales villes du pays, scandant ou exhibant des slogans particulièrement véhéments à l'encontre des hommes de la classe politique, souvent comparés à des « *chiens* ». Une colère inhabituelle chez les « *Aussies* ».



50 %

Dans cinquante-sept pays, près de la moitié des femmes sont privées du droit à disposer librement de leur corps, selon un rapport du Fonds des Nations unies pour la population, publié le 14 avril, qui prend en compte toutes les atteintes aux droits des femmes, du viol à la stérilisation forcée en passant par les mutilations génitales.

98 %

Selon une étude mondiale sur les inégalités femmes-hommes menée par l'agence Lewis, 98 % des femmes souhaitent que les hommes les aident à résoudre les problèmes d'inégalité entre les sexes. En revanche, « *moins de la moitié des hommes ont indiqué être prêts à apporter leur aide* ».



Égypte **Géante**

Nawal el-Saadawi, médecin et figure égyptienne de l'émancipation des femmes dans le monde arabe, est morte dimanche 21 mars. Elle avait quatre-vingt-dix ans et aura signé plus de cinquante ouvrages dont *La Femme et le Sexe*, écrit en... 1969 !

Comme plusieurs intellectuel·le·s, opposant·e·s au Président Sadate, elle a été arrêtée en 1981 et détenue durant trois mois. Cette expérience de la prison, puis celle de l'exil, ne l'empêcheront pas de poursuivre sa lutte pour les droits des femmes, la justice et la liberté, s'attirant régulièrement les foudres des fondamentalistes. Fondatrice de l'Association pour la solidarité des femmes, dissoute par le gouvernement égyptien en 1991, Nawal el-Saadawi était l'un·e des écrivain·e·s égyptien·ne·s contemporain·e·s les plus traduit·e·s au monde. Participant aux événements de la place Tahrir, cette féministe d'avant-garde lancera, le 8 mars 2012, l'*Appel des femmes arabes pour la dignité et l'égalité*, demandant l'inscription des droits des femmes dans les constitutions des pays de la région. Engagée contre la polygamie, l'excision, le voile, la prostitution et l'inégalité des droits en islam, elle sera restée jusqu'à son dernier souffle une combattante féministe, laïque, anticapitaliste et profondément démocrate. Une grande voix radicale et progressiste du monde arabe s'est éteinte. Elle écrivait : « *Je continuerai à écrire. J'écrirai même s'ils m'enterrent, j'écrirai sur les murs s'ils me confisquent crayons et papiers ; j'écrirai par terre, sur le soleil et sur la lune...* »

France **Couverture historique**

Une première pour un magazine féminin français ! Elisa Rojas, militante féministe et avocate en fauteuil roulant a figuré en une de *Marie-Claire* pour la journée internationale des droits des femmes. Pour célébrer ce 8 mars,



le mensuel a publié huit couvertures illustrant « *huit visages de l'espoir* », dont celui de cette militante des droits des femmes et des personnes en situation de handicap. Cette couverture historique a suscité nombre de réactions positives sur les réseaux sociaux, où Elisa Rojas mène une partie de ses luttes. Auprès du site *Auféminin*, elle salue cet enthousiasme : « *Nous, femmes handis, faisons partie de la société. On doit donc être montrées.* » Les sept autres unes montrent les femmes dans toute leur diversité, d'âge, de couleur de peau, de corpulence...



France **Hors jeu**

Je ne suis pas une salope, je suis une journaliste : c'est le titre du documentaire de Marie Portolano, diffusé sur Canal+ le 21 mars, qui dénonce les violences et propos sexistes tenus dans les rédactions, en s'appuyant sur les témoignages d'une vingtaine de ses consœurs (RMC Sport, Canal+, TF1, *L'Équipe*, Radio France...). Ce film a suscité de vives réactions, d'autant que Canal+ est accusé d'avoir coupé les passages qui mettaient en cause l'un de ses chroniqueurs, Pierre Ménès. Radio France a ouvert une enquête interne sur les faits rapportés par sa spécialiste du rugby Amaïa Cazenave. De nombreuses journalistes ont depuis partagé leurs expériences, comme Anne-Laure Bonnet, qui officiait pour *Téléfoot*. Le jour de la diffusion du documentaire, *Le Monde* a publié une tribune, *Femmes journalistes de sport, nous occupons le terrain !* appelant à la fin de l'infériorisation des femmes dans les rédactions, cosignée par plus de cent cinquante journalistes et étudiantes en journalisme.

Côte d'Ivoire **La puissance des femmes**

Koffi Prisca Melaine, alias Prissk, qui participait à l'édition 2021 du festival Abidjan capitale du rire, est une pionnière. Elle s'illustre comme rappeuse à treize ans, avec la sortie de son premier album *Super Star*, en 1997, qui révolutionne le milieu du rap en Côte d'Ivoire, en abordant pour la première fois dans ses textes des thématiques comme l'excision, le mariage forcé ou encore les violences sexistes. Après vingt-cinq ans de carrière musicale, elle rejoint la nouvelle génération de femmes humoristes qui prennent une place grandissante sur la scène du rire en Afrique. En chansons ou



sketchs, ses sources d'inspiration restent les mêmes : sa vie, la société ivoirienne et les femmes, son sujet de prédilection. « *Le message que je véhicule, sous différentes formes, est que nous sommes fortes et que nous en avons conscience* », affirme-t-elle dans une interview pour le site Afrique Femmes.

125 millions

Selon les Nations unies, les femmes et les filles passent, au total, plus de 125 millions d'heures chaque jour à collecter de l'eau pour leurs familles dans des récipients pouvant peser jusqu'à vingt kilos, partout dans le monde.

Kosovo – Tanzanie – Libye

Vents nouveaux

Le 4 avril, le Parlement du Kosovo a élu Vjosa Osmani présidente. L'élection de cette professeure de droit issue de la communauté « albanaise », majoritaire, marque un tournant dans l'histoire récente de ce pays né en 2008, avec la défaite électorale des anciens soldats de la guerre d'indépendance. La nouvelle numéro une kosovare a d'abord promis d'éradiquer la corruption, généralisée dans cette région des Balkans et de restaurer l'État de droit en luttant contre les divisions, lançant ainsi un appel à la minorité serbe. Ouvertement féministe, elle a engagé les femmes de son pays à croire en leur potentiel dès sa première prise de parole : « *Tous vos rêves peuvent devenir réalité.* »

Quelques semaines plus tôt, le 17 mars, Samia Suluhu Hassan était devenue la première Tanzanienne et la deuxième femme du continent africain à devenir cheffe d'État, succédant en tant que vice-présidente à John Magufuli, suite au décès de celui-ci. Enfin, en Libye, dans un contexte politique beaucoup plus périlleux, les membres du gouvernement de transition dirigé par Abdel Hamid Dbeibah et soutenu par l'ONU ont prêté serment le 15 mars. Sur trente-cinq ministres figurent cinq femmes, dont deux à des fonctions régaliennes, une première dans ce pays. La nouvelle ministre des Affaires étrangères, Najla el-Mangoush, avocate et activiste des droits humains, avait signé un article consacré aux femmes de son pays dans le premier numéro de *Femmes ici et ailleurs* !



« *Je suis la présidente de la Commission [européenne]. Et j'espérais être traitée comme telle lorsque je me suis rendue en Turquie il y a deux semaines. Mais cela n'a pas été le cas et c'est arrivé parce que je suis une femme* »,

a commenté Ursula von der Leyen, le 26 avril, faisant référence au « *sofagate* » : reçue par Recep Tayyip Erdoğan le 6 avril à Ankara, elle avait été reléguée sur un canapé, à l'écart, alors que les présidents de la Turquie et du Conseil européen avaient deux fauteuils installés côte à côte.



Irlande Au galop

La presse britannique n'a pas été avare de superlatifs sur l'événement : le 11 avril, Rachael Blackmore est devenue la première femme à remporter le *Grand National*, la plus célèbre et la plus suivie des courses hippiques au monde. La jockey irlandaise de trente et un ans a largement dominé ce grand prix et ses terribles trente haies sur son cheval, Minella Times, reléguant son premier poursuivant à six longueurs, alors que nombre de ses concurrents, parmi les quarante hommes du peloton, chutaient sur les obstacles et ne terminaient pas la course.

France **Protéger les mineur·e·s**

La proposition de loi pour la lutte contre les violences sexuelles sur les mineur·e·s et l'inceste a été définitivement adoptée le 15 avril, à l'unanimité, par l'Assemblée nationale. La mesure la plus attendue de cette réforme, suscitée par les multiples révélations de scandales pédocriminels et incestueux, est l'instauration d'un âge de non-consentement. Ainsi, tout acte de pénétration sexuelle commise par un·e adulte sur un·e adolescent·e ou enfant âgé·e de moins de quinze ans sera désormais automatiquement qualifié de viol. « *Avant quinze ans, c'est non* », a résumé Éric Dupont-Moretti, Garde des Sceaux.

La réalité est moins limpide. Certes, cette réforme permet d'éviter les débats judiciaires sordides autour du « consentement » de victimes à peine pubères comme celui, en 2018, pour Sarah, onze ans, abusée par un homme de vingt-huit ans. Ou, actuellement, l'affaire de Julie, pour laquelle la Cour de cassation a refusé de requalifier en « viols » les actes qu'elle a subis de la part d'un groupe de pompiers de Paris alors qu'elle avait entre treize et quinze ans. Mais cette nouvelle loi ne règle pas tout. Après une valse-hésitation (lire la rubrique « droit » de *Femmes ici et ailleurs* #42), une clause surnommée « *Roméo et Juliette* » a été introduite dans la loi, qui autorise les relations sexuelles entre un·e jeune adulte et un·e mineur·e de moins de quinze ans, quand leur différence d'âge est inférieure à cinq ans. Raison invoquée : éviter de transformer un « Roméo » en violeur le jour de ses dix-huit ans et épargner les « *amours adolescentes* »... « *Cette clause faussement romantique protège les agresseurs* », a réagi la chroniqueuse Rose Amezian. Ainsi, « *les enfants de treize à quinze ans violé·e·s par un·e jeune majeur·e seront toujours soumis·es à des interrogatoires pour apporter la preuve de leur non-consentement* », dénoncent une cinquantaine de personnalités dans une tribune publiée le 27 mars dans le JDD. Vis-à-vis de la loi actuelle, pour qui toute relation intime d'un·e adulte avec un·e moins de quinze ans relève *a minima* du délit « d'atteinte sexuelle », la réforme est même « *un recul* » aux yeux des signataires. Elles et ils rappellent par ailleurs que 50 % des auteurs de viols ont moins de vingt ans. Le texte de loi crée également une infraction spécifique pour l'inceste. Il fixe en la matière un seuil de non-consentement à dix-huit ans, en précisant cependant que cette disposition ne s'applique que si l'auteur·trice a « *une autorité de droit ou de fait* » sur la victime. Cet impératif « lien de subordination » laisse une autre porte ouverte à interprétation, avec le risque de laisser des crimes sur enfants impunis. Enfin, la réforme instaure une prescription « *glissante* » qui permet d'étendre dans le temps la possibilité d'engager des poursuites, en cas de récidive de viol ou d'agression sexuelle commise sur un·e enfant.



« *Sois fière de ce que tu es, parce qu'en étant, tu changes le monde* »,

a écrit la chanteuse Pomme. Elle s'adressait à l'une des mille petites filles à naître le 8 mars, dans le cadre de la campagne #1000possibles du ministère de l'Égalité, à laquelle soixante-dix personnalités ont participé.



Ghana **Mobilisation internationale**

Le 21 mars, des responsables chrétiens, musulmans et de religions traditionnelles ghanéennes ont proposé une journée de prière nationale, à Accra, relayée par de nombreux médias nationaux ainsi que par des membres de la société civile et du Parlement. Le thème ? « *L'homosexualité : un péché détestable pour Dieu*. » Ce rassemblement s'inscrit dans la vague d'homophobie que connaît le pays depuis l'ouverture d'un local, le 31 janvier, dans la capitale, de l'organisation de défense des droits LGBT+ Rights Ghana. Ce centre, qui visait à apporter un accompagnement sanitaire, psychologique, financier et juridique aux personnes queer ghanéennes, a été fermé moins d'un mois plus tard par les autorités. LGBT+ Right Ghana a reçu l'appui de nombreuses associations et célébrités internationales. Parmi celles-ci, l'acteur Idris Elba qui, aux côtés de soixante-sept personnalités britanniques, pour la plupart membres de la diaspora ghanéenne, a signé une lettre de soutien aux droits des minorités sexuelles au Ghana.

France / 29.03.21

La ville de Rennes (216 000 habitant·e·s) rejoint celle de Lyon (513 000 habitant·e·s) en créant un budget municipal sensible au genre, qui consiste à s'assurer que les dépenses de la commune contribuent à l'égalité femmes-hommes.

Arabie Saoudite / 19.04.21

La militante Loujain al-Hathloul a reçu le prix des droits humains Václav-Havel du Conseil de l'Europe qui la décrit comme « *l'une des cheffes de file du mouvement féministe saoudien* ». Elle reste en liberté conditionnelle après avoir été condamnée en appel, en mars, à cinq ans et huit mois de prison, en vertu d'une loi « antiterroriste ».

Iran / 20.04.21

La Commission de la condition de la femme des Nations unies, dédiée à la promotion de l'égalité des sexes, a accueilli l'Iran parmi ses douze nouveaux membres, provoquant colère et indignation chez les militant·e·s féministes. « *La persécution des femmes par l'Iran est flagrante et systématique, à la fois en droit et en pratique* », s'est insurgé l'avocat suisse Hillel Neuer.

Algérie / 21.04.21

Annie Fiorio-Steiner, figure emblématique de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie, s'est éteinte à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Le décès de la « *moudjahida* » a suscité de nombreuses réactions dans le pays pour rendre hommage à la femme révoltée et déterminée ainsi qu'à ses nombreux combats.

Japon **Les Jeux de l'espoir**

La nageuse japonaise Rikako Ikee (à droite sur la photo), vingt ans, a fait son grand retour dans les bassins de haut niveau, après avoir vaincu un cancer. Le 4 avril, elle remportait le cent mètres papillon des championnats du Japon, ce qui lui assure une place en sélection nationale pour le relais du quatre fois cent mètres quatre nages pour les JO de Tokyo, qui devraient avoir lieu cet été, à moins d'un nouveau report en raison de la pandémie. À quinze ans, Rikako Ikee participait déjà aux Jeux de Rio, en 2016, et s'était hissée jusqu'à la finale du cent mètres papillon. En 2018, elle décrochait six médailles d'or et deux d'argent aux Jeux asiatiques en Indonésie. Mais début 2019, l'espoir de la natation japonaise découvre qu'elle est atteinte d'une leucémie. Après de longs mois de traitement et d'hospitalisation, elle vainc la maladie et reprend l'entraînement en mai 2020. Un an plus tard, elle était à nouveau dans la course avec les JO pour horizon.



100 mds €

L'économie que la France réaliserait « si les hommes se comportaient comme des femmes » approche les cent milliards d'euros par an, a calculé l'historienne Lucile Peytavin, dans son premier essai *Le coût de la virilité*, publié aux Éditions Anne Carrière. Elle y questionne aussi les modèles et valeurs qui sont transmis aux garçons.

« Malgré les victoires, j'ai été dévalorisée, on m'a manqué de respect et on m'a écartée parce que je suis une femme. Et on m'a dit que je ne méritais pas plus, mais moins, parce que je suis une femme »,

a déploré la superstar du football féminin Megan Rapinoe, le 24 mars, jour de l'Equal Pay Day, en direct de la Maison Blanche, où elle a été reçue aux côtés d'autres personnalités, par Joe Biden.



Royaume-Uni **Vague de colère**

Le 3 mars, peu avant vingt-deux heures, alors qu'elle rentrait chez elle, Sarah Everard disparaît au sud de Londres. Son corps est retrouvé le 10 mars. Un policier est inculpé. « *Beaucoup de femmes ont commencé à réfléchir à leur sécurité et aux dispositifs mis en place pour les protéger* », estime Rose Lewis, membre de l'association Sistah Space. L'affaire a provoqué une forte émotion au Royaume-Uni, où de nombreux rassemblements ont eu lieu. Celui de Clapham Common, le 13 mars, a été violemment réprimé par les forces de l'ordre (photo). Le gouvernement envisage une série de mesures, dont une amélioration de l'éclairage public, des dispositifs de vidéo-surveillance et des patrouilles de policière-s en civil la nuit. De son côté, le ministère de l'Intérieur a annoncé le 18 mars que la misogynie sera enregistrée par la police comme un « *crime de haine* », à partir de cet automne.

International **Génération Égalité**

La première étape du Forum Génération Égalité, rassemblement mondial pour l'égalité entre les femmes et les hommes, s'est tenue à Mexico, du 29 au 31 mars. Prévu l'an passé et reporté pour cause de Covid19, ce forum doit permettre d'évaluer les avancées de la déclaration et du programme d'actions ratifiés lors de la Quatrième conférence mondiale sur les femmes, à Pékin, en 1995. Les engagements pris alors visaient à voir les femmes participer « *de manière égale à tous les domaines de la vie, que ce soit dans le secteur public ou privé* », comme le souligne ONU Femmes. Malgré les progrès accomplis depuis un quart de siècle, les promesses n'ont pas été tenues. Le but de cet événement est de donner une nouvelle impulsion à l'égalité, à l'échelle planétaire, malgré les reculs enregistrés, notamment du fait de la crise sanitaire. Prochaine étape, Paris, du 30 juin au 2 juillet 2021. En amont et en lien avec « Pékin + 25 », la coordination française pour le Lobby européen des femmes a organisé son premier Forum international des droits des femmes, qui a rassemblé plus de deux mille inscrit-e-s, en visioconférence, du 4 au 7 avril. Un livret de recommandations issues de cet événement a été remis à Elisabeth Moreno, ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes. À suivre.



International

SOS Méditerranée, les femmes d'à bord



L'*Ocean Viking*, le bateau de recherche et de sauvetage affrété par l'ONG SOS Méditerranée a effectué sa onzième rotation (mission) de sauvetage en mer Méditerranée centrale entre le 10 et le 23 mars.



Cofondée par Sophie Beau, également directrice générale, l'association SOS Méditerranée compte un grand nombre de femmes engagées dans les opérations de sauvetage en mer, à toutes les fonctions : mécanicienne, cheffe d'équipe, soignante, logisticienne, sauveteuse... La dernière mission de l'ONG était ainsi quasi paritaire. Elle a permis de venir en aide à 116 exilé·e·s en détresse sur la route migratoire la plus dangereuse du monde. À bord du bateau de SOS Méditerranée, l'*Ocean Viking*, c'est l'humanité qui a pris le quart.

Sa coque rouge et blanche permet d'identifier l'*Ocean Viking* au premier coup d'œil dans le port de Marseille, où il tranche sur le ciel bleu d'une belle journée d'hiver. Successeur du célèbre *Aquarius*, ce bateau a été transformé en navire-ambulance par SOS Méditerranée pour se lancer à son tour à la recherche de réfugié·e·s en détresse, embarqué·e·s sur des bateaux de fortune de tous types. Selon l'Organisation internationale pour les migrations, plus de vingt mille personnes ont perdu la vie en Méditerranée depuis 2014, faisant de cette route d'exil la plus mortelle au monde. En cette journée du 8 mars, l'*Ocean Viking*, en attente de l'équipage qui le mènera dans sa onzième rotation, est encore bien loin de sa zone d'opération. Les dix jours de quarantaine qui ont précédé le départ ont rendu

Des membres de SOS Méditerranée préparent les gilets de sauvetage qui serviront lors des interventions en mer. La supervision et la vérification du matériel jouent un rôle essentiel dans le bon déroulement des interventions.



Claire, mécanicienne et membre de l'équipe de recherche et de sauvetage, pose sur le pont de l'*Ocean Viking* quelques heures avant que celui-ci ne quitte le port de Marseille pour sa nouvelle mission.





Fulvia et Guillaume sur le RhIB EZ3 pendant sa mise à l'eau dans le port de Marseille pour un ultime exercice avant le départ de l'*Ocean Viking* vers le large.

chacun·e impatient·e de monter à bord. Vingt-deux membres de SOS Méditerranée de cinq nationalités vont naviguer vers le large des côtes libyennes, dont neuf femmes ; presque la parité, comme à la tête de cette ONG, cofondée en 2015 par Sophie Beau (lire aussi son interview dans *Femmes ici et ailleurs* #35) et Klaus Vogel, capitaine de marine marchande.



Les équipes de recherche et de sauvetage effectuent des entraînements nocturnes à bord des RhIBs tandis que l'*Ocean Viking* transite vers sa zone d'opération.

«On commençait à entendre parler de ce qu'il se passait en Méditerranée centrale. Les informations sur la situation sortaient tout juste.»

* contrairement à nos usages, nous n'indiquerons pas les noms de famille des membres de SOS Méditerranée afin de préserver leur anonymat face aux intimidations ou violences qu'elles et ils peuvent subir en raison de leur engagement humanitaire, notamment venant de militant·e·s d'extrême-droite.

Claire* fait partie des habitué·e·s de l'*Ocean Viking*. Cette Bretonne d'adoption, âgée de trente-deux ans, est marin-sauveteuse au sein de l'équipe SAR (pour *search and rescue*). Sa mission est d'aller au contact des embarcations en détresse et d'en extraire les personnes en danger. Elle assure aujourd'hui sa deuxième rotation sur ce vaisseau qu'elle connaît parfaitement, pour avoir participé à sa transformation

en navire ambulance, il y a deux ans. Après dix années à travailler comme monitrice de plongée, elle passe un diplôme pour devenir capitaine de bateau à passager·ère·s, puis se forme à la mécanique maritime. En 2017, elle rejoint le navire *Sea Watch 2*, affrété par l'ONG allemande du même nom. « *On commençait à entendre parler de ce qu'il se passait en Méditerranée centrale. Les informations sur la situation sortaient tout juste.* » Pour elle, secourir

des personnes en danger en pleine mer s'est imposé comme une évidence : « *Je ne me suis jamais posé la question. Pour moi c'est normal. Il n'y a pas d'autres possibilités.* » Sur l'*Ocean Viking*, Claire est à la fois mécanicienne et cheffe de l'équipe EZ3, l'un des trois bateaux semi-rigides d'intervention, les RhIBs nommés EZ1, EZ2 et EZ3 (prononcer « *easy* ») utilisés pour les sauvetages en mer.

Être prêt·e·s à tout et surtout au pire

Les moteurs de l'*Ocean Viking* se mettent en marche le 10 mars. Le trajet vers la zone de recherche et de sauvetage libyenne, située à plus de 650 miles nautiques de là (environ 1 200 kilomètres), est long. Mais d'ici là, les journées seront bien remplies, ponctuées d'entraînements, afin d'être paré·e·s à tout et surtout au pire. Personne à la mer, mouvement de

panique, intoxication au combustible, déshydratation, malaise, arrêt cardiaque... Même effervescence du côté de l'équipe dédiée à l'accueil des rescapé·e·s sur l'*Ocean Viking*. Les protocoles médicaux sont répétés sous la supervision de l'équipe médicale constituée de deux doctresses, d'une sage-femme et d'une infirmière. Après avoir préparé le module où elles peuvent gérer aussi bien les consultations courantes que des interventions d'urgence, elles forment les équipes, depuis les premiers secours

jusqu'à la gestion de situations extrêmes où toutes les capacités médicales du bateau sont sollicitées, voire débordées, en passant par l'évacuation sanitaire par hélicoptère.

Blandine, sage-femme de vingt-neuf ans, embarque pour la première fois avec SOS Méditerranée. Peu après la fin de ses études, elle s'était engagée avec Médecins du Monde pour une mission en Éthiopie sur un programme de lutte contre les mutilations génitales féminines. Elle a enchaîné ensuite avec d'autres missions, notamment en Ouganda, contre les violences de genre. *« Travailler dans un contexte interculturel demande beaucoup de flexibilité, d'autant plus en tant que sage-femme. Tout ce qui tourne autour de la grossesse est rempli de culture, de mythes, de traditions. Cela demande une remise en question permanente qui n'est pas simple mais passionnante. »* Pour

cette première mission en mer, elle sera chargée des femmes et des enfants rescapé·e·s. *« Je serai directement en relation avec celles qui subissent le plus de violences, notamment sexuelles, durant leur parcours migratoire. »* Elle souligne l'importance d'offrir un espace préservé aux exilées accueillies à bord. *« La dimension médicale est importante, mais celle de bien-être et de*

sécurité pendant cette période l'est tout autant. » Sur l'*Ocean Viking*, le refuge destiné aux femmes et aux enfants est un sanctuaire dans lequel aucun homme n'a le droit d'entrer.

Humanitaire aguerrie à tous les combats

À tous ces préparatifs et entraînements s'ajoutent les répétitions du protocole Covid, lourd et contraignant. Un bateau est par définition un univers clos, où toute maladie peut se propager très vite et avoir des effets

Blandine, la sage-femme de l'équipe, pose dans le « women's shelter », le refuge qui accueille les rescapées une fois les sauvetages effectués.



« Dès ma jeunesse, j'ai eu envie de ne pas rentrer dans des cases. »



Des membres de SOS Méditerranée sur le pont de l'*Ocean Viking* écoutent un briefing avant la mise à l'eau de leurs Rhibs pour un exercice nocturne.



Les entraînements nocturnes à bord des Ribhs, durant le trajet de l'*Ocean Viking* vers sa zone d'opération, visent à explorer tous les scénarios envisageables afin que les équipes soient totalement opérationnelles en conditions réelles.



Claire accomplit son tour de veille aux jumelles sur le « bridge », le point le plus élevé de l'*Ocean Viking*, alors que le navire vient d'entrer dans la zone de recherche et de sauvetage. Les jumelles restent essentielles pour repérer les embarcations en détresse, invisibles sur les radars si les conditions météo se dégradent.

expérience en Centrafrique, au Honduras, au Congo, en Syrie, au Sud Soudan, pour des missions variées : lutte contre la malnutrition, chirurgie de guerre, combat contre l'épidémie de virus Ebola. « *Dès ma jeunesse, j'ai eu envie de plus. Envie d'aventure, envie de ne pas rentrer dans des cases, une espèce d'aversion contre la norme. L'humanitaire m'a remplie et donné une position dans cette société que je refusais* », explique-t-elle. Une de ses batailles est de prouver que les femmes ont toute leur place dans des secteurs comme la logistique. « *Il faut ouvrir la voie. Si on ne tente rien, rien ne bougera.* » Leslie voudrait se réorienter pour devenir formatrice, mais, conçoit-elle, « *il est compliqué de changer après cette vie-là. Tout te paraît tiède. Comme tou-te-s les humanitaires, j'ai du mal à en sortir, c'est très addictif !* »

Les recherches et l'attente

Le lundi 15 mars dans la matinée, l'*Ocean Viking* arrive enfin sur la « SAR Zone » située dans les eaux internationales, à plus de douze miles nautiques (environ vingt-deux kilomètres) des côtes libyennes. Une veille se met en place depuis le *bridge*, le cœur opérationnel de l'*Ocean Viking*. Cette plateforme surélevée offre une vision à 360 degrés autour du bateau. Les membres de l'équipe se relaient pour scruter les flots aux jumelles, afin de repérer les embarcations en détresse, par tour de garde d'une

dévastateurs. Les membres de SOS Méditerranée sont donc tenu-e-s, dès que des rescapé-e-s sont à bord, de porter une combinaison hermétique, un masque FFP2 et des lunettes de sécurité. « *Je me demande à quoi doivent penser les survivant-e-s quand elles et ils voient débarquer une armée de cosmonautes* », s'amuse Leslie, logisticienne. Habituee des missions humanitaires, notamment avec Médecins Sans Frontières, avec qui elle travaille depuis une dizaine d'années, elle peut s'appuyer sur sa solide



Leslie, la logisticienne de l'équipe, pose devant un container rempli de centaines de sacs de vêtements et de rations alimentaires destinés aux rescapé-e-s.

«Tolérer la mort de tant de gens en mer est un choix politique.»

heure, du lever au coucher du soleil. « *Cela demande énormément d'attention. C'est assez épuisant, surtout quand il y a de la mer* », souligne Fulvia. L'Italienne de vingt-sept ans fait partie de l'équipe SAR, elle est la coéquipière de Claire sur EZ3. C'est sa première rotation avec SOS Méditerranée, mais elle possède une expérience importante avec Mediterranea, une ONG italienne, avec laquelle elle s'est engagée en 2018. Après avoir découvert le monde maritime, elle est aujourd'hui monitrice dans un centre nautique auprès d'enfants réfugié-e-s, en situation de handicap

ou accompagné-e-s par les services sociaux. « *Je fais partie d'un collectif militant à Rome, très actif sur l'accès aux droits pour les personnes migrantes. Cette question est au centre de mes engagements. Quand l'action des ONG en Méditerranée a commencé à être criminalisée, il y a quelques années, j'ai voulu m'engager. Tolérer la mort, alors qu'elle pourrait être évitée, est clairement un choix politique. Je suis fière de faire partie de cette équipe et du travail humanitaire réalisé, mais nous ne devrions pas être là, ça ne devrait pas être à nous de le faire. C'est un sentiment très mitigé.* » Elle souligne que tant que les politiques migratoires ne seront pas réformées, les drames humains continueront à se produire. « *Je serai là tant que ce sera nécessaire* », ajoute-t-elle.

Les ONG en première ligne

La situation a beaucoup évolué en Méditerranée centrale au cours de la dernière décennie. En 2013, l'opération militaro-humanitaire *Mare Nostrum*, portée par l'Italie, est lancée avec d'importants moyens, suite à un naufrage qui a coûté la vie à près de quatre cents personnes au large de Lampedusa. *Mare Nostrum* permettra de porter secours à environ cent mille exilé-e-s en moins d'un an, mais s'interrompt aussi vite qu'elle a été déployée et laisse place à des opérations aux moyens bien moindres, *Triton*, puis *Themis*, menées sous l'égide de Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes. En 2017, les ONG avaient assuré 41 % des sauvetages en mer (46 600 rescapé-e-s) loin devant les

Le second sauvetage de cette onzième mission a lieu le 20 mars. Il permet de porter secours à 106 personnes sur une embarcation surchargée et en train de se dégonfler ayant pris la mer une dizaine d'heures plus tôt depuis les côtes libyennes.





Jérémie, Dragos et Louis distribuent des gilets de sauvetage aux exilé·e·s avant d'entamer leur transfert vers l'*Ocean Viking*. La communication avec les passager·ère·s à bord des embarcations est cruciale pour éviter tout mouvement de foule aux conséquences potentiellement dramatiques.

garde-côtes italien·ne·s (28 800) et les opérations de Frontex (7 600), selon un rapport des garde-côtes italien·ne·s, cité par Forum Réfugié·e·s. Depuis 2018, la mission de coordination de recherche et de sauvetage assurée jusqu'alors par l'Italie a été confiée à... la Libye, pays ravagé par la guerre. « *Globalement, les autorités libyennes ne relayent pas les appels de détresse. Et quand nous les informons d'une situation de détresse, soit elles ne nous répondent pas, soit elles ne parlent pas anglais alors que c'est une obligation* », dénonce Laurence, porte-parole de SOS Méditerranée, présente à bord.



Non prévues pour la haute mer, les embarcations utilisées par les migrant·e·s peuvent rapidement faire naufrage si les conditions météo se détériorent, ce qui est fréquent dans cette zone.

Il semble que la Libye, point de départ de nombreuses embarcations de candidat·e·s à l'exil, vise moins à se coordonner avec les ONG pour sauver des vies qu'à arraisonner les embarcations qui essaient de quitter sa zone. Ce qui signifie pour ces migrant·e·s un retour vers l'horreur. Plus de soixante mille hommes, femmes et enfants ont été intercepté·e·s en mer et renvoyé·e·s en Libye depuis 2016. Selon le site Alarm Phone (une plateforme d'ONG qui permet aux migrant·e·s en détresse de donner l'alerte), de nombreux cas de noyades ont lieu lors de ces interceptions. Celles et ceux qui sont placé·e·s dans des centres de rétention lybiens sont « *détenu·e·s dans des conditions inhumaines, voire mortellement dangereuses* », dénonce Amnesty International.

Le signal du premier sauvetage est lancé

La radio diffuse enfin le message tant attendu : « *Ready for rescue, ready for rescue!* » Les équipes de



Louis aide un jeune garçon à embarquer sur le Rhib EZ1 pendant un sauvetage. Près de la moitié des personnes secourues durant cette rotation étaient des mineur·e·s non accompagné·e·s.





Blandine tient dans ses bras un bébé tout juste secouru par l'équipe *search and rescue* alors que celui-ci vient d'être hissé avec ses parents et sept autres personnes sur le pont de l'*Ocean Viking*.



Une femme qui vient de faire un malaise durant son transfert vers l'*Ocean Viking* est prise en charge par les équipes de SOS Méditerranée.



« Certaines personnes pleurent, d'autres tentent d'embrasser le pont du bateau. »

SOS Méditerranée se mettent en place. Le premier sauvetage a lieu dans la matinée du 18 mars et permet de secourir dix personnes, deux hommes et deux familles. Valeria, cheffe de l'équipe médicale, constate que les femmes et les enfants, dont un bébé, vomissent et risquent une déshydratation sévère.

Deux jours plus tard, aux alentours de dix heures, une embarcation en détresse est repérée aux jumelles. Un signalement, reçu par Alarm phone, a été confirmé par *Moonbird*, l'avion de Sea Watch qui survole régulièrement la zone. Le nombre de personnes à bord du bateau est estimé à une centaine. L'*Ocean Viking* se déroute pour lui porter secours.

L'embarcation est un pneumatique surchargé de cent six personnes, enfants, femmes et hommes. Jérémie, le responsable de l'équipe SAR, établit le



Blandine assure une consultation médicale avec une femme secourue la veille.

contact : « *Nous sommes là pour vous porter secours. Nous allons vous distribuer des gilets de sauvetage, gardez votre calme, il y en aura pour tout le monde ! Respectez les consignes et ça ira très vite.* » Les plus vulnérables, puis le reste des occupant·e·s du bateau, rejoignent le pont de l'*Ocean Viking*. Quelques jours plus tard, avec du recul, Jérémie analyse la situation : « *Le bateau était en mauvais état, les femmes étaient épuisées. L'une d'elles s'est évanouie. Si le sauvetage avait eu lieu deux heures plus tard, la situation aurait pu virer à la catastrophe. Nous avons eu de la chance de les trouver aussi vite.* »

Laisser derrière soi l'enfer libyen

Claire aide les survivant·e·s à se défaire de leurs gilets de sauvetage après avoir été hissé·e·s à bord. « *Certaines personnes pleurent, d'autres sont intoxiquées par le carburant, d'autres encore tentent d'embrasser le pont du bateau. C'est un moment très intense qui demande de rester extrêmement concentré·e.* » Une fois à bord, les premiers mots que les rescapé·e·s entendent sont, en anglais, « *you are safe now* » (vous êtes en sécurité maintenant), en français « *c'est fini* », ou encore en arabe « *khalas Libya* » (la Libye, c'est fini). Ils portent le même message : l'enfer qu'ils et elles ont fui appartient désormais au passé.

Un rescapé est assis au milieu de la foule sur le pont alors qu'un sauvetage vient d'avoir lieu. Les équipes de SOS Méditerranée questionnent chacun·e afin de recueillir leurs nom, nationalité, état de santé...



«J'ai décidé de partir pour protéger la petite.»

Enroulée dans une couverture, Djewada parle d'une voix calme dans la clinique de l'*Ocean Viking*. Sur ses genoux, sa fille Souadou, âgée de six ans, se tait. Elle a les yeux rivés sur Blandine, la sage-femme de SOS Méditerranée, qui a pris en charge mère et fille au cours des deux derniers jours et a déjà entendu le récit de leur route migratoire. «Au-delà du soin, il est aussi important de recueillir leurs témoignages», estime la praticienne.

«Je viens de Guinée-Conakry, j'ai trois enfants, deux garçons et une fille, explique Djewada. J'ai décidé de quitter le pays, car la famille de mon mari voulait que Souadou soit excisée.

«J'ai cru que nous allions mourir dans ce désert.»

Moi je ne voulais pas et c'est interdit, mais je sais qu'ils allaient le faire quand même. Elle est malade, elle n'aurait pas survécu. Si j'ai décidé de partir, c'est pour la

petite...» Son mari lui donne de quoi payer son trajet et contacte les passeurs pour se rendre en Europe. Djewada décide de laisser ses deux autres enfants pour donner une chance à Souadou.

Le tandem rejoint d'abord Bamako, au Mali, puis l'Algérie et enfin la Libye. «Je ne souhaiterais pas à mon pire ennemi de faire la route que j'ai faite, c'est tellement dur. J'ai porté l'enfant sur mon dos entre l'Algérie et la Libye. En arrivant à la frontière, les gardes nous ont renvoyées. J'ai cru que nous allions mourir dans ce désert.» Djewada raconte que sa fille lui a donné la force de continuer : «Elle m'a dit : Ne pleure pas maman, si tu pleures, je pleure aussi.»



Blandine examine Djewada et Souadou dans le module médical.

Mère et fille réussissent finalement à rentrer en Libye pour espérer embarquer sur un pneumatique vers l'Europe. «Je ne suis pas sortie. Quand tu es une femme dans la rue en Libye, on t'enlève et on te viole.» Elle a entendu de nombreuses histoires à propos de migrant-e-s qui sont «attrapé-e-s et doivent payer des rançons ou bien on les vend. Il y a des prix. Un homme vaut 3 000 dinars, une femme 4 000, une femme avec un enfant 4 500 » (NDLR : respectivement 560, 750 et 850 euros). Elles n'attendent qu'un mois et demi avant de réussir à monter sur un bateau et tenter la traversée. «Nous avons eu de la chance», dit Djewada. Elle conclut : «Si j'ai décidé de parler, de raconter, c'est pour elle. Pour Souadou. Pour que les gens sachent ce qu'il se passe.»

Des membres de l'équipe de soin et de l'équipe médicale s'adressent aux rescapé-e-s qui viennent d'être secouru-e-s pour leur expliquer comment elles et ils seront pris-es en charge dans les heures à venir.



Fulvia, membre de l'équipe de recherche et de sauvetage, pose devant le Rhib EZ3, le bateau d'intervention rapide dont elle est équipière.



Devant la porte du refuge des femmes, Blandine et le reste de l'équipe médicale prennent en charge celles qui nécessitent une attention médicale urgente. La femme qui s'est évanouie pendant son transfert sur l'un des Rhibs est examinée dès son arrivée. Peu à peu, la tension retombe, les rescapé·e·s réalisent que leur calvaire en mer est terminé. De l'eau, des thés chauds, des rations alimentaires de survie et des couvertures sont distribués, ainsi que des vêtements et des produits d'hygiène pour que les personnes puissent se réchauffer et se changer.

Les heures de vie à bord se déroulent ensuite dans une temporalité étrange, à la fois très dense et étonnamment diluée. Les rescapé·e·s commencent à prendre leurs marques. Ici, certain·e·s jouent aux dames sur les plateaux géants tracés au sol. Là, d'autres sont plongé·e·s dans la lecture d'un roman. Un peu plus loin, quelques-un·e·s encore, accoudé·e·s au bastingage, regardent pendant des heures les flots qui les dirigent vers l'Europe et qui auraient pu les engloutir. Chacun·e est littéralement entre deux eaux. Les témoignages commencent à se faire entendre sur les épreuves et les atrocités traversées au cours des dernières semaines, mois, années. Torture, kidnapping, demande de rançon, viol, proches tué·e·s ou disparu·e·s... Ces récits glacent le sang. Chacun est unique mais juxtaposés les uns aux autres, tous forment une atroce mosaïque.

Vers quelle destination ?

L'état de sidération après le sauvetage se dissipant peu à peu, les questions commencent à fuser : « Où est-ce que nous allons ? », « Quand est-ce qu'on arrivera ? », « C'est sûr qu'on ne retourne pas vers la Libye hein ? » La réponse des membres de SOS Méditerranée est invariable : « Nous ne savons pas encore où, ni quand nous pourrions débarquer. Mais on ne vous ramènera pas en Libye. » Le droit international stipule que des rescapé·e·s doivent

rejoindre un « port sûr ». Si le protocole impose que les demandes de débarquement soient adressées au lieu le plus proche du sauvetage, en l'occurrence la Libye, Laurence explique : « En aucun cas nous n'y débarquerons des survivant·e·s. »

Les responsables de l'ONG sollicitent Malte et l'Italie. Un jeu diplomatique et politique s'ouvre, où les autorités de ces pays bottent en touche. Il faut s'armer de patience. Cette période appelée « stand off » peut durer des jours, voire des semaines, avant

Claire joue aux cartes avec une jeune femme. Les activités sociales offrent une détente salutaire pour les rescapé·e·s.



Des femmes et des enfants patientent à la porte de l'abri des femmes, quelques heures avant leur débarquement sur le port d'Augusta, en Italie.

Quatre rescapé-e-s lisent des romans sur le pont de l'*Ocean Viking* au lendemain de leur sauvetage. Ces moments de détente sont un véritable sas pour les personnes secourues entre l'enfer qu'elles viennent de quitter et un avenir incertain.







Des exilé·e·s chantent, dansent et jouent de la musique sur le pont de l'*Ocean Viking* alors qu'on vient de leur annoncer leur débarquement dans la journée en Italie.

que ne soit trouvé un lieu « sûr » pour débarquer. Après quatre refus, l'Italie répond enfin positivement le 22 mars. C'est le port d'Augusta, non loin de Catane, en Sicile, qui verra les rescapé·e·s faire leurs premiers pas sur le sol européen.

Alors qu'apparaissent déjà, au loin, les côtes italiennes, Leslie, Farshad et Riad annoncent la nouvelle aux rescapé·e·s au mégaphone, en français et en anglais. Quelques secondes de silence et la joie éclate. Les cris fusent. Le mot « *Boza !* »

est repris en chœur. Issu d'un dialecte ouest-africain, il veut dire « victoire », il signifie l'arrivée, les épreuves traversées et surmontées. Des rescapé·e·s dansent, chantent, sourient, s'étreignent. Une partie du voyage vient de s'achever, une autre est sur le point de débuter. Fulvia diffuse la musique d'une enceinte portable. Une euphorie s'empare de tout le bateau. Le soulagement se lit sur les visages. L'Europe tant attendue et pour laquelle elles et ils ont risqué leur vie, sur terre et en mer, est enfin là. Palpable. À portée de main.

Le soulagement se lit sur les visages. L'Europe tant attendue et pour laquelle elles et ils ont risqué leur vie, sur terre et en mer, est enfin là. Palpable. À portée de main.

L'espoir d'une nouvelle vie

Le débarquement approche. Chacun·e rassemble ses quelques biens, un livre ici, un téléphone là... L'appréhension revient, d'un nouveau saut dans l'inconnu, tandis que l'*Ocean Viking* commence à se frayer un chemin dans le port d'Augusta, où



Des passager·ère·s observent les vedettes militaires dans le port italien d'Augusta où l'*Ocean Viking* s'apprête à accoster.

de nombreux bateaux à passager·ère·s, cargos et vedettes militaires sont au mouillage. Il accoste enfin tout au fond, face à une montagne d'ordures et de ferraille. Leslie prodigue des conseils aux jeunes sur le pont, qui observent avec un mélange d'émerveillement et de crainte le continent inconnu sur lequel elles et ils vont débarquer. Leslie leur recommande : « *Allez à l'école au maximum, formez-vous, apprenez un métier. C'est comme ça que vous pourrez vous en sortir en Europe. On ne vous fera pas de cadeau ici.* » Sur le quai, les voitures et camions de la police italienne se mettent en place tandis que la pluie tombe et que le vent froid fait grelotter les rescapé·e·s enroulé·e·s dans leurs couvertures. Des équipes médicales montent à bord pour pratiquer des tests de dépistage du Covid sur toutes les personnes présentes, équipes de SOS Méditerranée et rescapé·e·s. Puis ces dernier·ère·s sont aligné·e·s en file indienne sur le pont, cape de pluie et sac sur le dos, attendant le feu vert des autorités pour débarquer.

« Cette situation va perdurer et nous devons continuer à sauver ces vies. »

Repères

Depuis le début de ses missions, en mars 2016, jusqu'en mars 2021, SOS Méditerranée a secouru 32 711 personnes, soit 27 661 hommes et 5 050 femmes, parmi lesquelles 7 531 mineur·e·s. Ces sauvetages ont eu lieu lors de 281 opérations.

Lors de la seule opération du mardi 27 avril, 236 personnes ont été secourues, dont 7 femmes et 114 mineur·e·s non accompagné·e·s.

La onzième rotation de l'*Ocean Viking*, du 10 au 23 mars (hors période de quarantaine) a donné lieu à deux opérations de sauvetage et permis de secourir 116 personnes : 10 femmes, 35 hommes et 71 mineur·e·s, dont 51 non accompagné·e·s.

Retour à terre

Claire remarque : « Avant le Covid, il y avait des associations et des ONG pour les accueillir. Maintenant, il n'y a presque plus que la police... » Fulvia confie : « Il est parfois désespérant en revenant à terre de retrouver le racisme de la société italienne, et plus largement, le déni des droits fondamentaux un peu partout. Il faut continuer à se battre comme nous le faisons. Nous ne sommes pas des héroïnes et des héros. Et le monde n'a pas besoin d'héroïnes et de héros, il a besoin de changement ! »

Le signal est donné, la passerelle est franchie. Les survivant·e·s font leurs premiers pas en Europe sous escorte policière. L'équipage les regarde, les applaudit, les encourage. Puis tout le monde part en quarantaine. La vie rêvée de celles et ceux qui ont été secouru·e·s des flots ces derniers jours sera-t-elle au rendez-vous ? Nous ne le saurons jamais. La mission s'arrête ici en attendant que le bateau reparte au secours d'autres vies lancées sur la Méditerranée. Les membres de l'ONG retrouvent aussi le quotidien à terre pour un temps, « il faut gérer le retour, se préserver pour pouvoir conserver de l'énergie et repartir. Il est impossible d'expliquer des périodes de vie aussi fortes à des personnes qui n'en ont pas partagé une minute. Tu ne reviens jamais indemne de ces missions », confie Blandine. Claire ajoute : « Il est difficile de raconter l'inracontable... Je n'ai pas envie de me projeter sur la suite, parce que si je me projette, cela veut dire que la situation sera en train de durer, ce qui est insupportable. En même temps, nous devons être réalistes : elle va perdurer. Et nous devons continuer à sauver ces vies. » ●



Un rescapé applaudit l'équipage de l'*Ocean Viking* alors qu'il traverse la passerelle pour rejoindre le continent.



Les migrant·e·s attendent en file indienne d'être pris·es en charge par les autorités italiennes qui les dirigent vers un ferry de quarantaine, où elles et ils passeront dix jours avant d'accéder au sol européen.

Claire et Blandine regardent les survivant·e·s débarquer de l'*Ocean Viking*.



Jane Goodall

L'engagement par nature

Mondialement connue pour ses découvertes scientifiques sur les chimpanzés, Jane Goodall continue, à quatre-vingt-six ans, de parcourir le globe afin d'alerter sur l'état de notre planète. La célèbre primatologue britannique nous invite à agir chacun·e à notre échelle. Une révolution en marche grâce aux jeunes générations, avec en figures de proue, des femmes.

Propos recueillis
par Louise Pluyaud

Vous militez sans relâche pour la préservation de l'environnement. Comment va notre planète ?

En voyageant – avant la pandémie –, j'ai partout observé les impacts du changement climatique : la fonte des glaces au Groenland, l'élévation du niveau de la mer, les dégâts causés par les typhons et les ouragans, les inondations... Les océans sont pollués, les herbicides et les pesticides tuent les insectes, les oiseaux, les mammifères ainsi que les sols. Les fermes industrielles détruisent d'innombrables hectares de forêt pour cultiver des céréales et nourrir des milliards d'animaux. Ces fermes utilisent d'énormes volumes d'eau et produisent une grande quantité de méthane. Tout cela s'ajoute aux gaz à effet de serre qui conduisent au réchauffement climatique. Aujourd'hui, les réfugié·e·s climatiques sont des centaines de milliers. Nous sommes au cœur de la sixième grande extinction d'espèces végétales et animales.

Quelles leçons devrions-nous tirer de la pandémie mondiale ?

Tragiquement, c'est nous qui avons provoqué cette pandémie par notre manque de respect envers la nature et les animaux. À force de détruire leur habitat naturel, comme les forêts, nous poussons certaines

espèces à se rapprocher des humains. C'est ainsi que les animaux peuvent nous transmettre des virus. Des maladies sont aussi apparues dans les élevages intensifs, où les animaux, cloîtrés, vivent dans des conditions insalubres, ce qui permet aux virus de se développer. Nous devons traiter les animaux comme les êtres sensibles qu'ils sont. Et surtout, arrêter d'exploiter les ressources naturelles de notre planète. Elles ne sont pas infinies.

Les dommages écologiques sont souvent justifiés au nom du « progrès » social ou de l'équité sociale, permettant

aux pays pauvres d'espérer avoir un niveau de consommation équivalent à celui des pays riches. Qu'en pensez-vous ?

À mesure que les populations sortent de la pauvreté, elles veulent naturellement profiter d'un style de vie qui, nous le voyons bien, n'est pas le bon. En 1990, j'ai survolé le Parc national de Gombe, en Tanzanie, où j'ai étudié les chimpanzés. J'ai été choquée par l'ampleur de la déforestation : autrefois partie intégrante de la grande forêt équatoriale, le parc est désormais un îlot de végétation, entouré de collines dénudées. Si nous n'aidons pas les habitant·e·s de ce pays à gagner leur vie sans détruire l'environnement, nous ne pourrions pas sauver les chimpanzés. Partant de ce constat, l'Institut Jane Goodall a lancé le programme *Tacare*, une méthode de conservation qui implique les villageois·es autour de Gombe. Le but : restaurer la fertilité des terres agricoles, construire des écoles, proposer des bourses aux filles afin qu'elles puissent étudier au-delà de l'école primaire, offrir des opportunités de microcrédits aux habitant·e·s pour lancer leurs entreprises durables. Nous leur fournissons également des smartphones pour signaler des coupes illégales d'arbres ou des mouvements suspects. Toutes ces informations sont centralisées sur la plateforme collaborative « Global Forest Watch » (surveillance des forêts mondiales, en français). Elles et ils l'ont bien compris : la protection de l'environnement n'est pas seulement pour la faune, mais aussi pour leur propre avenir.

Jane Goodall et Flint, bébé chimpanzé, en 1964. Il fut le premier petit né dans le parc de Gombe, en Tanzanie, après l'arrivée de la chercheuse. Il lui a offert l'opportunité d'en apprendre beaucoup sur le développement des chimpanzés.





Enric Fontcuberta / EFE/Spa

Jane Goodall au musée
de la science CosmoCaixa
à Barcelone, en 2018.



Biographie express

Enfant, Jane Goodall est passionnée par la nature, rêve de vivre parmi les animaux en Afrique et d'écrire des livres. Elle n'a pas d'argent pour financer ses études mais, en 1957, elle se rend au Kenya à l'invitation d'une amie, rencontre l'anthropologue et paléontologue Louis Leakey et devient son assistante. À partir de juin 1960, Jane Goodall se lance,

seule, dans l'observation des chimpanzés près du lac Tanganyika, en Tanzanie. Son manque de diplômes et ses méthodes peu conventionnelles (elle donne par exemple des prénoms aux chimpanzés et non des numéros) agacent les scientifiques, mais ses découvertes révolutionnent les conceptions de l'époque sur les animaux. Jane Goodall démontre en particulier que les chimpanzés fabriquent des outils, ce qui les rend plus proches des humains qu'on ne le pensait à l'époque. La chercheuse fonde en 1977 l'Institut Jane Goodall, dédié à la recherche, la conservation et l'éducation à la faune sauvage, aujourd'hui implanté dans vingt-trois pays.



En 2004, le vétérinaire Richard Ssuna examine un chimpanzé au cœur du parc Ngamba Island, en Ouganda, rattaché à l'Institut Jane Goodall.

Quel est l'argument anti-écologiste qui vous dérange le plus ? Comment y répondez-vous ?

Au journal télévisé, j'ai vu Donald Trump prendre connaissance d'un rapport élaboré par son propre conseiller scientifique. Ce dernier l'alertait sur le coût économique que pourrait engendrer le changement climatique en Amérique. À la fin de son exposé, l'ancien président des États-Unis lui a répondu : « *Je ne te crois pas.* » J'ai éteint la télévision.

Le slogan de votre Institut est : « *Chacun·e de nous peut faire une différence, à vous de choisir laquelle.* » Que pouvons-nous faire à notre échelle ?

Si nous pensons à tout ce qui ne va pas dans le monde, il y a de quoi déprimer. C'est pourquoi tant de gens se sentent impuissants et tombent dans l'apathie. Or, le meilleur antidote contre la dépression est l'action. Nous pouvons rendre le monde meilleur en commençant par réfléchir aux conséquences de nos actes. Nous interroger avant d'acheter. Ces vêtements sont-ils bon marché parce qu'ils sont fabriqués par des enfants, ou des adultes gagnant à peine de quoi survivre par jour ? Ce légume a-t-il nécessité beaucoup de pesticides ? Ce morceau de viande provient-il d'un animal tué dans la souffrance ?

«Le meilleur antidote contre la dépression est l'action.»

80 % des victimes du changement climatique sont des femmes. Ce sont aussi elles qui mènent le combat pour préserver la planète.

Que pensez-vous des jeunes militant·e·s écologistes qui marchent pour le climat ?

De plus en plus de jeunes comprennent les problèmes que nous avons créés. Elles et ils réagissent en s'exprimant et, surtout, elles et ils retroussent leurs manches, plantent des arbres, collectent des fonds pour aider les victimes des ouragans, font du bénévolat, etc. Ensemble, ces jeunes changent le monde. Quand j'avais leur âge, la plupart des problèmes actuels n'existaient pas encore, du moins nous n'en parlions pas. Mais dès mes premières années, moi aussi je me suis retroussé les manches. Par exemple, avec des ami·e·s, nous avons collecté de l'argent pour un refuge pour de vieux chevaux de ferme, sauvés de l'abattage.

Petite, étiez-vous déjà aussi passionnée par les animaux ?

Oui. De nature curieuse, j'ai très tôt voulu en apprendre davantage sur eux. Dans mon enfance, il n'y avait pas de télé, pas de téléphones portables, encore moins de réseaux sociaux. Je me suis donc tournée vers les livres. À huit ans, j'ai lu *Docteur Dolittle*, l'histoire d'un docteur qui rapporte en Afrique des animaux de cirque et apprend leur langage. À dix ans, j'ai lu *Tarzan* et je suis tombée amoureuse de ce héros élevé par les grands singes dans la jungle africaine. D'après moi, il avait épousé la mauvaise Jane, celle du livre était une mauviète ! C'est ainsi qu'est né mon rêve : aller en Afrique et vivre parmi les animaux sauvages. Même si au départ, on se moquait de moi : comment pouvais-je aller en Afrique alors que ma famille n'avait pas d'argent et que j'étais une fille ? Quand j'étais petite, peu de femmes étaient scientifiques et personne ne travaillait sur le terrain. Certain·e·s scientifiques observaient les animaux sauvages de loin, avec des jumelles. D'autres les étudiaient en cage. Et pourtant j'y suis parvenue !

Comment s'est passée votre première rencontre avec un chimpanzé à l'état sauvage ?

C'était désastreux... Les chimpanzés me craignaient car ils n'avaient jamais vu un grand singe blanc, comme moi. Mais, petit à petit, l'un d'entre eux, David Greybeard (Barbe-Grise) a cessé d'avoir peur. Au début, je m'asseyais pour l'observer et qu'il s'habitue

De gauche à droite, les trois primatologues Dian Fossey, Jane Goodall et Biruté Galdikas, dans les années soixante-dix.





Jane Goodall entourée d'enfants dans le zoo et jardin botanique de Los Angeles, en septembre 2018, pour la Journée internationale de la Paix.

«D'après moi, Tarzan avait épousé la mauvaise Jane, celle du livre était une mauviette!»

à moi. Un jour, j'ai ramassé une noix de palme sur le sol, les chimpanzés en raffolent. J'ai approché un peu ma main. Il a alors pris la noix, l'a laissée tomber, puis très doucement a serré mes doigts tout en me regardant droit dans les yeux. C'est de cette manière que les chimpanzés se rassurent les uns les autres. À ce moment précis, lui et moi avons communiqué dans un langage commun, un langage de gestes avant les mots.

Grâce à vos recherches, nous avons découvert que les chimpanzés ont une vie sociale complexe, font preuve de personnalité et d'émotions. Qu'est-ce qui nous distingue d'eux ?

Les chimpanzés sont nos plus proches parents vivants, avec lesquels nous partageons 98,6 % de notre ADN. Pourtant, nous sommes très différents. Probablement parce que nous avons développé un langage – les mots – qui nous permet de nous projeter dans un avenir lointain, d'enseigner aux enfants des choses abstraites. Mais en dépit de nos connaissances étendues – nous avons construit Notre-Dame de Paris, envoyé des humains sur la Lune, créé Internet... –, nous détruisons notre seule maison, la Terre. Nous avons perdu la sagesse de réfléchir à long terme.

Dian Fossey pour les gorilles, Biruté Galdikas pour les orangs-outans, vous pour les chimpanzés, tout comme la vétérinaire française Sabrina Krief. Les plus grand·e·s primatologues sont des femmes... Pourquoi, selon vous ?

Avant de me rendre pour la première fois sur le terrain, en 1957 en Afrique, à l'âge de vingt-trois ans, les primatologues étaient surtout des hommes. Dian, Biruté et moi-même avons été choisies par l'anthropologue Louis Leakey parce qu'il pensait que les femmes seraient plus patientes pour observer les grands singes. Il se pourrait bien que la patience ait fini par être une aptitude acquise, puisque tout au long de notre évolution jusqu'à très récemment, notre travail principal était de réussir à élever une famille ; travail qui requiert beaucoup de patience... Louis Leakey m'a aussi confié plus tard qu'il m'avait proposé d'aller étudier les chimpanzés en Tanzanie

parce que mon esprit n'était pas formaté par les études scientifiques. Je n'ai d'ailleurs été considérée comme telle qu'une fois obtenu mon doctorat en éthologie, en 1965, à trente et un ans.

Comment étaient considérées les chercheuses à vos débuts, sur le terrain et dans la communauté scientifique ?

Lorsque j'ai commencé à travailler à Gombe, c'était juste avant que la Tanzanie ne devienne un pays indépendant. Pendant longtemps, les pays africains étaient sous domination coloniale, de sorte que certain·e·s Africain·e·s en voulaient aux hommes blancs. Mais parce que j'étais une femme, elles et ils voulaient m'aider. D'un autre point de vue, mon physique a suscité au début de nombreux commentaires... Certains scientifiques ont affirmé que ma seule prétention à la gloire était d'avoir de belles jambes. Pourquoi devaient-ils croire que les chimpanzés utilisent des outils pour se nourrir, comme je l'ai démontré ? Le documentaire de Hugo van Lawick pour le National Geographic, *The Beauty and the Beasts*, a illustré mes découvertes. Les avis ont alors évolué. Être une femme a donc été un atout même s'il y a encore beaucoup de sexisme. Ce n'est que progressivement que les femmes prennent la place qui leur revient dans le monde.

L'Institut Jane Goodall a mis en place de nombreux programmes éducatifs. Parmi eux, *Roots & Shoots*, qui fête ses trente ans en 2021. Ces programmes s'adressent aux jeunes, en particulier aux jeunes filles. Pourquoi ?

En Afrique et dans les pays en développement, les filles sont souvent forcées de travailler au foyer et dans les champs. Nous voulons leur donner une chance de recevoir la même éducation que les garçons. En Amérique du Sud, un chef de tribu m'a dit un jour : « *Jane, notre communauté est comme un aigle dont une aile est masculine, l'autre féminine. Nous ne pouvons voler haut que si les deux sont égales.* » Je suis d'accord !

Quelles personnalités féminines vous inspirent le plus ?

J'ai été inspirée par ma tante, ma grand-mère et ma mère, toutes trois des femmes extraordinaires. Ma mère m'a d'ailleurs donné le meilleur conseil, que je transmets à mon tour aux jeunes, mais qui s'applique à tout le monde : « *Si tu veux vraiment quelque chose, si tu travailles dur, si tu saisis chaque opportunité et que tu n'abandonnes pas, alors d'une façon ou d'une autre, tu y arriveras.* » ●



Ci-contre : Jane Goodall, en compagnie de Shirin Ebadi, Leymah Gbowee, Tawakkol Karman, toutes trois lauréates du prix Nobel de la paix, et de Leonardo DiCaprio, lors de la réception organisée au siège des Nations unies, à New York, pour la Journée internationale de la Paix, en 2016.

Ikponwosa Ero

Défendre les droits des personnes albinos

Ikponwosa Ero, avocate, est la première experte indépendante des Nations unies pour les droits des personnes atteintes d'albinisme. Depuis la petite communauté rurale, jusqu'aux plus hautes instances internationales, elle porte la voix de ses semblables pour améliorer leurs conditions de vie.

Texte
d'Anaëlle Borderes

Ikponwosa Ero a vu le jour au Nigeria où elle a grandi dans une famille éduquée de la classe moyenne. Comme près d'une personne sur dix-sept mille dans le monde, elle est née sans mélanine. En plus du risque très élevé de cancer de la peau, des problèmes de vue et des discriminations, les personnes atteintes d'albinisme subissent des viols, mutilations et assassinats dans certains pays d'Afrique, dont le Nigeria ou la Tanzanie. Des morceaux de leur corps y sont utilisés pour fabriquer des talismans porte-bonheur et, selon certaines croyances, avoir des relations sexuelles avec une personne albinos guérirait du sida.

Pour échapper à ces menaces, Ikponwosa Ero s'installe avec sa famille au Canada, puis, des années plus tard, se rend en vacances dans son pays natal : « J'ai compris que j'étais privilégiée. Il fallait que j'agisse », raconte-t-elle. En 2008, elle apprend que « les pratiques rituelles se sont transformées en véritable marché noir, très complexe à combattre ».

« Les personnes atteintes d'albinisme sont comme tout le monde. »

Elle rejoint Peter Ash et son ONG canadienne, Under The Same Sun, et s'engage pour l'inclusion sociale des personnes atteintes d'albinisme et contre les violences qu'elles subissent, notamment en Tanzanie, où sont développés des programmes éducatifs adaptés à leurs besoins (soins oculaires, protection solaire...). L'ONG accompagne également les victimes d'agressions et mène des actions de sensibilisation sur le terrain.

En 2015, Ikponwosa Ero devient la première experte indépendante de l'ONU sur les questions d'albinisme, tout en continuant de travailler pour Under The Same Sun. Cette reconnaissance donne d'autant plus de poids à son action qu'elle témoigne d'une prise de conscience des problématiques liées à l'albinisme au niveau mondial. Il y a encore quelques années, l'albinisme était peu étudié, laissant cours à de nombreux stéréotypes et discriminations. « Je récolte beaucoup de données à travers le monde, afin d'avoir une meilleure connaissance de cette anomalie génétique et des conséquences sanitaires, sociales et psychologiques qu'elle peut entraîner », explique Ikponwosa Ero. Le but : lutter contre l'ignorance et les agressions, recenser et faire connaître les actions positives menées localement.

Avocate de formation, Ikponwosa Ero mène un intense travail de plaidoyer auprès des gouvernements des pays et des institutions mondiales, comme l'Union africaine (UA), pour les convaincre d'agir. « Dans l'ensemble, je suis assez bien reçue par les représentants politiques qui, souvent, n'ont pas conscience du problème dans leur pays et sont plutôt à l'écoute de mes recommandations. » Elle participe ainsi à l'organisation de la première conférence panafricaine sur l'albinisme, en 2015, à laquelle trente-huit pays et plus de deux cents délégués ont assisté. Ikponwosa Ero souligne : « Qu'il s'agisse d'éduquer une petite communauté locale ou de prendre la parole aux Nations unies, le message est toujours le même : les personnes atteintes d'albinisme sont comme tout le monde. Elles méritent les mêmes droits et opportunités que toute autre personne. » ●



Led By Her

Se reconstruire par l'entrepreneuriat

Depuis sept ans, Led By Her accompagne des femmes qui ont subi des violences, pour qu'elles reprennent confiance en elles et en leurs talents, au travers de la création d'entreprise. Cet incubateur social s'étend à toute la France grâce à un cursus à distance.

**Texte de
Clémence Leveau**

Repères

Création : septembre 2014.

Organisation : bureau hébergé à la Cité Audacieuse, à Paris.

Effectifs : 200 à 250 bénévoles, un salarié, deux personnes en service civique, trois consultant-e-s indépendant-e-s (recherche de financement, administration technique, réseaux sociaux).

Nombre de femmes accompagnées depuis 2014 : 130

Partenaires : Incubateur de l'Iséseg, l'école de coaching «le Playground», la Fondation Renault, etc.

Contact : ledbyher.org

« *L'entrepreneuriat est un puissant moyen de reconstruction et de reprise de pouvoir sur nos vies.* » Forte de cette conviction, Chiara Condi a fondé l'incubateur social Led By Her, en 2014. Celle qui a obtenu une double licence à Harvard, puis un master à Sciences Po, voulait agir concrètement auprès des plus fragiles. Elle a géré un centre accueillant des sans-abris pendant son cursus universitaire. Puis commencé sa carrière à la banque européenne de reconstruction et de développement, à Londres. « *Je n'avais pas vraiment le sentiment d'y faire la différence* », confie-t-elle. Avec Led By Her, l'objectif est concret : au travers de l'entrepreneuriat, l'association vise à favoriser l'indépendance économique des femmes victimes de violences, en proposant un accompagnement qui leur permette de mettre en lumière leurs forces et de (re)gagner en estime d'elles-mêmes. « *Les femmes qui s'engagent dans le programme arrivent avec un grand déficit de confiance, elles méconnaissent leur valeur et leurs talents* », constate Chiara Condi.

Avec l'incubateur de l'école de management Iséseg, un cursus de cinq mois et de trois cents heures de formation a donc été construit pour autoriser ces femmes à nouveau à voir grand, à rêver. Au programme : des cours sur la création d'entreprise, des ateliers de développement personnel et du mentorat, soit un accompagnement individuel des projets assuré par des bénévoles. « *J'ai rencontré Chiara lors d'une soirée où elle présentait son association, raconte Luana Bellusci, coiffeuse de formation, qui a officié quinze ans comme styliste de défilés de mode. J'ai été touchée*

au cœur par son combat et ses convictions, alors je suis allée lui proposer de devenir mentor. En fait, je n'étais pas prête. J'étais moi-même victime. »

Un leadership pour les autres femmes

Luana Bellusci ose se lancer dans l'aventure un an plus tard, en 2018, comme participante. « *Led By Her donne des outils et aide à identifier les ressources de chacune pour arriver à construire son projet. Le programme m'a redonné confiance en mes capacités à réussir. En étant bien accompagnée, si tu crois en toi, tout est possible, même lorsque tu as été confrontée au pire.* » Elle souligne aussi la solidarité et l'entraide dans le groupe, la force du réseau. Début 2021, elle a lancé son entreprise de conseil en image, pour donner un coup de pouce à toutes celles et tous ceux qui souhaitent gagner en assurance et se révéler. Et a noué un partenariat avec Led By Her, pour accompagner de futures entrepreneuses. « *Souvent, dans leurs projets, j'observe que les créatrices d'entreprises mettent leur leadership au service de l'épanouissement d'autres femmes* », constate Chiara Condi. Avantage de la crise sanitaire : depuis septembre 2020, les cours présentiels proposés par Led By Her sont passés en format virtuel, ce qui permet d'accueillir des femmes de tout le territoire national et plus seulement en région parisienne. Pour transmettre espoir, élan et perspectives à toutes celles qui en ont, un temps au moins, été privées. ●

Chiffres

En 2019, **152** femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint.

219 000 femmes déclarent avoir été victimes de violences physiques et/ou sexuelles par leur conjoint ou ex-conjoint sur une année.

22 % des Européennes ont subi des violences physiques ou sexuelles de leur partenaire, **43 %** des violences psychologiques.

Les femmes représentent **3 entrepreneuses sur 10**.

Sources : HCE, nous toutes.org, Insee

Hackathon organisé par Led By HER en 2017 chez Orange.



Valéria Milewski

Laisser une trace

Valéria Milewski est devenue en 2007 la première biographe hospitalière de France, un métier qu'elle a inventé et qu'elle essaime désormais. Son but : se mettre au service des autres et permettre à chacun et chacune de revenir sur sa vie et laisser un message en héritage.

Texte de
Déborah Liss

L'ironie ne nous a pas échappé au moment de demander à Valéria Milewski de parler d'elle : son job est plutôt de parler des autres. Un sourire en coin, elle se décrit comme une taiseuse qui a grandi dans une famille où « *la parole n'était pas tellement présente* ». Elle a été bouleversée dans son rapport à la vie dès l'adolescence : à quinze ans, un grave accident la maintient alitée pendant toute une année et lui laisse « *le temps de réfléchir et de relativiser beaucoup les choses. Cet accident a été une chance* ». Plus jeune, elle avait perdu son père. Malgré tout, elle décrit une enfance plutôt insouciante, dans une ville de la région parisienne, au croisement de « *multiples influences culturelles* », l'Espagne du côté maternel, la Pologne du côté paternel.

C'est au milieu des années 2000 que Valéria Milewski réfléchit à devenir biographe pour les personnes en fin de vie. Elle vient de perdre son travail à la section artistique du muséum d'histoire naturelle de Paris qui a fermé. Elle prend alors le temps de se demander où elle a « *envie de dériver* », se dit qu'elle « *aime les gens et écrire* ». Et décide de se consacrer entièrement à un métier qu'elle est en train d'inventer : recueillir la parole de personnes gravement malades pour leur offrir le livre de leur existence.

Des pages blanches pour écrire la suite

À partir de là, tout s'enchaîne. Elle s'installe dans les Ardennes, un journal local se fait l'écho de son projet : commencer par écrire des biographies personnelles





Valéria Milewski avec ses collègues, membres du personnel de soin, à l'hôpital de Chartres.

Valéria Milewski en sept dates

1967 : naissance.

1986 : formation dans une école de communication.

2004 : quitte le Muséum d'histoire naturelle de Paris.

2007 : entrée au service oncologie du centre hospitalier de Chartres.

2010 : création de l'association Passeurs de mots, passeurs d'histoire.

2011 : rencontre avec Magali Verdet, son « alter ego » et deuxième « passeuse ».

2020 : soutenance de sa thèse *Tenir parole et rendre parole, le genre de la biographie hospitalière ou la care biographie*, bientôt publiée aux éditions de L'Harmattan.

« Chacun·e, en se retournant sur soi, trouve ses pépites et arrive à s'habiller de fils d'or. »

ou familiales. La toute nouvelle autrice se prend au jeu. *« Il fallait ensuite que je sache comment j'allais réagir face à des personnes gravement malades »*, raconte celle qui confie avoir été jusqu'alors très éloignée de l'univers de l'hôpital. Valéria Milewski se forme auprès de l'association Jalmaalv (Jusqu'à la mort accompagner la vie) pour se « nourrir de

la culture palliative » et de sa philosophie : « prendre soin de la personne de manière globale, sur les plans physique, social et spirituel ». Elle rencontre alors le médecin-chef du service de soins palliatifs de l'hôpital de Chartres qui la présente au service de cancérologie.

« On m'a dit qu'il n'y avait pas d'argent,

mais qu'on en trouverait », se souvient-elle. À la rentrée 2007, Valéria Milewski devient la première biographe hospitalière, rémunérée par l'association du service d'oncologie, une structure autonome qui peut assurer des formations, recevoir des dons ou encore créer ce nouveau poste.

Deux jours par semaine, elle rencontre les malades, devient un maillon de la transmission auprès de leurs proches et aide les patient·e·s à partir sereinement. *« Le courage et la dignité »* de ces femmes et ces hommes en fin de vie, parfois jeunes, la marquent profondément. *« Chacun·e, en se retournant sur soi, trouve ses pépites et arrive à s'habiller de fils d'or. Il n'y a pas de vie pour rien. »* La biographe retrace leur vie dans un livre relié, en cuir ou en carton, enrichi de photos ou de dessins si la personne le souhaite. *« Ce sont eux et elles les capitaines du bateau »*, souligne-t-elle. Des pages blanches sont laissées à la fin pour continuer à écrire l'histoire.

Fédérer, transmettre et former

Le livre est remis au patient ou à la patiente ou bien à la personne de son choix après son décès. *« Je me souviens d'une petite fille ouvrant le livre de son papa : voyant qu'il lui était dédié, un grand sourire s'est dessiné sur son visage. Les familles accueillent généralement très bien cette idée. Parfois les proches ne sont pas au courant, car la personne malade veut leur faire la surprise »*, remarque Valéria Milewski. Aujourd'hui, sa passion est son métier : *« Pendant huit ans, je n'ai pas du tout pris de vacances. »* En 2010,

elle fonde l'association Passeurs de mots, passeurs d'histoire, pour fédérer les biographes hospitalier·ère·s qu'elle se met à son tour à former. Elle promeut également la pratique lors de conférences. La biographe souhaite désormais faire reconnaître son métier par le ministère de la Santé comme un soin de support, afin qu'il puisse être financé par les hôpitaux. Un médecin de son service affirme que sa présence est aussi précieuse pour les équipes, qu'elle prévient le burn-out et leur permet de « rester soignant·e·s ».

Présent·e·s dans dix-huit hôpitaux

Valéria Milewski s'estime chanceuse d'avoir rencontré les bonnes personnes pour concrétiser son projet. Magali Verdet, une de ses consœurs, pense qu'elle les attire : *« Elle est magnétique. Quand je l'ai rencontrée, j'ai eu un coup de foudre amical. Elle est comme un grand feu auprès duquel il est possible d'allumer sa petite lampe. Valéria est réveilleuse de l'essentiel de l'autre. »* Alors membre de l'association Jalmaalv, Magali Verdet la rejoint très vite dans son aventure et devient la deuxième biographe hospitalière de France. Dans les débuts, elle est d'un grand soutien pour la première. Magali Verdet rit : *« Mon entourage disait qu'elle était Don Quichotte et que moi j'étais Sancho, sur mon petit âne. Elle est exigeante, perfectionniste et infatigable. Et elle a une vision, elle est porteuse de quelque chose de plus grand : l'idée de généraliser un véritable nouveau soin. »*

Aujourd'hui, une quinzaine de « passeurs » et surtout de « passeuses » officient dans dix-huit hôpitaux de différents départements en France*. Valéria Milewski est maintenant épaulée par le secrétaire de l'association, ce qui lui permet de se « régénérer dans d'autres espaces » : elle laisse s'exprimer sa créativité à travers la danse, le chant, la peinture, la sculpture. Elle peut enfin souffler depuis quelques mois, après avoir soutenu sa thèse en décembre dernier à l'université de Poitiers, *Tenir parole et rendre parole, le genre de la biographie hospitalière ou carebiographie*. Cette pionnière se dit doublement fière : depuis toujours, elle bataille avec une forme de dyslexie. Maintenant, elle est docteure en sciences du langage. ●

* Eure, Eure-et-Loir, Sarthe, Ardèche, Seine-Maritime, Vendée, Île de la Réunion, Corrèze, Hautes-Alpes, Hauts-de-Seine et Moselle.

Dessine l'Espoir

À travers une gestion collective et locale de différentes actions – jardins partagés, confection d'objets notamment pour Le Bon Marché, à Paris –, l'association Dessine l'Espoir offre aux femmes séropositives d'Eswatini et d'Afrique du Sud la possibilité de reprendre leur vie en main.



explique : « J'ai toujours donné le pouvoir aux femmes et évité d'impliquer des hommes afin qu'elles ne perdent pas la maîtrise des projets. »

En 2019, le Bon Marché Rive Gauche confie à Dessine l'Espoir le soin de réaliser une fleur cousue et brodée, créée par le styliste sud-africain Thebe Magugu. Ce partenariat va fournir du travail à cent vingt femmes, sur quatre sites, en Eswatini et en Afrique du Sud, pour réaliser les vingt mille fleurs qui orneront en septembre l'atrium et les vitrines du grand magasin parisien. « C'est une opportunité exceptionnelle pour l'association, un défi et une exigence de qualité stimulante. »

Un projet de tourisme solidaire

La vente de ces fleurs financera l'achat d'un nouveau terrain agroforestier et la construction d'un grand atelier, à vingt kilomètres de Pigg's Peak : le « *Jardin des savoir-faire* », qui permettra aux femmes de mener leurs actions de manière durable et autonome. Des logements simples seront ouverts aux touristes inscrit·e·s dans une démarche solidaire, qui pourront partager leurs compétences tout en découvrant la région. S'ajoutera une boutique où les femmes pourront proposer leurs créations. Le but : « Qu'elles aient plusieurs cordes à leur arc et plusieurs sources de revenus. » ●

Texte d'Emma Gomez

Lors de son premier voyage en Afrique australe en 2002, Cyrille Varet prend conscience de la situation dramatique des femmes séropositives : manque de traitements, rejet de leurs familles, stigmatisation, précarité... Ce designer de métier décide de leur créer une activité valorisante et génératrice de revenus. C'est ainsi qu'il fonde en 2003 l'association Dessine l'Espoir, dans l'esprit de « *donner le pouvoir à des femmes qui étaient des victimes et qui deviennent des leaders, des exemples de réussite locale* ».

L'association intervient en Eswatini (ex-Swaziland) depuis 2006 avec, au départ, la fabrication de petits objets créés par les femmes, que Cyrille Varet s'occupe de diffuser en Europe via ses réseaux : « *L'idée est de véhiculer un message d'espoir grâce à la création.* »

En bref

En Eswatini, **26 %** de la population est touchée par le VIH et deux tiers des habitants vivent sous le seuil de pauvreté.

Trois cents femmes affectées par le VIH en Eswatini ont été formées par Dessine l'Espoir aux techniques de l'agriculture durable.

Grâce au projet du Bon Marché, **120** femmes ont touché en trois mois l'équivalent de neuf mois de salaire.

Fleurir le Bon Marché

L'association, qui distribue des repas aux malades du sida les plus démunis de l'hôpital de Pigg's Peak, au nord de l'Eswatini, y a aménagé un potager pour former les femmes séropositives et/ou enceintes aux techniques de l'agriculture durable. D'autres actions voient le jour comme la fabrication d'uniformes scolaires, de protections périodiques lavables, la création de potagers pour lutter contre la malnutrition... Ces projets sont menés « *par les femmes, pour d'autres femmes* », souligne Cyrille Varet, qui



En partenariat avec



La Fondation RAJA-Danièle Marcovici développe des actions de solidarité et de mécénat en faveur de l'émancipation des femmes, en France et dans le monde. Depuis sa création, 250 associations de terrain et plus de 450 projets ont été cofinancés par la Fondation. Elle a été créée en 2006 sous l'égide de la Fondation de France, à l'initiative de Danièle Marcovici, présidente-directrice générale du Groupe RAJA.



Ann Telnaes

Suède/États-Unis



Ann Telnaes fait partie de ces artistes qui semblent nées avec un crayon à la main. La dessinatrice de presse suédo-américaine le concède volontiers : « Je ne me souviens pas d'une époque où je ne dessinais pas ! Comme la plupart de mes collègues, je dessine depuis l'enfance. » Après avoir suivi un cursus de graphisme à l'université, elle prend le chemin de l'Institut d'arts de Californie, où elle étudie le dessin d'animation. C'est ainsi qu'elle se retrouve designer pour les studios Walt Disney, avant de travailler comme dessinatrice de presse pour le *Boston Globe*, le *New York Times* ou encore le *Los Angeles Times*. En 2001, la dessinatrice a « l'agréable surprise » de recevoir le prestigieux prix Pulitzer, signant la poursuite d'une grande aventure : « Mon meilleur travail est venu après ce prix. » Elle rejoint en 2008 l'un des titres les plus influents de la presse mondiale : le *Washington Post*.

Ann Telnaes a l'habitude de croquer débats politiques et autres événements, en direct, d'un trait de crayon qu'elle qualifie de « brut, libre et spontané », reflet, selon elle, « du paysage politique turbulent des États-Unis et du cycle de l'actualité en continu ».

À ses yeux, le dessin de presse « sert le même objectif qu'une chronique, publiée dans un journal imprimé ou en ligne, mais par le biais des images ». L'artiste s'en empare alors pour défendre les causes qui lui tiennent à cœur comme la liberté de parole et d'expression, mais aussi les inégalités salariales, la lutte contre le sexisme, les discriminations au travail, les violences conjugales ou la misogynie. Elle estime qu'il est également de son devoir de dénoncer « les méfaits et la corruption du personnel politique et des institutions ». Ainsi, par la satire et le ridicule, elle tente de contraindre « les détenteur-trice-s du pouvoir à rendre des comptes au public qu'ils et elles sont censé-e-s servir ». « Je suis toujours en quête de nouveaux défis créatifs », souligne celle qui a également remporté en 2017 le prix Reuben de la National Cartoonists Society.

Son statut de membre de l'association *Cartooning for peace* lui offre par ailleurs l'opportunité d'éduquer le public sur l'importance de la caricature éditoriale et de la liberté d'expression, en participant à plusieurs conventions et rassemblements, comme à Atlanta en 2012 ou à Strasbourg en 2019. ●

Emma Gomez

Ann Telnaes est membre de *Cartooning for peace*.

Ses dessins sont à retrouver sur www.cartooningforpeace.org/dessinateurs/ann-telnaes/

Arbeitsmädchen in Altbayern



VERLAG ERICH KLINGHAMMER • BERLIN

La couverture du livre *Arbeitsmädchen im Altbayern*,
sur la mémoire de ce que vécurent les femmes
incorporées de force.

Texte d'Élodie Horn

Plus méconnues encore que les « *malgré-nous* », les « *malgré-elles* ». Quinze mille Alsaciennes et Mosellanes ont été incorporées de force par l'Allemagne nazie, dès 1941 et ce parfois jusqu'après la Libération. Pour ces femmes, dont le sort a été longtemps gommé du « roman national », débuta un autre combat après la guerre, bien plus long : celui de la reconnaissance.

France

L'histoire oubliée des « malgré-elles »

Nous sommes dans un salon de thé au cœur de Strasbourg, capitale de la région Grand-Est. Odile Goerg choisit un thé noir de Chine, avant de sortir un vieux carnet en cuir d'une pochette. Professeure émérite d'histoire à l'université Paris Diderot, aujourd'hui retraitée, elle a signé en 2000 la préface de l'ouvrage de Nina Barbier, *Malgré-elles, les Alsaciennes et les Mosellanes incorporées de force dans la machine de guerre nazie*. Yvonne Jaeg, sa mère, a été l'une des quinze mille jeunes femmes âgées de dix-sept à dix-neuf ans, habitantes de ces territoires français alors annexés par Berlin, qui furent réquisitionnées par le régime allemand à partir de septembre 1941, d'abord pour le *Reichsarbeitsdienst* (RAD), le service du travail, puis, à partir de 1942, pour le *Kriegshilfsdienst*, le service auxiliaire de guerre. Certaines sont restées mobilisées contre leur gré jusqu'après la Libération.

« *Malgré-elles* » : ce néologisme créé par Nina Barbier, journaliste et autrice d'un livre et d'un documentaire sur le sujet, fait le pendant des « *malgré-nous* », ces 130 000 Alsaciens et Mosellans, en grande majorité embrigadés dans la Wehrmacht et contraints de combattre côté allemand. Ils furent longtemps reconnus comme les seuls à avoir subi cette incorporation contre leur gré. Le travail mené par Nina

Barbier a permis, plus de cinquante ans plus tard, de recueillir le témoignage d'un grand nombre de ces femmes et de faire connaître leur histoire, longtemps passée sous silence, car perçue comme moins importante que celle des hommes.

Remplacer la main d'œuvre partie au front

Sur la couverture du carnet de cuir précieusement conservé par Odile Goerg, une croix gammée est imprimée avec la mention *Reichsarbeitsdienst Pass*, soit « *passeport du service de Travail du Reich* ». À l'intérieur, les dates où sa

mère, Yvonne Jaeg, a dû travailler pour l'Allemagne nazie, d'avril à octobre 1942, dans une ferme de la Hesse, à l'âge de dix-neuf

ans. « *Son père est alors employé dans une usine de bois qui appartient à un Allemand. Il est contremaître et occupe une certaine position dans la hiérarchie, ce qui le rend d'autant plus redevable envers l'Allemagne. Lors d'une permission, à Noël 1942, rentrée en Alsace, ma mère demande au médecin de famille si elle peut ne pas repartir. Il refuse, car en cas de désertion, de lourdes représailles pèsent sur les familles* », souligne Odile Goerg. Plusieurs milliers d'autres jeunes Alsaciennes et Mosellanes connaissent aussi ce destin. Astreintes durant six mois au *Reichsarbeitsdienst*, elles sont

« En cas de désertion, de lourdes représailles pèsent sur les familles. »



Alsaciennes, Mosellanes et Allemandes se retrouvent côte à côte pour travailler dans des commerces, comme assistantes ménagères ou aux travaux agricoles.



En fonction des saisons, les incorporées de force sont assignées à divers travaux physiques durant leur RAD : couper du bois, battre le blé, travailler aux champs, etc.



Après chaque journée de travail, les femmes rejoignent les baraquements où elles vont passer la nuit dans des camps militaires situés dans toute l'Allemagne.



C'est un véritable endoctrinement que subissent les malgré-elles afin de les rendre plus dociles et pour essayer de les embrigader plus facilement.

envoyées à partir de l'âge de dix-sept ans travailler pour des familles allemandes, dormant dans des camps militaires, afin de remplacer une partie de la main-d'œuvre du pays partie au front. Parlant alsacien et aussi souvent l'allemand, elles constituent un intéressant vivier de travailleuses aux yeux du Reich, qui se donne par ailleurs cinq ans pour « nazifier » ces territoires anciennement français.

Rares sont celles qui parviennent à être exemptées de RAD. Seules le sont les femmes qui souffrent d'un handicap majeur, qui ont un contrat d'apprentissage, les filles de familles d'agriculteurs ou agricultrices ou encore les jeunes femmes mariées ou enceintes. Pour réussir à y échapper, certaines se marient, d'autres passent la frontière suisse ou fuient dans le reste de la France. Quelques-unes refusent tout simplement d'obtempérer à cet ordre. La sanction pour celles qui se font prendre est lourde, elles sont internées ou

enfermées dans un camp de sûreté de la vallée alsacienne de la Bruche ou dans des prisons allemandes.

Stage d'endoctrinement, uniforme et serment

Lucienne Weiss, une Alsacienne vivant dans le Haut-Rhin et fille de Marie-Madeleine Schmalz, incorporée de force, raconte les souvenirs de sa mère lors de son passage au RAD. Âgée de dix-huit ans, Marie-Madeleine Schmalz est couturière à Ensisheim et vit chez ses parents en plaine d'Alsace. En septembre 1941, elle reçoit un courrier de convocation au Conseil de révision, un jury composé de médecins et de militaires allemands, qui les juge aptes ou non à rejoindre les rangs du *Reichsarbeitsdienst*. Née à Mulhouse en 1923, Marie-Madeleine fait partie de la première classe d'appelées. « C'était très humiliant pour les filles de passer devant un jury masculin,

L'Alsace et la Moselle, territoires tiraillés

Hitler envahit la Pologne dès 1939. Sa priorité est de reconquérir les territoires dont le Reich aurait été selon lui spolié. Parmi ces « pertes », l'Alsace et la Moselle, ces *Reichslands*, qui avaient été rattachés au Reich entre 1871 et 1918. En 1870, la défaite française avait en effet conduit à des accords de paix donnant droit à l'empire allemand « de posséder ces territoires à perpétuité, en toute souveraineté et propriété ». Grâce à sa victoire en 1918, la France récupère ses territoires de l'Est, jusqu'en juin 1940, où elle perd contre l'Allemagne nazie. Les trois départements frontaliers, le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et la Moselle (les deux premiers dans l'ancienne région Alsace, la dernière en Lorraine, aujourd'hui tous dans la région Grand-Est), sont à nouveau incorporés au Reich. Ces territoires ne sont pas allemands, mais annexés et déclarés *Volksdeutsch*, « allemands par le peuple », avant de retrouver le giron hexagonal. L'Alsace-Moselle change ainsi pour la quatrième fois d'administration en moins de soixante-dix ans. L'identité de ces territoires qui n'ont cessé de faire des allers-retours entre ces deux pays, sera durablement marquée, aussi bien administrativement – un droit local y est toujours en place – que culturellement.



Symbole de la volonté de nazification des territoires annexés, cette affiche placardée en Alsace peut être traduite par « Dehors le fatras français ! »



Les malgré-elles sont issues des classes de 1923 à 1926, c'est-à-dire nées ces années-là, mais elles ne seront pas forcément réquisitionnées pour servir le Reich de façon chronologique.



Les cheftaines peuvent être compréhensives ou parfois très autoritaires. Des incorporées de force rapporteront que certaines d'entre elles les ont aidées à fuir l'Allemagne à la fin de la guerre.



Une affiche de propagande pour inciter les Alsaciennes à s'engager dans le RAD. Cet appel ne rencontrant pas un franc succès, il fut suivi par une décision des autorités les obligeant à s'y rendre en 1941.

dont un médecin qui nous auscultait de la tête aux pieds, en maillot de bain, tenue obligatoire mentionnée », écrit la jeune femme dans un carnet conservé par Lucienne Weiss. Déclarée apte au service du RAD, elle est envoyée dans un camp militaire situé en Forêt-Noire, avec huit autres Alsaciennes. La plupart quittent leur famille pour la première fois, en convoi ferroviaire, terrorisées de ne pas savoir ce qui les attend. Sur son *paß* du RAD, ainsi que sur les lettres qui parviennent à sa famille, le prénom de Marie-Madeleine est germanisé en Magdalena.

Enrôlées dans la machine de guerre nazie, ces Alsaciennes et Mosellanes rejoignent les Allemandes dans des camps militaires, où elles

commencent par un stage d'endoctrinement avant d'être envoyées dans des familles. Elles doivent troquer leurs vêtements civils pour des uniformes dans un quotidien rythmé par des directives militaires : enchaînement d'exercices physiques, apprentissage de chants patriotiques, leçons de stratégie de l'armée, sous le joug d'une *Führerin*, une de ces « cheftaines » présentes dans chaque camp et chargées de leur endoctrinement. Après trois semaines, elles sont contraintes de prêter serment au Führer durant une cérémonie solennelle, autour du drapeau nazi. Pour certaines, comme Germaine Delacote, qui effectue son RAD au camp de Döttingen, c'est un moment insoutenable. *« J'aurais voulu hurler, mais j'ai dû me dominer. J'ai fini par m'imaginer que j'étais dans le scoutisme pour*

pouvoir supporter ce moment de parjure », relate-t-elle lors d'un entretien avec Marlène Anstett, historienne et autrice de l'ouvrage *Gommées de l'histoire, des Françaises incorporées de force dans le Service du travail féminin du III^e Reich*.

Des liens forts d'amitié se tissent entre elles

Une fois le serment prononcé, leur col serti de la broche du RAD – deux épis de blé croisés surmontés de la croix gammée – les jeunes femmes sont officiellement mises à contribution dans l'effort de guerre du pays et deviennent des *Arbeitsmädchen*, des filles ouvrières. Elles sont envoyées dans des familles, chez qui elles se rendent à vélo ou à pied, et rentrent tous les soirs au camp après leur journée de corvées. Elles peuvent aussi bien prêter main forte aux travaux dans les champs que s'occuper des enfants. Marie-Madeleine Schmalz, grâce à son expérience de couturière, s'occupe de repriser des vêtements. D'autres se voient réserver des travaux plus fatigants, comme Marie-Thérèse Lélou, placée au service

d'une famille de patron-ne-s de café. *« Il fallait nettoyer le bistrot tous les jours, descendre des caisses de bière, en remonter d'autres, laver les verres, les tables, les chaises. L'après-midi, j'aidais à toutes les tâches de la maison : entretien du linge, jardinage, ménage, faire le pain de la maisonnée, nourrir la volaille, les cochons, dégermer des pommes de terre »*, raconte-t-elle à Laure Balzano-Dupuich, autrice d'un

mémoire universitaire sur les incorporées de force. Début et fin de journée sont rythmés par le lever de drapeau et des chants à l'intention du Führer. Très peu d'entre elles rapportent avoir subi de mauvais traitements, mais elles soulignent une forte défiance à leur égard ; soupçonnées de fomenter des projets

de résistance, elles avaient l'interdiction d'adresser la parole aux prisonniers de guerre français, de peur qu'elles et ils ne complotent ensemble. De ces moments difficiles naîtront de solides amitiés, jusqu'après la guerre, entre incorporées de force qui se sont soutenues durant cette épreuve. Naîtront également des liens transfrontaliers. « Cette même pression à servir l'Allemagne nazie pesait aussi pour les jeunes Allemandes qui subirent le RAD. Nous étions retournées en Allemagne avec Lisette Baldensberger, incorporée de force alsacienne, pour les besoins de notre documentaire. Elle s'était liée d'amitié avec une Allemande, avec laquelle elle est restée en contact toute sa vie », se souvient Liliane Hoffman, l'assistante de Nina Barbier pour le documentaire sur les malgré-elles.



Une organisation de propagande en Alsace invite les femmes à s'engager volontairement comme infirmières pour le régime de Berlin.

« L'armée allemande comprend qu'elle risque de perdre, toute la main d'œuvre est réquisitionnée. »

Affectées à l'armée du Reich

Les démobilisées du RAD rentreront en Alsace sans pour autant pouvoir reprendre leurs études ou leur emploi. Elles sont contraintes de passer par l'*Arbeitsamt*, l'office pour l'emploi qui les affecte à tel ou tel poste en fonction des besoins locaux de main-d'œuvre. Les convocations au RAD continueront jusqu'en 1944, mais à partir de 1942, la Wehrmacht a besoin de renfort pour pallier les pertes de la bataille de Stalingrad. Les exigences sur le front augmentent. Le III^e Reich crée alors le *Kriegshilfsdienst* (KHD), le service auxiliaire de guerre qui fait passer la durée de l'astreinte des malgré-elles de six à douze mois.

« Cette période est marquée par l'effort de guerre, l'armée allemande comprend à ce moment qu'elle risque de la perdre et toute la main d'œuvre possible est réquisitionnée », poursuit Liliane Hoffman. Les incorporées de force seront en majorité transférées

dans les usines de munitions largement délaissées par les Allemandes à cause des conditions de travail difficiles, où elles sont assignées au contrôle des douilles, des têtes d'obus, ou encore à la pesée de la poudre. Leurs conditions de travail sont pénibles et dangereuses. Corvéables à merci, elles sont exposées aux produits chimiques et aux bombardements qui s'intensifient, travaillant parfois jusqu'à soixante heures hebdomadaires dans des souterrains. Les maladies et la malnutrition les marqueront durablement. À cela s'ajoute un sentiment tenace de culpabilité à se retrouver devoir servir contre les forces alliées. Selon leur niveau d'études et leur connaissance de la langue allemande, d'autres sont affectées à l'État-Major, dans les hôpitaux, la conduite de tramways. Certaines iront aussi grossir les rangs de l'armée allemande, en tant qu'auxiliaires de la Marine de guerre, et plus de quatre mille d'entre elles sont affectées à la Luftwaffe, la défense antiaérienne.

Actes de sabotage et rébellions

Germaine Rohrbach (1926-2014), originaire de Saverne, est de celles-ci. Après avoir effectué un RAD près d'Oberkirch, elle est affectée dans une station radar en Forêt-Noire, au service de la défense antiaérienne allemande (DCA). Elle affirme, dans le livre de l'historienne Marlène Anstett, n'avoir jamais donné les bonnes positions. « Nous devons repérer les avions alliés au son. C'était toujours un degré de plus ou de moins. La DCA n'a jamais pu abattre d'avions alliés. Un seul est tombé en flammes dans le secteur pendant mon affectation, mais pas sur nos indications », précise-t-elle. Se rebellant contre

Parmi les différentes tâches assignées aux incorporées de force, s'occuper des enfants des familles allemandes incombera à certaines.



une *Führerin*, Germaine Rohrbach sera envoyée dans une usine de pièces à Pforzheim. Alors qu'elle pense pouvoir rentrer chez elle en novembre 1944, elle est envoyée sur la base aérienne de Schleißheim, près de Munich, pour passer des épreuves vers une nouvelle affectation. Elle se retrouve dans l'ancienne Tchécoslovaquie, afin de suivre une nouvelle formation. Les troupes alliées finissent par arriver. D'abord soulagée, elle déchanté cependant lorsque les militaires l'envoient dans un camp pour les Allemandes. Il lui faut attendre huit jours avant d'être relâchée et de retourner en France. Elle deviendra bien plus tard la présidente de l'association des ancien-ne-s incorporé-e-s dans le RAD-KHD.

Originaire de Mulhouse, Suzanne Peter fait son KHD dans une base d'armement, dans le Thuringe. Dans les usines de munitions du Reich, tout est sous contrôle militaire et classé secret défense. Aucune information ne doit filtrer sous peine de sanctions graves, voire de condamnation à mort. Suzanne

«C'est toujours ça qu'ils n'auront pas!»

Peter et deux autres Alsaciennes sont surprises en train de discuter avec des prisonniers français, malgré l'interdiction. Elles sont interrogées par la Gestapo et traduites devant un tribunal, mais relaxées en raison de leur jeune âge et de l'éloignement familial.

Suzanne Peter continuera à travailler ensuite dans une usine à Jena, où elle multipliera les travaux pénibles, notamment sur une presse de perles de transmission, qui servent à isoler les fils électriques dans les avions, pendant plus de neuf heures et demie par jour. Elle rentrera en France après treize mois de RAD et de KHD.

En dépit des risques encourus – le sabotage est passible de prison ou d'enfermement dans des camps –, certaines incorporées de force s'y risquent pour ne plus contribuer à la machine de guerre nazie. Après ses six mois de RAD à Plessa, près de la frontière polonaise, Marlyse Louterbach, originaire de Sainte-Marie-aux-Mines, un village du Haut-Rhin, est envoyée au KHD pour trier des cartouches à la chaîne. Elle se met à jeter de plus en plus de douilles en se disant, « *c'est toujours ça qu'ils n'auront pas!* », raconte-t-elle à Nina Barbier dans *Malgré-elles*. Personne ne remarque son sabotage, mais elle est transférée dans un autre secteur bien plus dangereux, où, installée dans une cabine blindée, elle doit placer des détonateurs dans des douilles alors que la poudre lui provoque des éruptions cutanées sur tout le corps.



Germaine Rohrbach consacra sa vie à se battre pour la reconnaissance de l'histoire des femmes incorporées de force jusqu'à son décès, en 2014, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les malgré-elles du KHD, le service auxiliaire de guerre, rejoignent aussi les forces armées et notamment celles de la Luftwaffe, la composante aérienne de la Wehrmacht.



Un camp du RAD situé à Waldmünchen, dans le Land de la Bavière, où sont hébergées les incorporées de force, qui y endurent le froid et le manque d'hygiène.

Die Reichsarbeitsdienstpflichtige



Familiennamen
Bruckert

Vornamen
Josefa

Geburtsdatum
24.6.1923

Geburtsort und Kreis
Oberaspach

RAD-Heimatamt
Nr. 299 in Mülhausen

hat ihre Reichsarbeitsdienstpflicht erfüllt.

RAD WJ. / 1941 / I

Auf den Führer vereidigt am: **1. 5. 42**

Dienstaufbahn		Vorgeschichte	
a) Nr. RAD-Stammrolle-Nr.	b) Datum	c)	d)
8/130-11/18/8	14. 4. 42	Einge- stellt	mit Dienstgrad 1. 5. 42
8/130-11/18/7	27. 10. 42	v. K.H.O. Mühlfeld	
8/130-11/18/7		29.3.43	Ent- lassen
Führung:		Entlassendes RAD-Mitglied	
Eignung:		Dienstgrad	
Unterschrift der Dienststellen-Führerin		Unterschrift	

Abkürz.: „B“ = befördert, „Ers“ = ernannt, „K“ = kommandiert, „Av“ = abversetzt, „Zv“ = zuversetzt

Chaque incorporé-e de force détenait un « paß » (passe en français), une sorte de carte d'identité où étaient indiqués ses dates et lieu d'incorporation au RAD, matricule et coordonnées.

«Un officier français me traita de nazie, alors que j'étais une victime de leur barbarie.»

Désillusions et incompréhensions

La fin de la guerre, en 1945, n'est pas forcément synonyme de liberté pour ces malgrées, qui espéraient tant ce moment. Certaines parviennent à désertir et à se cacher en attendant la Libération. Pour d'autres, c'est la désillusion : arrêtées par les troupes alliées, elles sont confrontées à la suspicion des militaires britanniques ou américains. Difficile pour eux de croire que ces Françaises revenues d'Allemagne, arborant parfois l'uniforme de la Wehrmacht, sont des incorporées de force et non des « collabos ». De retour en France, elles passent d'abord par des camps de transit, puis de rapatriement, avant de recouvrer enfin leur liberté. Là encore, leur trajectoire est parfois complexe et elles se heurtent à la méfiance de l'administration. « Je venais de Tchécoslovaquie, j'étais militaire et incorporée de force dans l'armée allemande. L'officier français qui ne comprenait rien, tapa du poing sur son bureau et me traita de nazie, alors que j'étais une victime de leur barbarie. Je n'avais jamais été traitée de cette manière. Jamais je n'oublierai », raconte Anne-Charlotte Barrières à Laure Balzano-Dupuich, autrice d'un mémoire universitaire sur les incorporées de force.

Nombre de ces femmes garderont des séquelles physiques et psychologiques dues aux mauvaises conditions de travail et de vie au cours de cette période : insuffisances respiratoires liées aux explosions, problèmes sanguins à cause de la malnutrition, dépressions nerveuses, insomnies... Elles paieront un lourd tribut à ce qu'elles ont vécu. « Certaines nous ont confié avoir reçu des injections de bromure dans les camps pour arrêter leurs règles. On ignore combien sont concernées, mais n'ont jamais pu avoir d'enfants à cause de cela », souligne Liliane Hoffman, commissaire de l'exposition dédiée aux incorporées de force au Mémorial d'Alsace-Moselle de Schirmeck en 2013. Cette mesure visait à accroître leur disponibilité et leur performance au travail.

Une parole et une reconnaissance tardives

Les malgrées-elles tentent de reprendre une vie normale ; nombre d'entre elles ne confieront leur histoire que bien plus tard. Marie Janot-Caminade, doctorante en science politique à l'université de Nanterre, qui finalise sa thèse sur la mémoire collective de l'après-Deuxième Guerre mondiale, remarque qu'un grand nombre des incorporées de force ont attendu la mort de leur conjoint pour témoigner. Certaines estimaient que leur vécu n'était pas aussi important que celui de leur mari et ont préféré se taire.



De cette expérience, les malgré-elles garderont aussi le souvenir de moments de franche camaraderie, d'entraide et parfois des amitiés pour le reste de leur vie.



Les temps de « détente » durant le service du travail sont aussi souvent photographiés : les repas au réfectoire, des moments de danse, de sport, de chant.

Mais d'autres ont voulu obtenir réparation très tôt. Dès sa création en 1957, elles adhèrent au premier mouvement pour faire valoir leurs droits : l'association des déserteurs, des évadés et incorporés de force (l'Adeif). Parmi elles, Marguerite Clausen, veuve et mère de quatre enfants, qui se retrouve sans ressources au retour de la guerre. Elle se rend compte que la situation des femmes n'est jamais évoquée et que la parole leur est rarement donnée en assemblée. Lorsqu'elle le fait remarquer, les malgré-nous lui rétorquent que leurs maris ne désirent pas qu'elles dévoilent ce qui leur est arrivé, et qu'elles n'ont pas été militaires. *« Longtemps dans l'histoire n'a été reconnu que le combat arme à la main. La définition de la participation à la lutte a été extrêmement limitée. C'est une vision classique dans nos sociétés peu égalitaires. Dans cette histoire, les malgré-nous ont vécu quelque chose de tragique, beaucoup ne sont pas*

«Elles ont été soulagées de vivre enfin la reconnaissance de leur histoire, de se sentir exister.»

revenus. De la part de certains, il y avait une réticence à partager, pas uniquement l'aspect financier, mais aussi la reconnaissance de la souffrance. Pourtant, ces femmes ont aussi connu des vécus traumatiques, dans les usines d'armement ou dans la défense antiaérienne », souligne l'historienne Odile Goerg. Pire encore, la chercheuse se souvient « d'un juriste qui s'occupait dans les années 1940-1950 de la question des malgré-nous et qui avait rétorqué au sujet des femmes : "On ne va tout de même pas s'occuper de ces matelas pour officiers" », considérant les malgré-elles comme des prostituées...

Indemnisées après une longue lutte

Une partie des incorporées de force ne baissent pas les bras et estiment qu'il n'y a aucune raison qu'elles ne soient pas aussi reconnues comme victimes de guerre. Elles se regroupent en 1974, avec la première réunion de la section féminine de l'Union nationale des combattants du Haut-Rhin, présidée par Marguerite Clausen. L'association des ancien·es incorporé·es de force dans les RAD/KHD d'Alsace-Moselle portera également leur voix dès 1986 et Germaine Rohrbach, la saboteuse de la Luftwaffe, en prend la tête en 1995.

Dans une volonté de paix durable entre les deux pays est créée la Fondation Entente franco-allemande (Fefa) afin d'indemniser les victimes de guerre en 1981.



L'importance de l'image pour la propagande nazie explique la relative richesse du fonds iconographique sur le RAD, souvent représenté au travers de mises en scènes.

Deux cent cinquante millions de marks – environ 128 millions d’euros – sont alloués de la part de l’Allemagne aux 86 500 Alsacien·ne·s et Mosellan·ne·s incorporé·e·s de force survivant·e·s. « *Les indemnités débutent par celles et ceux qui ont fait partie de l’armée. En 1984, les personnes incorporées dans la Luftwaffe, dont une bonne part de femmes – des femmes militaires et donc considérées comme “malgré-nous” – revendiquent cette reconnaissance et sont les premières à être indemnisées* », explique Marie Janot-Caminade, doctorante en science politique à l’université de Nanterre. Mais la majorité des femmes n’avaient connu que le RAD ou avaient été affectées dans des services administratifs de l’armée allemande lors de leur KHD. Il n’y eut pour ces malgré-elles aucune indemnisation. « *C’est ce qui provoqua la foudre de ces femmes. Elles se battaient depuis 1974, faisaient des courriers, écrivaient aux administrations pour se faire reconnaître. Ce fut le point de départ du documentaire de Nina Barbier sorti en 2000, tout comme son livre, qui permet de médiatiser leur histoire* », souligne Liliane Hoffman.

Après des années, leur persévérance finit par payer. Jean-Marie Bockel, secrétaire d’État aux Anciens Combattants sous la présidence de Nicolas Sarkozy et Alsacien d’origine, signe un accord d’indemnisation à Strasbourg, le 17 juillet 2008. Une étape importante et surtout symbolique pour les incorporées de force encore vivantes qui touchent huit cents euros chacune. Liliane Hoffman continua de travailler sur ce projet et de récolter des témoignages pour une exposition organisée le 8 mai 2013 au Mémorial d’Alsace-Moselle de Schirmeck. C’est avec émotion que ces femmes, pour la plupart âgées de plus de quatre-vingts ans et venues à l’inauguration, ont découvert une exposition dédiée à ce qu’elles avaient vécu : « *Elles ont pu exprimer leur soulagement de vivre enfin la reconnaissance de leur histoire, se sentir exister. Et ça, c’était important.* » ●



Pour les incorporées de force, ces mois passés au service du Reich signifient une partie de leur jeunesse volée, des années de travail non reconnu, des séquelles physiques qu’elles garderont toute leur vie.

Tous nos remerciements à l’équipe du Mémorial Alsace-Moselle, lieu de mémoire se situant à Schirmeck (67), qui nous a permis de publier ses archives iconographiques relatives aux « malgré-elles ». Merci en particulier à Mélanie Alvès Rolo pour sa précieuse collaboration.

Le Mémorial retrace l’histoire de l’Alsace-Moselle, de 1870 à nos jours, en particulier durant la Seconde Guerre mondiale, dont les changements de nationalité et la vie quotidienne des Alsacien·ne·s-Mosellan·ne·s. Il a conçu et présenté l’exposition « *Malgré elles* », dans ses murs, en 2013.

www.memorial-alsace-moselle.com

Nos remerciements également à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, pour la publication de certaines de ses archives.



Aïcha Hamdounne, éboueur

Assurer la propreté urbaine

Texte
d'Anaëlle Borderes

Photos de
Julien Faure

Quand elle entre à l'École de la propreté, en 2014, Aïcha Hamdounne est l'une des deux premières éboueures affectées au quartier de Belleville, dans le onzième arrondissement de Paris. Dès cinq heures du matin, elle parcourt les rues et veille à les maintenir propres, s'occupe de collecter les déchets, balayer et laver les trottoirs ou encore ramasser les feuilles mortes à l'automne. Aïcha Hamdounne aime son métier et elle est fière d'assurer une mission essentielle pour la salubrité des villes : « *Demain, si les éboueur·e·s ne ramassent plus les poubelles, les rats inondent Paris et des maladies très graves, comme la peste ou le choléra, reviennent. Notre rôle est avant tout sanitaire !* », rappelle-t-elle.

Elle apprécie le travail physique, en extérieur, au contact des Parisien·ne·s, même si le métier peut être rude : « *Nous sommes confronté·e·s à toutes les saisons, on marche minimum dix kilomètres par jour, on piétine, on se baisse pour atteindre les caniveaux, on fait des allers-retours sans cesse.* »

Quelques années auparavant, elle n'aurait jamais imaginé devenir éboueur. Elle se lance dans une licence de cinéma qu'elle doit abandonner, puis devient courtière en assurances, manager dans la restauration rapide. Si elle abandonne ses rêves de septième art, Aïcha Hamdounne n'en reste pas moins ambitieuse. Quand elle entend parler du métier d'éboueur·e pour la ville de Paris, elle y voit alors de nombreux avantages : des horaires compatibles avec sa vie de famille, un statut de fonctionnaire, mais aussi des possibilités d'évolution en interne. En 2019, après avoir travaillé à

« Si les éboueur·e·s ne ramassent plus les poubelles, les rats inondent Paris. »



la propreté de différents quartiers, elle change de service pour intégrer l'unité d'élite des éboueur·e·s de Paris, la « *Fonctionnelle* », où elle fait partie des trois premières femmes, et devient ensuite l'une des rares à suivre une formation au dégraffitage et au désaffichage, étendant encore un peu plus son champ d'activités. Les effectifs du service propreté de la ville ne comptent toujours que 5 % d'éboueures. « *Ceux de l'ancienne génération n'ont jamais travaillé avec des femmes et nous voient d'un très mauvais œil* » explique-t-elle, regrettant la persistance de « *mentalités archaïques* ». Mais « *les nouvelles générations ont déjà eu des collègues femmes, donc le problème ne se pose pas.* »

Aïcha Hamdounne espère prochainement devenir formatrice. Une nouvelle étape professionnelle pour elle, qui permettrait aussi « *aux futures éboueures de voir déjà une femme pour pouvoir se projeter* ». ●



Son parcours

Bac professionnel
suivi de clientèle.

Licence de cinéma
à l'université Paris 8.

Courtier en assurances.

Formatrice conventions
obsèques et mutuelles.

Cheffe d'équipe
chez KFC (cinq ans).

École de la propreté.



Annie Viand

Le jour où j'ai fondé mon entreprise adaptée

Texte d'Éline Roy



De nouveau, elle travaille comme secrétaire, cette fois-ci pour Alcan-Rio Tinto (ex-Pechiney), une entreprise d'emballages. Et encore une fois, l'intérêt qu'elle porte à la production et sa détermination lui permettent d'évoluer. Annie Viand devient responsable de la planification, poste qu'elle cumulera ensuite avec celui d'acheteuse. Elle se souvient de ses débuts dans ces nouvelles fonctions : *« J'étais morte de trouille, je ne comprenais rien. Mais j'ai travaillé, les automatismes sont venus et j'ai beaucoup appris en méthodologie. »* Elle se remet à l'anglais, participe à des réunions européennes. Une belle revanche pour celle qui n'avait pas fait d'études longues : *« Je l'ai toujours vécu comme un handicap. Si j'avais été ingénieure, mon parcours aurait été plus rapide. Mais je reste persuadée que lorsqu'on veut, on peut, que les compétences et le travail sont toujours reconnus. »*

L'usine Alcan ferme et Annie Viand se retrouve sur le marché du travail, à quarante-six ans. Elle reçoit plusieurs propositions, dont celle d'un poste d'acheteuse, très bien payé. Mais elle choisit de mener une étude de marché sur les D3E, les déchets d'équipements électriques et électroniques, pour une association qui emploie des personnes en situation de handicap : *« J'avais envie de retrouver l'humain dans mon travail et de faire profiter de mes compétences des structures qui n'en avaient pas forcément la possibilité. »* Cette démarche la conduit à créer en 2011 sa propre entreprise, DE3'A, qui récupère et valorise ces déchets. En dix ans, la structure passe de quatre à vingt-deux employé·e·s. En 2016, Annie Viand fonde une seconde entreprise, Evealp, spécialisée dans les espaces verts. Sa plus belle réussite à ses yeux est d'entendre ses salarié·e·s, tou·te·s travailleurs et travailleuses handicapé·e·s, dire qu'elles et ils *« n'ont pas l'impression d'être dans une entreprise adaptée »*. Elle prépare désormais la transmission de sa société, et regardant son parcours, elle remarque que sa plus belle expérience a été la dernière : *« Créer de l'emploi, c'est créer de la richesse humaine. »* ●

Annie Viand est présidente de FCE Savoie.

Quand, à quarante-six ans, Annie Viand entend sa conseillère Apec lui dire de mettre en avant son âge auprès des entreprises, pour qu'elles bénéficient d'allègements de cotisations sociales, c'est un électrochoc.

« Je ne n'avais pas l'impression d'être entrée dans le troisième âge ! », renchérit cette Savoyarde au parcours riche.

À vingt ans, elle quitte le foyer familial pour Paris, une formation administrative en poche. Elle loge dans un foyer de jeunes filles, trouve un emploi dans une société d'appareils orthopédiques.

Du secrétariat, elle évolue vers la fabrication, jusqu'à devenir cogérante de l'entreprise. *« J'étais la provinciale qui débarque à Paris et, en plus, j'étais toute jeune, seule au milieu d'hommes. Paris m'a appris la vie. »* Annie Viand se sépare ensuite de son associé et gère douze salarié·e·s. Puis elle vend l'entreprise pour rejoindre la Savoie.

«Créer de l'emploi, c'est créer de la richesse humaine.»

En partenariat avec



FCE FRANCE
FEMMES CHEFS D'ENTREPRISES

Femmes chefs d'entreprise (FCE France) est une association interprofessionnelle qui s'appuie sur un réseau de quarante-huit délégations et regroupe plus de 2000 membres, sur tout le territoire national. Son slogan : « Seules nous sommes invisibles, ensemble, nous sommes invincibles. » Pour en savoir plus : www.fcefrance.com



Sandra Todorovic

La lecture accessible à tous et toutes

En 2017, Sandra Todorovic range définitivement sa blouse blanche. Cette Nantaise, aide-soignante de formation, devient éditrice pour enfants dyslexiques en fondant les éditions ZTL-ZéTooLu. De 2010 à 2015, elle avait découvert le monde de la littérature jeunesse comme bénévole dans une maison d'édition associative. Puis, pendant deux ans,

«Ils sont magiques vos livres, j'arrive à lire.»

elle s'est formée à l'entrepreneuriat. Elle-même multidyslexique, elle trouve dans la lecture un refuge et tient à partager les astuces qu'elle a mises en place depuis son enfance pour contourner les difficultés.

Sandra Todorovic s'appuie sur sa dyslexie tout au long du processus d'élaboration des livres : *«Je lis les livres différemment. Certaines tournures de phrases qui paraissent ordinaires pour les autres vont m'empêcher de comprendre un texte.»* Le récit arrive ensuite entre les mains de différents comités de lecture composés d'enfants et d'adultes, puis d'enseignant-e-s, d'orthophonistes, d'une correctrice et d'une infographiste. L'aménagement et l'aération des pages permettent une lecture confortable aux enfants en difficulté : *«Ils sont magiques vos livres, j'arrive à lire»*, lui arrive-t-il d'entendre lors de salons littéraires. Les professionnel-le-s avec qui l'entrepreneure travaille notent aussi de nets progrès chez les enfants : *«Quand on voit le résultat, on se dit : juste pour eux, ça valait le coup»*, confie Sandra Todorovic. Son catalogue compte une vingtaine d'ouvrages en papier recyclé et encre végétale, dont les prix varient entre 5,50 et 9 euros, dans l'esprit de rendre les livres accessibles à tous et toutes. *«Je reste fidèle à mes valeurs, même s'il est plus long et plus difficile de produire des livres de cette manière et de pouvoir assurer l'équilibre économique de la maison d'édition.»* Deux projets à venir : en juin, grâce à une campagne participative, le premier livre poétique de la collection, avec l'humoriste et écrivain Éric Metzger ; et la parution du troisième tome d'une saga d'enquêtes sur le changement climatique. ●

Emma Gomez

Anne-Marie Gabelica

Pour une cosmétique éthique

Après des études d'ingénieure agronome, de biochimie, d'aromathérapie et de phytothérapie, Anne-Marie Gabelica est engagée dans un grand groupe de cosmétiques. Mais elle ne se retrouve pas dans cette industrie *«passéiste, patriarcale et capitaliste»*, qui, à ses yeux, pose de nombreux problèmes sanitaires, sociaux, économiques, mais aussi environnementaux. Alors, après sept ans de salariat, elle

«Dans la nature, l'équilibre et la force des écosystèmes viennent de leur diversité.»

décide de se lancer dans la fabrication et la commercialisation de sa ligne de cosmétiques bio et éthiques. Chaque détail de son modèle économique est longuement étudié avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)

pour répondre aux exigences qu'elle s'est fixées. *«J'avais envie d'accorder mes convictions les plus profondes avec mes actions.»* En 2010, elle lance oOlation, sur une idée simple, mais avec des formulations très élaborées, comprenant un grand panel d'actifs différents : *«Dans la nature, l'équilibre et la force des*

écosystèmes viennent de leur diversité. Ce principe guide tout ce que je fais.» Avec ce qu'elle appelle son *«entreprise citoyenne du 21^e siècle»*, Anne-Marie Gabelica casse tous les codes du secteur :



des cosmétiques 100 % naturels, sans huile de palme, ni dérivés de pétrole, des flacons qui peuvent être retournés vides pour être réutilisés, un système d'abonnement... *«Mon but premier, ce n'est pas la création d'une valeur financière, mais d'une valeur humaine partagée. Ce qui m'intéresse est de travailler sur un produit du quotidien, au carrefour de différentes questions sanitaires, environnementales, sociétales.»* En résultent des produits éthiques, de qualité et fabriqués dans la transparence, depuis leur conception jusqu'aux tests SPF rendus publics pour la nouvelle gamme solaire. Profondément écoféministe, Anne-Marie Gabelica

met aussi un point d'honneur à transmettre ses connaissances et recherches à travers plus d'une centaine d'articles publiés sur son blog. *«J'ai envie de donner des solutions et de l'espoir. En tant que femme, il faut s'engager, oser prendre en main le monde et avoir confiance en soi.»* ●

Anaëlle Borderes



Maud Billard-Coester

Entre création et reprise d'entreprise

Après des études en management à l'EM Lyon et un MBA aux États-Unis, Maud Billard-Coester travaille dans l'audit financier et le contrôle de gestion, puis devient cheffe de

« D'une certaine manière, il faut se faire "embaucher par la boîte". »

produits dans le secteur agricole. Elle cofonde en 2000 sa première entreprise, Agriclic, qui vend en ligne des produits phytosanitaires puis, neuf ans plus tard, toujours accompagnée de son associé, Alexandre Poncet, la vend afin de se consacrer à une autre aventure.

« J'ai cherché une entreprise à reprendre. » Ce sera Kardol, une société informatique spécialisée dans les systèmes d'information. Deux expériences entrepreneuriales riches et différentes : « Partir de zéro permet de créer une entreprise à son image, mais demande une énergie de dingue, de savoir vite évoluer et de revoir sans arrêt son modèle économique. Reprendre une société qui tourne, c'est prendre moins de risques de se tromper mais les salarié·e·s doivent croire en vous, vous accepter. D'une certaine manière, il faut se faire "embaucher par la boîte" pour, peu à peu, la faire évoluer dans le sens souhaité. » Un pari réussi puisque l'entreprise est désormais un groupe, qui compte aujourd'hui plus de 215 salarié·e·s et sept sociétés. En dix ans, l'entrepreneuse a su apporter ses valeurs au Groupe Kardol, en particulier l'importance qu'elle accorde au bien-être de ses équipes. « Je me lève le matin pour les personnes avec qui je travaille. Qu'elles et ils s'épanouissent, se dépassent. » L'échange est au cœur de sa démarche entrepreneuriale, explique-t-elle : « Il ne faut pas hésiter à se faire accompagner d'autres compétences et à partager ses idées sans avoir peur de se faire copier. » Ce partage, elle le retrouve aussi au sein de l'association Progrès du Management, qui accompagne des patron·ne·s, ainsi que du réseau FCE. Elle s'engage également pour l'initiative 60 000 Rebonds, afin d'aider les

entrepreneur·e·s en échec à reprendre confiance : « L'échec doit être relativisé et permet aussi d'apprendre. » ●

Éline Roy

Maud Billard-Coester est membre de FCE Rhône.



Aurélie Vassy

Les mille et une enchères du luxe

Aurélie Vassy, sortie de Sciences Po Lyon en 2009, se destinait « à travailler dans des grands groupes, dans le marketing et la communication ». Jusqu'au jour où son beau-père, commissaire-priseur, lui fait découvrir son univers professionnel. D'abord consultante en mode vintage, Aurélie Vassy a lancé, il y a cinq ans, Shine A Lot, sa propre maison de ventes aux enchères, en ligne, de vêtements de luxe. « Même de deuxième main, ils sont toujours désirables, riches de sens et suscitent le rêve. La dimension culturelle, l'imaginaire du luxe doivent perdurer. » Les débuts n'ont pas été simples : « les enchères sont un monde masculin. Il a été compliqué de faire accepter que la mode féminine n'était pas futile, alors que la vente de montres, briquets ou stylos d'occasion est bien considérée. » Le vêtement a aussi une valeur patrimoniale : « Dans le luxe, ce n'est pas tant la valeur financière qui compte à mes yeux que la beauté du travail des artisan·e·s français·es, qui va passer de main en main, et ainsi perdurer. La seconde main porte l'idée de la conservation, de la transmission, avec la nécessité de prendre soin de son vêtement pour la prochaine personne qui va le porter. » Cet attachement aux objets et aux personnes qui les ont possédés se retrouve dans

la relation qu'elle entretient avec ses client·e·s : « Je les rencontre exclusivement grâce au bouche-à-oreille, ce qui rend notre relation beaucoup plus forte. Au fil des années, je rencontre leurs ami·e·s, leurs familles, une fidélité se crée. » Cette relation particulière a aussi l'avantage de limiter les risques de contrefaçons : « Je connais les pièces, j'ai vu qui les a portées, ce qui permet de créer un lien de confiance. » Aurélie Vassy a mis à profit le ralentissement de son activité avec la crise sanitaire, qui a réduit ses ventes de moitié, pour écrire un livre qui sortira en mai : *Les 1001 vies du vintage*, le guide engagé de la mode de seconde main. « Au-delà de

l'éthique, ce modèle économique porte la notion de partage dans notre monde qui en manque cruellement. » ●

A.B.

Aurélie Vassy est membre de la délégation FCE du Puy-de-Dôme.





France **Relance sélective**

Une étude de la Fondation des femmes, publiée le 28 mars, révèle que pendant le confinement du printemps 2020, 40 % des femmes ont consacré plus de quatre heures par jour à leurs enfants. Les hommes ? Deux

fois moins. Conséquence logique : « 70 % des femmes estiment que cette période va les pénaliser dans leur carrière », pointe la Fondation des femmes. Ceci sans compter l'effet des nouvelles mesures restrictives de 2021 et alors même qu'avant l'arrivée du Covid19, 70 % des « travailleurs pauvres » étaient déjà des travailleuses. Parmi celles-ci, beaucoup sont en première ligne de la lutte contre la pandémie depuis maintenant plus d'un an. Et pour la suite ? L'étude lève toute ambiguïté : « Sur les 35 milliards d'euros des plans de relance sectoriels de juin 2020, seulement 7 milliards sont dédiés à des emplois occupés par des femmes. Alors que les secteurs féminisés sont les plus touchés, la relance les oublie. »

La Fondation des femmes demande la prise en compte des réalités du télétravail des femmes et un accès facilité aux services publics de la petite enfance pour les travailleuses. Elle insiste aussi pour une revalorisation salariale des métiers dits féminins. Enfin, les équipes d'Anne-Cécile Mailfert, présidente de la Fondation, réclament au gouvernement des financements pour encourager l'entrepreneuriat des femmes. Pour que l'égalité ne soit pas l'une des victimes collatérales de la crise sanitaire.

Nouvelle-Zélande **En avant tou-te-s !**

Il est un pays qui a mis en marche (pour de vrai) son économie et sa société en pensant à ses citoyennes. À sa tête depuis 2017, la Première Ministre Jacinda Ardern multiplie les réformes pionnières. Dernière avancée majeure en date : le Parlement néo-zélandais a adopté le 24 mars un congé payé de trois jours pour les femmes – et leur partenaire – en cas de fausse couche, leur évitant de devoir prendre un congé maladie. Une première au monde. « Le deuil qui accompagne une fausse couche n'est pas une maladie, c'est une perte, et il faut du temps pour se remettre physiquement et mentalement d'une telle perte », a souligné la députée travailliste Ginny Andersen. Entre autres (grands) pas en avant dans ce pays, à partir de juin 2021, des protections périodiques seront distribuées gratuitement dans toutes les écoles et universités.



< 1%

Moins de 1 % des pères prennent un congé parental à temps plein après la naissance d'un enfant, révèle l'étude publiée en avril par l'Observatoire français des conjonctures économiques. Les hommes restent donc sourds à la réforme de 2015, incitant les couples à partager ce congé sur trois ans. Dans le même temps, 14 % des mères y ont recours.



France **Financer l'impact des femmes**

Makesense Seed I est le premier fonds d'investissement de start-up à impact social et environnemental dirigé entièrement par des femmes. À sa tête, Léa Zaslavsky (photo), Coralie Gaudoux et Alizée Lozac, qui viennent d'être rejointes par Anne Gerset. Le but est double : contrer les préjugés sexistes qui pullulent dans les fonds de capital-risque (métier à 90 % masculin) et poser un autre regard, celui d'investisseuses, sur les projets soumis en phase de préamorçage. Le montant moyen des levées de fonds réalisées par Makesense Seed est de 500 000 euros. En France, les start-up créées par des femmes ont environ 30 % de chances en moins d'être financées par de telles structures. Selon la dernière étude du cabinet de conseil Asterès, seulement 15 % des levées de fonds sont menées par des cheffes d'entreprise. « À taille de start-up identique, les entrepreneures demandent en moyenne 140 000 euros de moins que les hommes, et dans des projets moins risqués », souligne cette étude.

1/3

Presque un tiers (32,1 %) des entreprises créées en France en 2020 l'ont été par des femmes, selon une information du site Infogreffe. Le ratio est stable par rapport à 2019. Encourageant malgré tout, face au poids porté par les femmes du fait de la crise sanitaire.

Europe / 4.03.2021

La Commission européenne a recommandé pour la première fois aux vingt-sept pays d'infliger des amendes dissuasives aux entreprises marquées par de fortes différences de rémunérations entre femmes et hommes.

Maroc / 22.03.2021

Zineb El Adoui a été nommée à la tête de la Cour des comptes par le roi Mohammed VI. Elle est la première femme à diriger cette prestigieuse institution financière du royaume marocain.

International / 01.04.2021

Le constructeur automobile suédois Volvo a mis en place un congé parental rémunéré de vingt-quatre semaines pour l'intégralité de ses 40 000 salarié-e-s dans le monde, quelle que soit leur fonction, sous réserve d'une ancienneté d'au moins un an.

Accouchez où vous voulez...

Les femmes dont la grossesse et l'accouchement sont considérés à bas risque peuvent choisir où, comment et avec qui elles souhaitent accoucher, que ce soit à la maison, en maison de naissance, etc. Cette liberté se heurte cependant à de nombreux freins.

Texte de
**Sandrine Boucher
et Emma Gomez**



Jacqueline
Lavillonnière
et Madeleine
Moyroud



Après deux accouchements où, la première fois, elle ne s'est sentie « *ni respectée, ni écoutée* », puis la deuxième où elle a préféré se taire sur son projet de naissance à domicile « *par peur d'être jugée* », Céline, enceinte de son troisième enfant, voulait, cette fois, « *vivre pleinement son accouchement, à la maison, dans la tranquillité. Et si cela devait être à la clinique, je voulais un retour rapide chez nous* ». Cette habitante de la région parisienne est accompagnée par une sage-femme qui la soutient dans sa volonté de mettre au monde son enfant, idéalement à la maison, en tout cas de la manière la plus physiologique (« *naturelle* ») possible. Céline cherche alors une maternité de repli, en cas de difficulté pendant l'accouchement à domicile, qui puisse répondre à ses souhaits. À la suite de deux refus, elle se retrouve, à six mois de grossesse, sans aucun établissement de repli. « *Il est extrêmement difficile à vivre d'être ainsi refoulée, enceinte, en raison d'un projet de naissance qui ne rentre pas dans les petites cases que d'autres veulent cocher pour vous* », constate-t-elle. Finalement, Céline parvient à s'inscrire dans deux maternités « *ouvertes au dialogue* », pas trop loin de chez elle.

Un accompagnement personnalisé

Depuis l'après-guerre, le discours des pouvoirs publics et du personnel médical est que « *la sécurité ne peut être assurée qu'à l'hôpital* », déplore Jacqueline Lavillonnière, présidente d'honneur de l'Association

nationale des sages-femmes libérales (ANSFL), qui a pratiqué de nombreux accouchements à domicile à partir des années soixante-dix. « *Toutes les futures mères devraient pouvoir, en toute connaissance de cause, choisir le lieu dans lequel elles veulent mettre au monde leur enfant, c'est une évidence. Ce qui manque aux femmes, à toutes les femmes, est un accompagnement global et personnalisé, moins technique. Être suivies par la même personne pendant la grossesse, jusqu'à la naissance, leur offre une sécurité fondamentale sur le plan émotionnel* », remarque la praticienne, qui observe une augmentation de la demande d'accouchements moins médicalisés, notamment à la maison.

En théorie, les femmes enceintes ont le droit de choisir où, comment et avec qui elles veulent mettre au monde leur enfant. En pratique, c'est plus compliqué. En premier lieu pour des raisons médicales : seules les femmes qui ont une grossesse non pathologique peuvent envisager d'accoucher à domicile, dans une maison de naissance¹ ou sur un plateau technique². Si, par exemple, l'enfant se présente par le siège, si des jumeaux et jumelles sont attendu·e·s ou si la femme a eu auparavant une césarienne, « *ces accouchements peuvent bien se passer, mais il n'est pas possible de s'assurer qu'ils sont du registre du moindre risque* », observe Jacqueline Lavillonnière. Ils ne représentent heureusement qu'une minorité, environ 20 %.

Des alternatives se développent

Pour les 80 % de grossesses à bas risque, les alternatives se développent peu à peu : le nombre de maisons de naissance va plus que doubler. Celui des sages-femmes libérales pouvant accéder aux plateaux techniques dans les maternités a été multiplié presque par trois depuis 2016, pour frôler la centaine. Mais, en regard des quelque 700 000 à 800 000 naissances annuelles en France, ces possibilités de choix restent marginales, en particulier hors des principales agglomérations.

À Roanne, sous-préfecture de la Loire où elle exerçait en tant que sage-femme, l'ex-présidente de l'ANSFL, Madeleine Moyroud, remarque : « *Il n'y a qu'un hôpital, un accès au plateau technique, mais pas de maison de naissance et pas de sages-femmes qui pratiquent des accouchements à domicile. Les futures*

Repères

1 298 femmes ont été suivies en vue d'un accouchement à domicile, **910** ont effectivement accouché chez elles en 2019, soit **0,14 %** des naissances en France.

8 maisons de naissance existent aujourd'hui en France, **12** maisons de naissance supplémentaires vont être créées, prévues par la loi de finances de la Sécurité sociale 2021.

82 sages-femmes libérales ayant accès à un plateau technique dans une maternité sont recensées sur le site de l'Association nationale des sages-femmes libérales.

Plus d'une femme sur deux dont la grossesse est à bas risque (52 %) ont eu au moins une intervention obstétricale (travail déclenché, césarienne, extraction instrumentale, épisiotomie) en 2010.

Sources : Association professionnelle de l'accouchement accompagné à domicile, *Le Monde*, Association nationale des sages-femmes libérales, Inserm, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.



Yves Klein, *Anthropométrie de l'époque bleue* (ANT 82), 1960.

«Le cœur de la question est de remettre l'humain dans l'accompagnement des femmes et des couples.»

1. Les maisons de naissance sont des structures autonomes, contiguës à un établissement de santé, sous la responsabilité de sages-femmes. Elles permettent aux futures mères qui ont une grossesse à bas risque de bénéficier de l'accompagnement personnalisé d'une sage-femme jusqu'à l'accouchement.

2. Un plateau technique est une salle de naissance au sein d'une maternité mise à disposition de sages-femmes libérales, qui peuvent s'occuper de l'accouchement de la patiente qu'elles ont accompagnée durant toute sa grossesse.

mères choisissent davantage la proximité que le type de suivi. »

Même dans les grandes villes, la liberté du choix du lieu et des conditions d'accouchement reste difficile à exercer. Les mères qui veulent par exemple mettre au monde leur enfant à la maison doivent, comme Céline, ouvrir un dossier « *au cas où* » dans une maternité de repli, démarche « *utile, nécessaire et importante* », résume Jacqueline Lavillonière. Or, nombreuses sont les maternités publiques à refuser – bien qu'elles n'en aient pas le droit – d'inscrire ces futures mères. Autre difficulté : moins d'une centaine de sages-femmes peuvent accompagner les naissances à la maison en France, sur un peu plus de cinq mille d'entre elles exerçant en libéral, en raison du coût de l'assurance en responsabilité civile et professionnelle qu'elles doivent souscrire : entre 19 000 et 25 000 euros par an.

Pas de recommandations officielles

Et enfin, si la définition de grossesse pathologique ou, à l'inverse, à bas risque, est bien établie par la Haute Autorité de Santé (HAS), il n'existe à ce jour aucune directive comparable encadrant

l'accouchement à domicile. L'ANSFL a pris l'initiative d'écrire une charte qui donne des points de repère pour assurer a minima des règles de sécurité de base, à la fois pour les sages-femmes et les futures mères, mais cette charte volontaire ne compense pas l'absence de recommandations officielles, laissant un flou et des incertitudes quant aux réponses à apporter aux demandes des (futures) parturientes. Madeleine Moyroud conclut : « *La vraie question n'est pas d'accoucher à la maison, à l'hôpital ou dans une clinique. L'essentiel est d'être écoutée. C'est l'objet du projet de naissance : de quoi la femme a-t-elle envie ? Comment veut-elle accueillir son enfant ? Vivre son accouchement ? Évidemment, selon les circonstances, ce projet peut évoluer. Le libre choix du lieu pour accoucher est important, mais le cœur de la question est de remettre l'humain dans l'accompagnement des femmes et des couples.* » ●

À lire, à écouter

Le podcast *Les cigognes ne livrent pas les bébés*, de l'Association nationale des sages-femmes libérales. Un nouvel épisode tous les vingt-huit jours. À retrouver sur : ansfl.org/

En partenariat avec



L'Association nationale des sages-femmes libérales est une association loi de 1901 qui a pour but la revalorisation et la défense de la profession de sage-femme libérale en France. Pour cela, elle travaille à la fois avec les sages-femmes, les organismes d'État et les médias. Créée en 1983, elle compte aujourd'hui 970 membres. Pour plus d'informations : <http://ansfl.org>

Comment démontrer une discrimination salariale ?

Les femmes sont toujours moins rémunérées pour leur travail que les hommes, y compris à poste et horaires égaux. Le fait d'être mère, diplômée et avec de l'expérience et/ou des ambitions creuse ces inégalités. Le droit vous donne cependant des armes pour vous défendre. Les voici.

Texte de
Sandrine Boucher

Illustration de
Melissa Dufour -
Simpacid

Vous avez l'impression d'être moins payée ou moins bien traitée que vos collègues masculins ? C'est possible, surtout si vous êtes mère, cadre et briguez un poste à responsabilités (lire encadré). *« En matière de discrimination, le contentieux est relativement abondant concernant l'âge, l'état de santé ou les activités syndicales, mais moins en raison du sexe, de la grossesse ou de la situation de famille. Les femmes agissent peu en justice, soit parce qu'elles ne connaissent pas leurs droits, soit parce qu'elles sont réticentes à les faire valoir »,* remarque Anaë Perez-Ainciart, avocate au barreau de Paris et membre de la

Force juridique de la Fondation des Femmes. Elle défend justement en ce moment une salariée victime d'une inégalité salariale et vient d'obtenir du Conseil des Prud'hommes de Paris, en janvier, une décision obligeant l'entreprise à communiquer à sa salariée notamment les bulletins de salaire et contrats de travail des salariés avec lesquels elle se compare.

Rappels de salaires

Inégalité de traitement, discrimination : si ces deux notions se recoupent souvent, elles n'ont pas les mêmes conséquences en termes de sanctions. L'inégalité de traitement consiste à être moins bien traité-e que votre voisin-e de bureau ou de chantier, alors que vous avez le même diplôme, la même ancienneté, que vous occupez les mêmes fonctions, etc., bref, tout pareil. Cette comparaison peut conduire par exemple à un rappel de salaire. La discrimination, elle, est une mesure fondée sur un motif illicite comme l'origine, l'appartenance à un syndicat ou, donc, le fait d'être une femme, d'être enceinte ou mère. Elle peut donner lieu non

seulement à un rappel de salaire sur trois ans, mais aussi à des dommages et intérêts pour réparer le préjudice subi¹. Pour l'entreprise, ces sommes peuvent

« Plus ces affaires seront médiatisées et plus les femmes oseront contester et faire valoir leurs droits. »

être conséquentes. Le Conseil des Prud'hommes de Nantes a ainsi condamné en octobre 2019 une société d'assurance à verser plus de 150 000 euros à l'une de ses salariées pour discrimination en raison du sexe. Embauchée en 1978, elle s'est rendu compte que son salaire était inférieur à ceux de ses homologues masculins, en moyenne de plus de quatre cents euros par mois et ce pendant quarante et un ans. La compagnie d'assurance a fait appel.

Une charge de la preuve allégée

Toute la difficulté, pour les employé-e-s qui s'estiment discriminé-e-s, est d'en faire la démonstration, alors que les éléments de comparaison, tels les bulletins de paye de leurs collègues, leur sont difficiles d'accès. Pour prendre en compte cette situation, le droit allège la charge de la preuve des salarié-e-s qui n'ont pas à démontrer la discrimination, mais seulement à présenter *« des éléments de fait laissant supposer l'existence d'une discrimination »*, rappelle Anaë Perez-Ainciart.

Dans une affaire qui oppose une banque à l'une de ses cadres supérieures, seule femme dans une équipe d'hommes, la salariée a obtenu d'un de ses collègues occupant un même niveau de poste et les mêmes fonctions une attestation lui permettant de montrer qu'il était payé 15 000 euros de plus qu'elle par an, avec une ancienneté pourtant moindre. La cadre a saisi le Conseil des Prud'hommes de Paris qui a ordonné, en septembre dernier, à la banque de communiquer tous les bulletins de salaire des homologues masculins de cette salariée. L'affaire est en attente d'être jugée au fond.



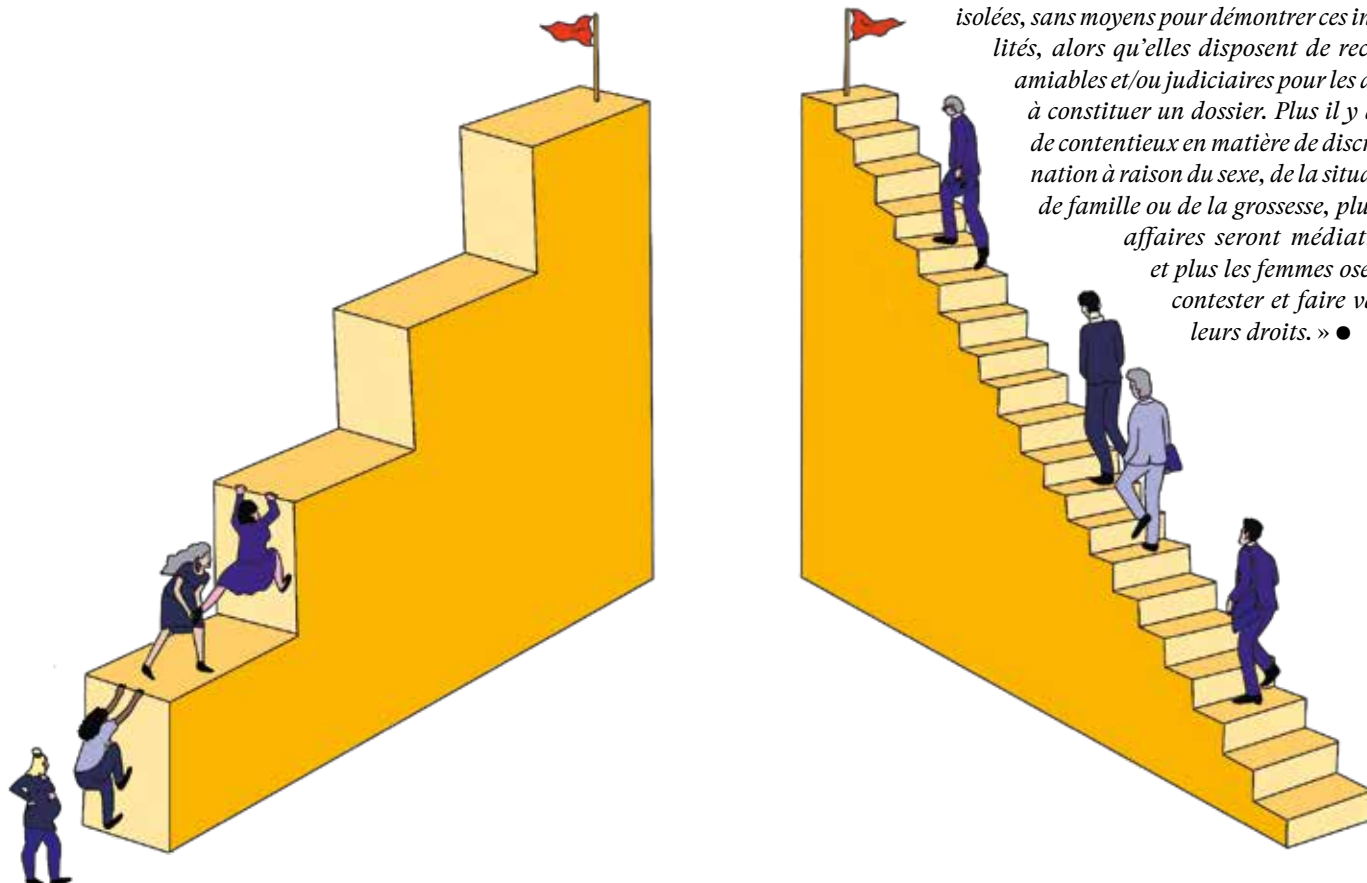
Avec Anaë Perez-Ainciart, avocate au barreau de Paris, membre de la Force juridique de la Fondation des Femmes

Autres voies possibles

En dehors des Prud'hommes, d'autres recours sont possibles pour récupérer auprès d'une entreprise des éléments de comparaison, notamment par l'intermédiaire de l'Inspection du travail, du Comité social et économique, d'un syndicat ou encore des services de la Défenseure des droits. Si ces documents montrent

une inégalité de traitement, qui par exemple a commencé à se manifester pile après une grossesse, donc susceptible de relever d'une discrimination, il reviendra à l'entreprise de faire la preuve que cette distinction est justifiée par d'autres raisons objectives n'ayant rien à voir avec la grossesse de la salariée. Anaë Perez-Ainciart en est convaincue : « Les

femmes discriminées peuvent parfois se sentir isolées, sans moyens pour démontrer ces inégalités, alors qu'elles disposent de recours amiables et/ou judiciaires pour les aider à constituer un dossier. Plus il y aura de contentieux en matière de discrimination à raison du sexe, de la situation de famille ou de la grossesse, plus ces affaires seront médiatisées et plus les femmes oseront contester et faire valoir leurs droits. » ●



Des écarts de rémunération persistants

En France, les femmes gagnent en moyenne 28 % de moins que les hommes, toutes durées de travail, tous secteurs et tous postes confondus. Dit autrement, les hommes touchent près de 40 % de plus que les femmes. Une partie de cette différence provient du fait qu'une femme sur trois travaille à temps partiel, contre seulement un dixième des hommes.

À temps de travail égal (temps plein), l'écart s'élève encore à près de 17 % au détriment des salariées. Les raisons : d'une part, elles sont écartées des hauts salaires (effet « plafond de verre ») et d'autre part, les métiers ou secteurs professionnels majoritairement occupés par des femmes sont aussi les moins bien rémunérés (ce que l'Insee appelle la « ségrégation professionnelle »).

Même à horaires et professions identiques, c'est-à-dire « toutes choses égales par ailleurs », les femmes restent moins payées que les hommes de 5 %, sans qu'aucune raison objective ne parvienne à l'expliquer. Une part relève donc de la discrimination pure et dure.

Par ailleurs, ces écarts se creusent avec le temps, le niveau d'étude et la situation de famille.

Plus les salariées ont d'enfants plus... elles sont pénalisées. À temps de travail équivalent plein temps, une femme sans enfant touche 7 % de moins qu'un homme sans enfant, 12 % de moins quand elles sont mères d'un-e enfant, 21 % de moins avec deux et 31 % avec trois et plus.

Le plafond de verre est plus dur encore pour les mères : les femmes sans enfant ont 30 % de chances de moins qu'un homme sans enfant pour accéder aux 1 % des fonctions les mieux rémunérées. Quand elles sont mères, c'est 60 % de chances en moins.

Enfin, l'écart femmes-hommes se creuse avec l'expérience (la différence est de - 6 % en début de carrière, contre - 22 % à partir de trente ans d'expérience) et le niveau d'études (- 16 % au niveau inférieur au bac, - 29 % à bac + 3 et plus).

Sources : Insee, Les échos et l'Observatoire des inégalités.

1. Pour mémoire, la discrimination est aussi un délit pénal, avec des peines encourues de trois ans de prison et de 45 000 euros d'amende ; la voie de recours privilégiée dans le monde professionnel est celle des Prud'hommes.

En partenariat avec



**FONDATION
DES FEMMES**

La Fondation des Femmes est une structure qui collecte des fonds et opère leur redistribution vers les associations. Elle mobilise également l'arme du droit dans la lutte contre les violences sexistes, via sa Force juridique, composée d'avocat-e-s et de juristes engagé-e-s. La Fondation des Femmes est également à l'initiative de plusieurs campagnes de sensibilisation du grand public. Pour en savoir plus : fondationdesfemmes.org

« Qui irait construire des statues en serviettes à ailettes ? »

Par son humour tranchant et engagé, Claire Fegrinelli, plus connue sous son pseudonyme **Klaire fait grr**, exprime sa colère face à une société encore trop peu féministe. À la fois scénariste, chroniqueuse, comédienne et autrice, elle a plusieurs cordes à son arc pour défendre l'égalité.



Vous venez de publier, avec l'écrivaine féministe Louise Mey, *Chattologie*, un livre issu du seul-en-scène que vous avez joué en 2016. Comment ce spectacle sur les règles s'est-il transformé en « essai menstruel avec des dessins dedans » ?

Avec Louise Mey, nous voulions élargir l'éventail des sujets abordés par le spectacle, en ajoutant des thèmes comme la ménopause, la précarité menstruelle ou encore les violences gynécologiques et obstétricales. Il était également assez difficile de faire programmer *Chattologie* partout en France, considéré par certain·e·s responsables de programmation comme « trop politique » (lire aussi le portrait de Klaire fait Grr dans le dossier « Les féministes ouvrent les vannes », de *Femmes ici et ailleurs* #24). C'était très frustrant pour nous. Le choix des dessins et du format BD permet de rester assez proche de la scène.



Nous pouvons y lire que le corps des femmes est politique, que les règles sont politiques. Estimez-vous que *Chattologie* est politique ?

Oui, car vis-à-vis de l'intérêt général, les questions qui appartiennent aux femmes sont souvent sous-évaluées, méprisées et sous-considérées, notamment parce que la majorité des responsables politiques ne sont pas concerné·e·s par les règles. Il faut changer ce paradigme. Les règles ne sont pas seulement une expérience intime et personnelle, mais aussi collective. Il est important de se rendre compte de la force du groupe et de sa capacité d'action. Par exemple, l'accès libre et gratuit aux protections périodiques est un choix politique.

Dans ce livre, vous démontez – avec humour – de nombreuses absurdités, laquelle vous a le plus marquée ?

Je pense à cette idée reçue selon laquelle nous serions de mauvaises personnes précaires, qui ne sauraient pas gérer leur argent et leurs règles. Certain·e·s ont critiqué la mise à disposition de protections menstruelles aux étudiant·e·s, en estimant qu'elles et ils allaient en profiter. Qu'est-ce que ces personnes imaginent ? Que nous allons construire des statues en serviettes à ailettes ? C'est tellement absurde que je ne peux en parler qu'avec humour.

Vous êtes scénariste, chroniqueuse, comédienne, écrivaine, humoriste, qu'est-ce qui vous définit le plus ?

J'aime écrire, raconter, partager, dénoncer. La forme va découler de ce que je raconte : certaines histoires se prêtent plus à un podcast, d'autres à la scène. La scène humoristique n'est pas un lieu encore très reconnu pour porter les problématiques féministes, et j'aime l'idée qu'elle puisse en devenir un. J'ai envie de prendre cette place-là, très masculine. Mais ce qui me définit le mieux, c'est autrice, notamment parce que ce mot fait rager tellement de monde que je ne vais pas me priver de l'utiliser !

Avez-vous des projets pour la suite ?

J'écris une fiction pour France Culture pour les prochains mois. J'ai écrit une pièce de théâtre, autour de la charge mentale, *Mot compte double ou la cuisson des endives*, qui est en cours de production. Et je suis en train d'écrire et de monter un nouveau spectacle qui mêlera slam et poésie réaliste. ●



1. **Livre** *Subversives* de Gisèle Szczyglak

Éditions Payot

Le sous-titre de cet ouvrage annonce la couleur : « *L'art subtil de n'être jamais là où on vous attend.* » Et en la matière, Gisèle Szczyglak fait fort ! La conférencière, coach, spécialiste internationale du mentoring et des réseaux dits « *féminins* », habituée des cercles policés des grandes institutions et des entreprises multinationales, signe ici un brillant pamphlet véritablement révolutionnaire et féministe. Le constat de départ est sans appel : la civilisation a été confisquée aux femmes depuis des millénaires, les hommes sont les auteurs de ce rapt en s'arrogeant le concept d'humanité. Donc, les femmes doivent reprendre la main. Et elles doivent le faire ici et maintenant, sans rien espérer de qui que ce soit, pour faire advenir le féminisme que l'autrice décrit comme un nouvel humanisme. Dans cette première séquence, Gisèle Szczyglak enrichit ses réflexions de nombreuses études philosophiques, sociologiques ou anthropologiques. Puis, dans une seconde partie particulièrement dense et diversifiée, la docteure en philosophie politique offre une multitude de clés, de petits pas subversifs très pratiques pour faire bouger les lignes, « *craquer les codes* », à mettre en œuvre individuellement et au jour le jour, dans son milieu professionnel comme dans sa vie personnelle. Le grand soir de l'égalité n'aura certainement jamais lieu et rien ne sert de l'attendre. En revanche, avec ce *Subversives*, Gisèle Szczyglak propose un véritable chemin, que chacune peut suivre et adapter à son rythme et sa manière, pour construire une civilisation qui, cette fois, ne dédaignera plus la moitié de sa composante.

P-Y.G.

2. **Livre** *La bonne histoire de Madeleine Démétrius* de Gaël Octavia

Éditions Gallimard

Une grande amie d'enfance, mais perdue de vue depuis longtemps, débarque dans la vie de la narratrice écrivaine en lui promettant une histoire dont elle ferait un livre à succès. Sur cette brillante idée d'intrigue qui place en abyme l'ensemble du récit (et vous accroche comme le ferait un bon polar), Gaël Octavia s'interroge sur ce qui nous lie, nous relie et parfois se délite. Cette *Bonne histoire* qui nous emporte de part et d'autre de l'Atlantique et d'une génération à la suivante, offre également une vision passionnante sur ce qu'est l'acte de création.

3. **Film** *Les mâles du siècle* de Laurent Metterie et Camille Froidevaux-Metterie

Disponible en VOD sur lesmalesdusiecle.com

Voici un objet sociologique, à la fois hybride et percutant, où se croisent les paroles de vingt-huit hommes, certains anonymes, d'autres faisant partie des grandes figures féministes, âgés de dix-sept à quatre-vingt-quinze ans. Autour d'une interrogation sur ce que le féminisme fait aux hommes, ou pas, ces « *mâles du siècle* » parlent d'inégalités salariales et de sexualité, de charge mentale et de culture du viol, de parentalité et de regard sur soi... Leurs paroles brutes permettent de prendre la mesure de l'impact des luttes féministes, des avancées et des résistances qui en découlent.

Muriel Salle

4. **Série** *Moxie* d'Amy Poehler

Disponible sur Netflix

Le sexisme auquel Vivian est confrontée, au quotidien, dans son lycée, va l'inciter à agir pour inverser l'ordre établi. Elle lance ainsi *Moxie*, un fanzine féministe qu'elle fabrique et distribue dans son lycée, dont elle dénonce le règlement sexiste. Un véritable mouvement de sororité voit alors le jour. Ce *teen movie* (film d'adolescent-e) traite avec justesse, force et émotion d'un sujet d'actualité, mettant en lumière une nouvelle génération de jeunes engagé-e-s, prêt-e-s à agir pour l'égalité, exactement le film qu'on aurait bien aimé voir au lycée.

E.G.

1.



1. **Musique** ***Collapsed In Sunbeams*** d'Arlo Parks

Transgressive. À tout juste vingt ans, Arlo Parks fait une entrée fracassante dans la cour des grand·e·s avec cet album. La poétesse, chanteuse et musicienne londonienne offre une douzaine de titres intimes, parfois mélancoliques, aux teintes musicales inclassables, allant du jazz à la pop, la soul et le R&B, sans oublier ses métissages multiples, nés de ses origines nigériane, tchadienne et française. Par-dessus, l'artiste signe des textes ciselés traitant notamment d'amours déçues et des questions d'identité. Attention, on vous aura prévenu·e·s : phénomène !

P-Y.G.

2. **Livre jeunesse** ***La petite rouge courroux*** de Raphaële Frier et Victoria Dorche

Éditions Sarbacane

Le conte du *Petit chaperon rouge* est ici revisité avec brio, rendant à la fillette sa place d'héroïne dans l'histoire. Elle s'impose là où on ne l'attend pas, en affrontant la forêt, faisant preuve de courage et tenant tête au loup, face auquel elle ne garde pas sa langue dans sa poche : « *Est-ce que tu sais pourquoi j'ai une si grande bouche ? C'est pour mieux te dire NON !* » Avec puissance et humour, les autrices prouvent aux enfants que si la colère est utilisée avec justesse, elle peut être vertueuse et que, dans le monde d'aujourd'hui, le loup ferait peut-être bien de trembler lui aussi.

Emma Gomez

2.



3. **Livre** ***Marie Curie et ses filles*** de Claudine Monteil

Éditions Calmann Lévy

Abonné·e·s et adhérent·e·s de *Femmes ici et ailleurs*, vous connaissez Claudine Monteil, biographe et amie de Simone de Beauvoir. La femme de lettres, historienne et ancienne diplomate, elle-même issue d'une famille de scientifiques réputé·e·s, s'intéresse ici à un autre monument de l'histoire avec les vies de Marie, Irène et Ève Curie. Un livre à dévorer comme une saga hollywoodienne. Sur Marie, l'autrice s'attache à mettre en avant la mère, ses inquiétudes, l'éducation et les valeurs transmises à ses deux filles, puis ses joies de grand-mère, ainsi que son attachement profond et meurtri à sa Pologne natale, éclairant ici une facette souvent oubliée de Maria Skłodowska. Puis Claudine Monteil nous entraîne dans les pas d'une Irène Joliot-Curie féministe et flirtant avec le mythe soviétique, comme nombre d'intellectuel·le·s de l'après-guerre. Cependant, si cet ouvrage vaut particulièrement le détour, c'est d'abord pour ses passages consacrés à Ève, celle qui n'est pas – injustement – entrée dans les livres d'histoire. Femme de lettres, journaliste, diplomate et un soupçon baroudeuse, elle a joué un rôle de premier plan pendant la Seconde Guerre mondiale, au sein des Forces françaises libres, proche de de Gaulle. La cadette des filles Curie a côtoyé les plus grand·e·s, de Roosevelt à Gandhi en passant par Churchill. Ses relations parfois tendues avec sa mère et sa sœur aînée sont magnifiquement relatées au fil des grands événements du siècle passé. Un recueil haletant, autour de trois destins puissants, au cœur de cette famille unique, aux cinq – voire six, avec Henry Labrousse, époux d'Ève – récipiendaires d'un prix Nobel.

P-Y.G.



4. **BD** ***Un bébé si je peux*** de Marie Dubois

Coédition Massot et la revue XXI.

Un couple sur cinq en France éprouve des difficultés à concevoir un enfant. Marie Dubois découvre qu'elle en fait partie. Du diagnostic de son infertilité jusqu'au... dénouement (pas de *spoils* ici), la journaliste-autrice raconte son parcours de la combattante. Avec ironie, et parfois rage, elle mêle les dimensions intimes mais aussi, et surtout, sociales et politiques. C'est là que cette BD documentaire prend toute son ampleur et fait œuvre de salut public. Après l'avoir lue, vous ne réagirez plus jamais de la même manière face à une amie qui vous parle de ses soucis pour être enceinte.

S.B.



Moune de Rivel (1918-2014)

Grande dame de la chanson créole

Une histoire familiale incroyable. Pour un destin encore plus inattendu, qu'elle s'est forgé elle-même. La mère de Moune de Rivel est diplômée du conservatoire de musique à Paris, issue d'une lignée de nobles bretons favorables à la Révolution ayant dû fuir en Guadeloupe. Son père, descendant d'esclaves, est un militant panafricaniste et engagé pour l'indépendance des Antilles. Dès l'âge de treize ans, Moune de Rivel interprète les chansons créoles de sa mère, chaque soir, dans un restaurant russe à Paris. Deux ans plus tard, elle commence sa carrière dans des cabarets antillais parisiens, où elle chante et s'accompagne au piano, notamment à La Boule Blanche puis à la Canne à sucre.

Le succès de Moune de Rivel s'étend bien au-delà de la capitale française. Passée par les États-Unis, les Caraïbes et l'océan Indien, elle tourne dans toute l'Europe, jusqu'à Helsinki où elle chante pour les Jeux olympiques de 1952. Solidaire des mouvements

de décolonisation des pays africains, elle devient un modèle au Sénégal : « *On croyait que c'était la maman de l'Afrique* », confie Eddy Gustave, son musicien à la Canne à sucre. À la demande du gouvernement de la Haute-Volta (ex-Burkina Faso), elle composera quatre chansons pour célébrer l'indépendance du pays, proclamée en 1960. Moune de Rivel fera découvrir aux métropolitain·e·s la culture musicale de l'Afrique et des Antilles à la radio de 1961 à 1974, dans l'émission *Charmes de Paris*, puis *Regards sur les îles*.

Elle compose et enregistre de nombreux disques, où elle s'inspire des musiques traditionnelles des Antilles, de la biguine, des tambours gwo ka, du bèlè mais également du zouk. Chanteuse, pianiste, poète, guitariste, peintre, elle fut aussi actrice, notamment avec Jean-Louis Trintignant dans *L'argent des autres*, en 1978. Également écrivaine, elle participe en 1956 au premier congrès des artistes et écrivain·e·s noir·e·s, à Paris, aux côtés d'Aimé Césaire et de Joséphine Baker. Afin de partager son art, la grande dame de la chanson créole fonde, en 1995, le Conservatoire pour les musiques traditionnelles des Antilles.

Décrite comme « *l'ambassadrice de France aux Antilles et l'ambassadrice des Antilles en France* », Moune de Rivel précise : « *Je suis un carrefour entre noir et blanc, je ne sais pas si je suis plus noire que blanche, si je suis plus bretonne qu'africaine, mais en tout cas, je suis antillaise.* » ●

Emma Gomez

Son œuvre est diffusée
en intégralité (3 CD) chez
Frémeaux & Associés.



Quand la science perd le nord

Illustration
par Moricio

Fin 2015, une étude norvégienne concluait que le sens de l'orientation dépendait de la testostérone. Ah ! Enfin ! La preuve que madame serait hormonalement incapable de lire une carte dans le bon sens, alors que monsieur pourrait retrouver son chemin dans un village médiéval, les yeux fermés et à reculons. Sauf que.

D'une part, aucune autre recherche n'a abouti au même résultat, en particulier celles conduites sur des effectifs plus conséquents et à plus long terme. D'autre part, aucune information n'avait été recueillie par l'équipe norvégienne sur le profil des participant·e·s. Or, étudier les maths ou jouer au basket, par exemple, améliorent le sens de l'orientation, remarque Catherine Vidal, neurobiologiste, estimant que la seule conclusion à en tirer « *est que nos expériences vécues expliquent très probablement notre aptitude à nous orienter* ».

De son côté, une recherche française avait choisi le sens de l'orientation pour évaluer l'effet de la « *menace du stéréotype* ». Les femmes à qui il avait été annoncé qu'elles seraient testées sur leur capacité à s'orienter ont obtenu les plus mauvais résultats.

Démonstration donc, non d'un mauvais sens féminin de l'orientation, mais de ce phénomène qui conduit les personnes victimes d'un stéréotype à adopter inconsciemment la conduite qui alimente ce cliché négatif. CQFD. ●

Sandrine Boucher



À lire

«Non, les hommes n'ont pas un meilleur sens de l'orientation que les femmes», *Sciences et avenir*, 11 décembre 2015.

Les femmes n'auraient pas le sens de l'orientation ? La science dit le contraire ! La RTBF, 10 mars 2020.

«Les femmes, le sens de l'orientation... et les stéréotypes : effet délétère de la menace du stéréotype sur les performances des femmes à une tâche d'orientation dans l'espace», *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale* 2016/4.

Vous souhaitez contribuer au développement du Club ?

Partagez VOTRE Femmes ici et ailleurs au plus grand nombre et embarquez-les dans l'aventure !

L'humain et le collectif au cœur de la démarche

Une **mission porteuse de sens**, fondée sur l'invitation, le partage et l'envie.
Une **activité épanouissante** au sein d'un collectif bienveillant.



Un développement basé sur le pouvoir infini de la recommandation

En embarquant des personnes qui embarqueront d'autres personnes, qui embarqueront d'autres personnes...
non seulement vous **contribuez au développement du Club**,
mais en plus, vous percevez des **commissions évolutives et perennes**.

Un projet collaboratif créateur de lien

Comme beaucoup d'autres membres, saisissez l'opportunité de participer à ce projet fédérateur et de partager notre envie commune : **réussir ensemble**.



Envie de rejoindre le mouvement ?

Contactez-nous sur rencontres@editions-8mars.com

www.femmesicietailleurs.com
Tél. 04 81 65 63 85

Femmes ici et ailleurs
Le Club



Mary Wortley-Montagu (1689-1762)

Pionnière de la vaccination

Enfant précoce, puis avide d'indépendance, Mary Wortley-Montagu part en 1717 pour l'Empire ottoman, où son mari est nommé ambassadeur. À cette époque, la variole fait rage, touche des dizaines de milliers de personnes, en tue un tiers, laisse les autres défiguré·e·s ou handicapé·e·s. Celle qui a elle-même été infectée (son visage en garde les traces) découvre que les

Turques immunisent leurs enfants en leur injectant un peu de pus d'un·e malade.

Cette « variolisation » reste risquée : environ 2% décèdent, mais les autres ne développent qu'une forme bénigne et sont protégé·e·s à vie.

La Britannique fait tester cette technique sur son fils, à Constantinople, puis sur sa fille, une fois de retour à Londres, face aux médecins de la Cour. Mary Wortley-Montagu se heurte à l'opposition des docteurs contre cette méthode « orientale », qui plus est apportée par une femme : « Cette maladie leur est financièrement bien trop bénéfique pour qu'ils acceptent de l'éradiquer. Je pense cependant avoir le courage d'entrer en guerre avec eux », écrit-elle. Elle diffuse la variolisation en

Grande-Bretagne et au-delà (le jeune Louis XVI en bénéficie en 1774). Cette technique sera utilisée pendant soixante-dix ans, permettant à Edward Jenner, en 1796, de mettre au point la vaccination, procédé similaire mais moins dangereux, à base de variole de vache (vacca : vache). ●

Emma Gomez

